

SAINT-CLAIR-SUR-EPTE

Histoire d'un village

« *Epta licet parvus dividit Francorum arva* »

à ses habitants

Cette histoire est celle de vos ancêtres, la vôtre par conséquent. Pour le grand public, les usagers de la Nationale 14, la traversée de votre pays n'évoque qu'une descente rapide dans une vallée transversale séparant les plateaux des deux Vexins, une rue sans pittoresque, à laquelle les maisons tournent le dos, réservant leur façade, leur jardin, au côté prairie, une date de l'Histoire de France qui fixa les limites de la Normandie. Cela ne saurait suffire ni à l'attachement au coin de terre qui encadre votre vie collective, ni à votre sentiment d'appartenir à un très ancien pays, riche de nobles souvenirs.

Un passé glorieux illumine toujours un peu la médiocrité du présent, comme le soleil, en éclairant un paysage, lui donne toute sa valeur par mise en lumière des détails.

A une époque, où l'opinion internationale puissamment orchestrée s'acharne à nous convaincre que la France est toujours dans son tort, quoi qu'elle fasse, que nous sommes des escrocs de l'Histoire, jouissant abusivement des positions matérielles usurpées et d'une réputation sans fondement légitime dans le passé, cela fait du bien de remuer ensemble ce temps écoulé, de n'y relever nulle part le flagrant délit de notre indignité, l'instant où nous avons commencé à démériter.

Au contraire, mieux connaître notre petite patrie, alvéole de la grande ruche française, c'est toujours les aimer davantage l'une et l'autre, fortifier notre confiance en nous-mêmes et en notre destin. Nos anciens nous donnent la main pour faire face aux temps présents.

« *Où sont les corps, là se rassemblent les Aigles* »

PREMIER ÂGE

Les crêtes dominant la vallée de l'Epte paraissent avoir été habitées sous la Préhistoire ; elles étaient jalonnées par :

- l'allée couverte de TRIE-CHÂTEAU, avec vestibule séparé de la chambre principale par une pierre dressée, formant cloison, percée d'une large ouverture de communication placée au centre. Les fées avaient apporté les pierres dans leur péplum. Sur la table du dessus, on exposait les nouveaux nés. A dix ans, on passait les enfants, la tête la première par le trou, mais en hiver seulement, pour les immuniser contre la fièvre.

- l'allée couverte de BOURY, au bois de Bellée, près de la ferme du chêne d'Huy, très abîmée, fouillée par BRONGNIART en 1874, qui étudia les ossements au Museum (bulletin de la Société d'Anthropologie 1874, tome I, page 557).

- l'allée couverte de VAUDANCOURT, route de Parnes, de découverte récente, et donc en meilleur état.

A côté, route de Vaudancourt, à Montjavoult, à la côte du petit Marais, une pierre tournante servait de refuge à Blaisot, cette pierre nommée « La haute borne » abritait donc un personnage fantastique, sans tête, qui battait la campagne, la nuit et trompait les voyageurs incertains. On disait que celui qui s'était égaré « avait rencontré Blaisot ».

En 1795, au bois de la Cugne, (lieu-dit, la terre Potard) a été découvert, parmi de nombreux débris de tuiles romaines, un premier hypocauste, à 0,60 m de profondeur et sur 30 m de développement. Foyer souterrain formé d'une maçonnerie mêlée de terre et de briques, et recouvert de grands carreaux. Il n'en reste plus trace. A proximité, on trouva une pièce de monnaie d'or, du type propre aux Véliocasses.

En 1834, à peu de distance de BEAUJARDIN, près du chemin qui vient de SAINT-CLAIR, et auprès d'un petit ruisseau d'eau vive, dit des Cromieux, possédant une qualité particulière, « qui ne fit jamais de mal aux moissonneurs altérés par les plus fortes chaleurs », on a découvert, en creusant un champ, à deux pieds et demi de profondeur, une construction que l'examen fait tout d'abord prendre pour un four, mais que les hommes versés dans la Science des Antiquités reconnaissent rapidement comme un fourneau calorifère romain appelé hypocauste.

A l'intérieur se trouvent 25 piliers en briques dont le bas est enterré et dont le haut est surmonté d'un chapiteau. Ils supportent par leur ensemble un plafond fait avec une espèce de ciment de 18 lignes d'épaisseur et formant carrément cinq galeries à jour, chacune de quinze pieds de profondeur, de quinze pouces de largeur et de dix-huit pouces de haut.

En pénétrant au milieu de ces galeries, non sans difficulté, on s'assure de tous ces détails. La teinte noirâtre répandue à l'intérieur, a fait que l'on a cru tout d'abord à un four ; cependant, à part l'entrée, agrandie par suite de dégradations, il n'y a aucune issue ; d'où impossibilité de rester sur cette impression.

Le propriétaire du terrain sur lequel on peut voir, à l'aide d'une pente douce, cette curieuse construction, paraît beaucoup s'y intéresser. On assure que plusieurs hypocaustes couverts de terre ne sont pas éloignés de celui-ci et pourraient facilement être mis à jour, sans nécessiter de grandes dépenses (Andry - Statistiques du Canton de Magny). En outre, la litho de VILLAIN, aux estampes de la Bibliothèque Nationale (1836 - 505) montre bien des piliers de briques carrés, assez épais, entre lesquels on peut passer.

« J'y suis passé en 1893, ajoute une note manuscrite de Monsieur REGNIER, aux Archives de l'Eure ; c'est rebouché, mais rien n'a été détruit ». Le propriétaire est Monsieur PERIER de BOURY.

En 1933, au même endroit, mais sans confusion possible entre les deux, Monsieur DESTOUCHES a ouvert une autre fouille. Ce qu'il a trouvé est tellement différent que je me demande s'il ne faut pas reporter la première découverte dans le pré plus loin, sur la route de Gisors, au carrefour de la route de BOURY-DANGU.

Monsieur DESTOUCHES a mis à jour la base de sept salles appartenant à deux maisons contiguës, sur une longueur de quarante trois mètres sur sept mètres. Le système de chauffage y était très complet. Non seulement toutes les salles étaient sur piliers d'hypocaustes, faits de carreaux de terre octogonaux, empilés les uns sur les autres comme des assiettes, sans grand mortier d'assemblage, donc chauffés par en-dessous, mais la chaleur circulait encore le long des parois internes, dans des tuyaux perforés entre eux et accolés aux cloisons.

Deux salles avaient un solin de ciment le long de la paroi pour empêcher l'eau de s'infiltrer entre le mur et le sol ; elles servaient donc de salles de bain. Entre deux salles, on a constaté la présence d'une cuve à eau et baignoire, creusée dans le sol et comportant un tuyau de vidange. Il y avait des débris de vases dans une autre salle et des déchets de cuisine dans une quatrième. La fouille limitée n'a certainement découvert qu'une partie des constructions qui doivent s'étaler plus à droite.

Vu l'importance du chauffage, et le fait que le ru passait dans la propriété, en dehors des fonctions thérapeutiques de ses eaux qui n'ont rien donné à premier examen, Monsieur DESTOUCHES était fondé à croire à un balneum, trop exigü pour constituer des thermes. Ce ne peut être non plus un fanum ou temple rustique. Il y avait sur les murs, des traces de peinture mélangée à du bitume blanc. A proximité, une partie de voie antique, parallèle à la route, peut-être la chaussée de Jules César allant de SAINT-CLAIR à CHAUMONT dont parle un arrêt du Parlement de 1306, et trois grandes pierres, peut-être des bornes milliaires romaines (Bulletin de la Commission des Antiquités de S. & O., 47^{ème} volume 1935).

Au CHAMP-DOLENT, le curé de BOURY a trouvé une douzaine de sarcophages dans lesquels il y avait des vases funéraires remplis de charbon brûlé (au Musée de Beauvais). Le bois qui se trouvait tout contre l'a empêché de continuer ses recherches (Notice sur des fouilles en 1889 à BOURY, PARNES et BREUIL, par A. BATICLE - Annuaire statistique de l'Oise et du diocèse de Beauvais 1896 - 71^{ème} année).

Les pierres tournantes de BEAUJARDIN, cromlech dominant le hameau, pivotaient sur elles-mêmes pendant la messe de minuit à Noël. Elles avaient cent quatre vingt mètres de tour et comptaient encore sept pierres au début du XIX^{ème} siècle. On a trouvé des haches en silex (actuellement au musée de Beauvais). Ces blocs ont été utilisés pour faire un rocher artificiel au parc du château de BOURY en 1828. Leur configuration primitive n'était pas discutable ; il n'en reste que trois pierres émergeant à peine du sol.

A SAINT-CLAIR même, un bulletin ancien de la Société libre de l'Eure, que je n'ai pu identifier, signale page 54, un dolmen, détruit sur les lieux ; et page 126, la découverte de sépultures mérovingiennes.

Au Courmont, il y a 80 ans, cinq ou six tombes de même provenance ont été trouvées derrière la maison ALLEAUME, en plantant la haie qui sert de limite actuelle à la propriété. Le fermier PARMENTIER m'a montré deux débris de ces tombes ayant glissé dans la pente du raidillon derrière la ferme. La pierre blanche et tendre est facilement reconnaissable.

Au-dessus, au lieu-dit « sur le coq », Monsieur DESTOUCHES a trouvé en 1929, plus de trente de ces sépultures en pierre de Saint-Gervais, rétrécies à l'endroit des pieds, abîmées par la charrue, la plupart sans couvercle, les ossements dérangés ou absents, sept vases funéraires entre les chevilles ou à gauche du crâne, une boucle de ceinturon, une pointe de scramasaxe, mais pas de monnaie.

En outre, au bout de la ferme, derrière l'église, en regard de la petite porte faisant pendant à celle de la sacristie, récemment dégagée, il a trouvé, sur l'indication du pendule de sourcier, à trois mètres soixante, un squelette de un mètre quatre vingt dix sept, la tête dépassant du sarcophage, un supplicé aux mains absentes, les moignons des bras brûlés.

Dans la cour de la Ferme, accotés au mur de l'église (ancienne façade), trois squelettes de moines, à même la terre, la forme du capuchon rabattu sur la tête ayant été moulée par la terre.

Sur la place de l'église, quatorze sarcophages, dont trois d'enfants, le fond creusé en berceau, les couvercles bombés, pauvres d'ossements, mais riches en débris de vases, deux aiguilles en bronze, dont l'une perçait encore un crâne, deux vases lacrymaux, des perles en verre, un bijou mérovingien figurant un aigle aux

ailes fermées, monté sur une plaque or et argent, l'œil et la pointe de l'aile ornés d'un grenat et l'entrepatte d'une émeraude (au Musée de SAINT-GERMAIN) . Le pendule a indiqué également, dans l'allée centrale de l'église, un caveau de sept mètres sur un mètre cinquante avec un squelette au bout.

Dans les friches, au-dessus du bois de SAINT-CLAIR, en 1931, Monsieur DESTOUCHES a dégagé un dolmen qui n'était peut-être que le bout d'une allée couverte détruite. Le sol formé d'une dalle de sept mètres sur trois était couvert de nombreux débris d'ossements, dont un tibia où était encore fiché un bout de flèche en silex, deux amulettes de trépanation, une cuiller à parfum en bronze, donc romaine, des aiguilles en os, des pointes de flèches, des débris de vases, peu de haches en silex, mais pas de monnaie.

A proximité, il a découvert un petit atelier de taille de silex, comportant de nombreux copeaux de silex, plus ou moins informes et des percuteurs étoilés.

A signaler aussi, sur le rebord du coteau dominant COPIERRES, les restes d'un dolmen.

A DAMPMESNIL, sur la crête qui le sépare de BERTHENONVILLE, étaient groupés :

■ l'allée couverte, dans le deuxième buisson à gauche, en montant l'allée jalonnée par les Ponts et Chaussées (elle avait été surnommée « le trou au loup », marquée par la griffe du diable, trois cercles concentriques sur la première pierre de gauche) ; la pierre Pétrie, sur le sommet, partie d'iceberg émergeant en hémicycle de vingt sept mètres sur six, avec tout autour, à une distance de vingt mètres, un cercle de neuf pierres ;

- au sud, à mi-côte, un menhir, encadré de deux monolithes, qui allait boire, la nuit de Noël, à la proche fontaine Madame, aux cacaux (cigales) rouges, laquelle changeait en bêtes les esprits forts, ennemis des superstitions, qui venaient y boire. Il n'en reste rien.

LECLERC de PULLIGNY, dans sa Préhistoire du Canton d'ECOS, signale la disparition de nombreux autres vestiges et affirme que, vu son importance, DAMPMESNIL et non DREUX, était le lieu de réunion druidique de la France indiqué par la phrase fameuse de César. Il est vrai que Raoul de PRESLES, secrétaire de PHILIPPE le BEL au XIVème siècle, revendique le même privilège pour une pierre droite disparue entre la Troësne et le Réveillon, près de GISORS.

DU Ier au IXème SIECLE

En 350 avant J.C., les Belges refoulent les Gaulois à l'Ouest de la Seine. Ils s'appelleront Véliocasses (de Waeschgast : intrus), et les autres : Chartrains.

SAINT-CLAIR, à l'époque romaine, s'appelait VULCASSUM ou BOURG VULCAIN. L'origine étymologique de ce mot l'apparente à ces Véliocasses dont Rouen marquait le centre. Pourtant, le chanoine Simon fait une réserve, les noms des peuplades gauloises ayant échappé à la terminologie latine et romaine. Disons plutôt que ce nom vient des forges installées sur la voie romaine pour ferrer les chevaux. En effet, notre pays, situé à mi-chemin de Paris et Rouen a toujours constitué un relais important. Appartenant à la Gaule Belge, les Véliocasses résistèrent courageusement à César, même après la défaite de Vercingétorix. Définitivement vaincus au confluent de l'Oise et de l'Aisne, ils relevèrent alors de la seconde Lyonnaise, dont le gouverneur résidait à Rouen.

Sous les deux premières races, le mot Vulcassinum est remplacé par Comté Vilcassin (750), et postérieurement au traité de Verdun (843), apparaît le nom de Vouquessin. Il devient alors Veulquessin pour aboutir au Moyen-Âge à Welquexin-le-François. L'on connaît la liste de ses comtes de 853 à 1032, époque où le roi de France redevenu suzerain de ce pays par mariage de son troisième fils Hugues avec Alix, fille de Gauthier IV, cède sa suzeraineté à Robert le Diable, duc de Normandie.

La voie romaine, parallèle à la route actuelle de Pontoise à Magny, se confondait avec celle de Magny jusqu'à SAINT-CLAIR où elle empruntait la cavée, l'impasse Paul Bert en ligne droite, passait sous le château-fort immédiatement à droite, pour aboutir au gué de la pointe de l'île, gagner le dessus du « four à chaux » et s'aligner en bas de l'axe de la grande descente d'Authernes. Le pont marchand (servant au transport des marchandises) fut construit par les moines à partir du XIème siècle, ainsi que la chaussée lui faisant suite et traversant la vallée.

La rivière du pays, l'Epte, était connue comme très poissonneuse. L'itinéraire de l'Empereur Antonin en 150, vante ses anguilles, truites, écrevisses et goujons. Il y avait même encore des écrevisses en 1832, SUGER, dans sa « Vie de Louis le Gros », dit « Grata piscium fecunditate Epta » (L'Epte est plaisante par son abondance de poissons).

Les Véliocasses sont convertis au IIIème siècle par Saint Nicaise, ermite à Gasny et surtout Saint Mellon, mort évêque de Rouen en 286. Avant que Clovis n'établisse la domination des Francs sur l'Île de France, notre pays eut à souffrir des invasions des barbares de 385 à 450. Toutes les « Villa rustica » que l'on fouille portent des traces de destruction par incendie.

Vers 450, les Huns (ou plutôt les Germains, car les Huns ne montèrent pas au nord de Paris) ravageant tout le pays autour de l'Oise et de la Somme, furent attaqués sur le plateau entre BOURY et PARNES, aux Gagnis, par un chef des Véliocasses (Vexiens) suivi de tous ses clients, serfs et paysans. On se battit tout le jour, et vers le soir, les tartares repoussés s'enfuirent vers Poto-Monthel (Saint-Clair ?). En passant sur le pont du Cudron, élargi en étang à cet endroit, ils s'y culbutèrent et s'y noyèrent. Dès lors, le pont fut appelé « Pont Tartarin » (notes sur Parnes par Lefrançois).

Ce passage emprunté aux Archives du château de Boury, aujourd'hui à Beauvais, remet en question l'emplacement de Petromentalum, ville fantôme de 10 000 habitants, située par la carte de 240, dite de Peutinger, sur la voie romaine, à égale distance de PARIS et ROUEN, au carrefour d'une autre voie DREUX - BEAUVAIS. Son étymologie est celtique et veut dire : carrefour, et non : petite montagne pierreuse. Jullian, Lefèvre-Pontalis et Plancouart la situent à Cléry-en-Vexin, plutôt qu'à La Chapelle, la Haie des Gendarmes de Banthelu, ou même Nucourt. Seul Walchnaër la place à Saint-Clair-sur-Epte, mais le sous-sol du village est trop pauvre d'anciens vestiges, il n'y a pas la place. D'ailleurs, la Charte de Doublet est formelle : le nom de Saint-Clair a succédé à celui de Vulcassum. Notre pays ne saurait prétendre à la succession. Il n'en reste pas moins que celui qui retrouverait dans un vieux texte, le nom de ce lieu dit : Poto-Monthel, pourrait le situer et par là même, résoudre une question toujours en suspens.

En 638, la contrée passe du domaine de la couronne à l'abbaye de Saint-Denys sous Dagobert Ier. En 841, Rieufe, archevêque de Rouen, signe une charte de donation au Prieuré. En 856, les Normands envahissent la vallée, bousculent le corps d'observation posté à Neaufles par Charles le Chauve, et ravagent le Vexin.

LE SAINT DU PAYS

Un religieux nommé Clair vint fixer alors son ermitage au lieu-dit : Pré du Paradis, où il mourut assassiné en 884. L'Abbé LAUTRAM a réédité sa Vie, après celle du Chanoine LEGROS, une autre restée manuscrite du curé BELHOSTE (début du XIXème) après surtout la Vie de Robert DENYAUD, curé de Gisors en 1633, aveugle et guéri par Saint Clair.

Certaines « Vies » de saints se ressemblent beaucoup :

- Vie de Saint Victor de Marseille ;
- Vie de Saint Clair prêtre reclus à Nacqueville par le P. Lebon (1630) ;
- Notice anonyme des Chanoines de Rouen au XVIIème ,
- Vie de Saint Clair (Paris 1776),
- Vie de Saint Clair de Jacques Boireau, curé de Saint Clair en Loudunois (1776). Ce dernier toutefois fait volte-face en cours de récit. Après avoir revendiqué le droit de considérer notre Saint comme celui dont il préside le pèlerinage, les reliques et la fontaine miraculeuse, il s'aperçoit qu'il s'est trompé, et relève du Clair, disciple de Saint Martin. Le texte définitif se séparant de la légende figure sous la signature du Père Poncelet (Grands Bollandistes, tome 63, 1897), et il ne rejette pas grand chose du peu que nous connaissons.

Il y a en outre au « Propre des Saints de France », neuf autres Saint Clair. L'un, ancien prêtre des idoles, converti par Saint Nicaise (martyr à Gasny) ayant été de sa suite, la noble Pienta de la Roche-Guyon l'avait pris comme directeur de conscience. Il a été bien souvent confondu avec le nôtre par les historiens locaux, bien à tort croyons-nous, aucun rapprochement sauf la proximité de leur lieu de séjour temporaire, n'étant possible à six siècles de distance entre un saint obscur des débuts du christianisme, dont l'existence même est contestée, et notre Patron, plus connu encore à Cherbourg, dans la Manche et le Calvados que chez nous.

Un autre Clair, évêque de Nantes, au IIIème siècle est invoqué le dix octobre, pour les yeux lui aussi, patron des miroitiers, ouvriers en glaces, émailleurs, brodeurs, boisseliers, vendangeurs. Son secteur de notoriété ne se mélange nullement avec celui du nôtre.

Un Clair est mentionné au puits des martyrs de la cathédrale de Coutances.

Il y a le disciple de Saint Martin précédemment mentionné, fêté les 8 et 28 Novembre à Tours et Loudun ;

Citons également :

L'évêque de Cologne au VIIème siècle ;

le 1er Evêque d'Albi, martyr en Aquitaine ;

l'abbé de Saint Marcel à Vienne, mort en 660 ;

Clair de Selingstadt, fêté le 1er février, moine reclus, mort en 1040 ;

Clair d'Apt, évêque et martyr : 9 février ;

Clair d'Arrezzo, 1433 ;

Clair de Florence, 1259-1308 ;

Ces deux derniers étant franciscains

Pons Clair, juris-consulte à Valence, qui n'a pas été porté sur les autels.

Mention spéciale doit être réservée à un Clair, prêtre ermite dans la forêt d'Yvelyne proche de Gometz-le-Châtel (Seine & Oise) dont on ne sait absolument rien sinon qu'il y a passé sa vie (l'abbé Lebeuf est formel). Une Charte du VIIIème y indique un « mons presbyteri ». A deux lieues, à la limite du diocèse de Paris et de celui de Chartres, un hameau de la paroisse de Péqueuse était dit : « La grange Saint-Clair », certainement une ancienne chapelle, son ermitage, où il aurait été inhumé. A proximité, le lieu-dit : « Clair fontaine » est bien la fontaine de Saint-Clair. L'appellation de Saint Clair de Gometz est liée à ce village de Gometz. Le château date d'au moins 1070, et le village est plus ancien que le château.

Le corps passa de son ermitage au château, puis à Souppes-sous-Montargis où, en 1774, il était encore, moins une partie de la tête restituée à Gometz. Notre saint ne pouvant avoir deux têtes, il s'agit forcément d'un autre personnage. Il y était représenté en évêque. La fête était le 18 juillet (date de la translation), la mort étant le 4 novembre, et le concours de peuple à la Pentecôte. La confusion est évidente. En absence de tout renseignement biographique, les usagers de la fontaine guérisseuse, sinon miraculeuse, ont voulu lui donner un état civil. Ils lui ont donné tantôt celui de l'archevêque de Cologne, tantôt celui de notre saint, par analogie avec son genre de vie et sa bienfaitante spécialité.

C'est ce qui explique que, par réciprocité, l'abbé Legros ait signalé la présence à Gometz de notre saint, alors qu'il n'est jamais descendu au sud de Paris.

Guillaume, deuxième seigneur de Saint-Clair, est le premier à faire mention de la fontaine au XIII^{ème}. Tous les mois, un habitant de Gometz-la-Ville, descendant avec un baril chercher de l'eau de la fontaine, en faisait lui-même gratuitement la distribution (Mémoires de Philippe de Commines, seigneur d'Argenton - 1445 - 1509).

En 1497, le prieur Saint-Clair doit service à Gometz-ville, quatre fois l'an, aux fêtes importantes.

En 1670, lettre du Comte de Chambertain :

« Le sieur Isaac Mesnier me fait savoir que l'eau de la fontaine nouvellement découverte au mois d'avril 1670, proche de Saint-Clair, à six lieues de notre bonne ville de Paris, fontaine dite de la Hacquinière, à gauche de l'église de Bures, opère journellement des miracles sur les malades, fait recouvrer la vue aux aveugles. Elle avait été trouvée une première fois en octobre 1619 par la recherche de Messire Guislain Hepveu, sire de Longavesnes ; les effets des grandes vertus et propriétés de l'eau minérale et médicinale, avec le gouvernement requis et nécessaire à l'usage de cette eau, tant pour la préservation que pour la guérison de plusieurs malades en apparaissent tous les jours. Une femme qui a voulu vendre cette eau a été punie par la justice divine. Les impotents y ont été fortifiés ; les enflures, la pierre, la gravelle, la teigne ont guéri en buvant de cette eau ou en s'en frottant. On y venait d'Orléans, Blois, Tours, Perche et Normandie. En trois jours, on guérissait de la fièvre et du tremblement du corps. En 1620, la fontaine sentait le cuivre et le fer, les grenouilles n'y pouvaient vivre ; elle rendait le pain bleuâtre et la noix de galle rouge. - Thèse d'Antoine Charpentier en 1623 : Les mélanges des eaux des onze fontaines rendent ces eaux différentes de celles de Spa et Forges, mais vu le grand nombre d'expériences, il faut conclure qu'elles sont toutes médicamenteuses. »

Au XIX^{ème} siècle, on venait encore en chercher et on y faisait procession avec grand messe à l'église Saint-Clair. Jusqu'en 1870, la fontaine restait un lieu de pèlerinage très suivi. En 1900, quelques personnes vont encore s'y laver les yeux, mais elle est presque oubliée, les bassins sont négligés et l'on peut à peine y prendre de l'eau.

La porte de l'église de Gometz-le-Château est « *Sub invocatione sancti Clari* ». Deux reliquaires : le chef en argent massif où il n'y a ni figure, ni mitre, ni crosse ; et un plus récent, carré, en cuivre avec émail, supporté par un pied de même matière, sur lequel une multitude de peuples est représentée.

Description de la fête patronale au XVI^{ème} siècle, en l'honneur et à l'avantage de la fontaine Saint-Clair et de la procession à la source avec costumes et travestis symboliques. « *Cy avançaient quatre valets portant la magnifique image de Saint-Clair sans mitre, ni crosse, de huit palmes, soubassement en albâtre, en figure heptagone, formée d'agates et sélénites, sur la poitrine, un aigle émaillé noir, robe courte de couleur roy, pourpoint de chamois ; onze demoiselles en robes vertes et blanches avec flacon de cristallin rempli de l'eau miraculeuse ; quatre cavaliers, un tenant un bâton très fleuri, un une coupe d'airain, un une épée, le dernier un écu d'or et de flamme ; quatre rois, quatre reines ; quatorze valets, vingt et un bateleurs ; grand prêtre mitré et empereur couronné ; Mélissandre et Luciane, Hugues, (c'étaient des seigneurs légendaires du pays), chariot de triomphe ; capucin tenant une lanterne ; angelots, squelette ; Agnès de Garlande sur une litière et des fleurs ; un taureau, un aigle et un lion, un homme avec, sur la tête, une bouteille à la mode cantalouze, faisant le boniment (scrofule, mal sacré, fièvre quarte, etc...), les bourgeois de Gometz-ville avec leur baril pour prendre de l'eau, et les corporations ».*

« Souper et bal champêtre. En queue, un fol, besace sur l'épaule, filet à papillons à la droite, sur la tête, un grand oiseau noir et suivi d'un chien ».

Le 26 messidor, an III, la fête est philosophique. La manie d'attribuer la vertu thérapeutique d'une source à un Saint est morte. Il est ridicule que les larmes de Saint-Clair donnent vertu à de l'eau. Chacun porte un bouquet de fleurs, de fruits ou d'épis. Jean-Jacques Rousseau est là, tête nue ; 17 jeunes filles couronnées, unies par un ruban, l'entourent.

Figures allégoriques vêtues d'habits de seigneurs en haillons. Huit bœufs traînent un chariot portant une bouteille triangulaire sans culot, offerte par Meudon.

A côté, une jeune fille représente la vertu naturelle et bienfaisante de la fontaine. On met le feu aux haillons. La statue du saint est camouflée en celle de la Sagesse et de la Régénération.

ICONOGRAPHIE

Saint-Clair est souvent représenté portant sa tête d'une main, et de l'autre, cachant les yeux de sa tête.

On voyait aussi à ses pieds des yeux de verre en guise d'ex-voto, et à la chapelle qu'il partage avec Saint Eloi à Nassandres, des lunettes, des visières et des rubans blancs. « Nous avons vu, écrit M. le Roune, quelques pèlerins faisant chauffer leur mouchoir au brasier pour se l'appliquer, brûlant, sur les yeux ».

Parfois le saint ne tient en mains que son occiput, puisque ce serait au-dessus des yeux qu'il aurait été trucidé, comme, en notre église, le petit buste en bois. Une seule statue de la Manche respecte la vraisemblance en laissant au saint son crâne ouvert par le haut, d'où l'on aperçoit la matière cérébrale. Partout ailleurs, dans ce cas, on le représente sans tête. La présence, dans la châsse de la seule calotte crânienne qui se détache naturellement du crâne après la mort ne viendrait à l'appui de cette présomption que si on y relevait la trace de coups de d'épée.

Bien entendu, on devrait supprimer dans ce cas, la tradition du saint ramassant sa tête entre ses mains et venant tomber définitivement dans l'église pour indiquer le lieu de sa sépulture, à l'exemple de

Saint Denys et de Saint Lucien de Beauvais, détail douteux ajouté par des hagiographes trop bien intentionnés.

Il est représenté en diacre du temps des premiers Chrétiens, ou en moine au crâne tondu, ou en prêtre avec une chasuble. Il guérissait encore les lunatiques et paralytiques. Il protégeait les marins en péril de mer, ainsi qu'en fait foi Denyaud rapportant qu'un navire en forme d'ex-voto décorait sa chapelle à l'église de Gisors.

On lui attribuait une influence sur les périodes de pluie au début de l'été et sur le déclenchement des tempêtes.

A Cherbourg, s'il pleuvait à la Saint Médard, il pleuvait jusqu'à la Saint Clair parce que Saint Clair, invité par Saint Médard le jour de sa fête, le 8 juin, lui aurait emprunté son cheval pour rentrer et oublié de le lui rendre. Saint Médard en aurait été si contrarié, qu'il se serait mis à sangloter tous les jours en ne le revoyant pas, jusqu'à ce qu'il eût recouvré sa monture en allant rendre visite à Saint-Clair, le 16 juillet ; mais il aurait été si affecté de cette affaire, que parfois, à l'anniversaire, il se remettait à sangloter, déclenchant par sympathie les larmes du ciel. C'est ce qui explique les ouragans de la Manche, le soir de la fête, qui changeaient la foire en cloaque et chassaient les promeneurs trempés.

HISTOIRE IE

L'Histoire est très bien décrite par l'Abbé LAUTRAM. Il n'y a qu'à s'y reporter. Cependant quelques remarques sont à ajouter :

Clair se serait appelé Guillaume et Cyrin Alfordus ; une confusion de noms étant possible pour ce dernier avec Quirin, compagnon de Nicaise. Clair est bien né en 845 sous Edmond le Vieux (841-846) et non sous l'autre Edmond qui régna de 855 à 870. Comme il a été ordonné par Ségimand en 870, date repère, il avait certainement plus de 15 ans. L'évêque de Coutances était alors errant, sa ville venant d'être incendiée par les Normands. Le bon sens veut que la mise en demeure de se marier entre 20 et 22 ans ait été la cause de sa fuite en 866 ou 867. Il passa deux ans à Nacqueville. Puis il se mit entre les mains de l'abbé de Malduin, Odebert, à qui il fallut un minimum de temps pour le préparer à la prêtrise. Il dut fuir vers 872 et il vécut 12 ans cette existence singulière d'ermite errant, toujours à la recherche d'un incognito sans cesse dévoilé, toujours traqué. Sa réputation de sainteté causa sa perte en signalant sa présence partout où il passait, ce qui l'obligea à ne séjourner nulle part.

Il erra longtemps, dit la chronique, dans les cavernes et les forêts de la Neustrie et nommément dans les bois du pays d'Auge. Obéit-il au profond instinct voyageur de la race anglaise ? Fut-t-il vagabond pour protéger sa tranquillité de célibataire contre une virago déchaînée, à la fois Antinéa, Frédégonde et Marguerite de Bourgogne ? Défendit-t-il son incognito et l'isolement nécessaire à sa vocation érémitique, contre la foule attirée par sa réputation de Saint et de Thaumaturge ? Il faudrait un Pierre Benoît, spécialiste de la psychologie des femmes fatales, avec plus de sensibilité religieuse ; il faudrait un Mabille de Poncheville pour refaire l'itinéraire parcouru depuis Cherbourg et recueillir tous les souvenirs égrenés un peu partout. N'oublions pas que Saint-Clair-sur-Epte ne fut qu'un moment de sa vie, et que cent autres endroits l'ont honoré en même temps que nous, et, dans le passé du moins, autant que nous.

Les survivances du culte sont inégalement réparties en Normandie. La suprématie de la Manche n'est pas contestable. Vient ensuite le Calvados où de très nombreux hameaux ont pris le nom du Saint. Le pèlerinage à la Chapelle de Saint-Clair de la Pommeraye a été célèbre et passe pour fort ancien, également celui des Moulineaux près de Caen.

L'Eure n'est intéressée que par la Haye-de-Routot et la région de Bernay. La Seine Inférieure est très décevante. Le Pays de Caux a été certainement évangélisé et particulièrement fervent puisqu'il nous fournissait annuellement de nombreux pèlerins et il n'y a pas d'effet sans cause, mais il n'y a pas ou presque plus de traditions survivantes, et les chroniqueurs locaux restent vagues.

Une statue dans une église n'a pas plus d'importance pour le folklore aujourd'hui que celles de Sainte-Thérèse, Saint-Antoine et Notre Dame de Lourdes, universellement répandues. Une chapelle isolée ou une église évoque une dévotion particulière ou la reconnaissance d'un pèlerin guéri, consacrant un lointain souvenir. Une fontaine - il y en eu 32 - signifie un pèlerinage et probablement la bénédiction du Saint à son passage. Enfin 5 villages qui ont pris le nom du Saint, ne l'ont certainement fait que parce qu'il y a stationné. Cette hiérarchie n'a rien d'absolu. De nombreux villages affirment la vérité de son passage. Une tradition orale a autant de force qu'un texte jusqu'à preuve du contraire ; on n'a pas le droit d'en douter. On peut rétablir l'itinéraire parcouru à la densité et au groupement des lieux de culte. Le voici à peu près :

Après Nacqueville (près de Cherbourg) et Malduin près de Valognes, la forêt de Brive et Barnavas (canton du Theil), il descend à droite de Saint-Lô, puis braque sur Granville où il aurait poussé jusqu'aux îles Chausey. Il revient entre Mortain et Vire, remonte sur Caumont l'Eventé, Villers-Bocage, contourne Caen par le Nord, va jusqu'à Honfleur, passe à la Haye-de-Routot, au sud de la forêt de Brotonne (soit qu'il passe la Seine à Caudebec, soit à partir de Gournay) en fin de carrière, il se consacre au Pays de Caux. La marche est plus rapide par la région de Bernay et Flacourt près de Mantes. Le voilà à Paris, à Saint Germain des Prés, plus longuement à Saint Victor (halle aux vins). Il repart par Pontoise, effleure l'Oise, culmine à Gournay-en-Bray, rétrograde à Gisors pour terminer chez nous une course qui ressemble à une poursuite entrecoupée de haltes dans des cachettes, monastères, bois et grottes (Pays d'Auge) . Sa sainteté le démasque chaque fois et remet les assassins sur sa trace. Du Saussay prétend que cette étrange princesse était du Vexin et non du Cotentin ; cela est invraisemblable, car alors pour fuir, Clair serait allé d'Ouest en Est, au devant d'elle. Inquiétante figure qui avait pour devise : le mariage ou la mort, et qui , ayant échoué dans son premier projet, poursuivit si longtemps et si loin

l'exécution du second, sans accepter que l'injure soit effacée par la fuite, l'oubli du temps et la distance.

Reprenons, point par point cet itinéraire :

NACQUEVILLE :

Première résidence. Anciennement forêt de Saint Clair des Marais. Les Chartes du Prieuré de Vareville (XIIIème) signalent l'arrivée, d'Angleterre, de Clair (juxta Sanctum Clarem, près de la Chapelle de Nacqueville) . Le souvenir du saint s'est conservé particulièrement vif sur l'emplacement de l'ermitage où il vécut deux ans . Une chapelle y fut érigée à flanc de coteau, près du village de la Rivière, au pied de la cavée d'Amfreville, en bas de Nacqueville, près de la grand route et du rivage.

Autrefois, pèlerinage avec procession. Le prêtre récitait un évangile sur la tête des pèlerins. La Chapelle est depuis longtemps désaffectée ; elle sert à loger les outils et engrais du jardinier de l'enclos, les vieux murs de pierre se lézardent. La fontaine, dans le champ voisin, où les gens allaient se laver les yeux pour y voir clair, est à sec , son eau ayant été collectée par un puits creusé récemment pour l'alimentation d'une ferme voisine. La chapelle dépendait de l'abbaye N.D. du Voeu dès 1231 comme le constatent deux bulles pontificales, l'une d'Alexandre III en 1180, l'autre de Nicolas IV en 1291. Elle devint le centre d'un très important pèlerinage le 18 juillet. Dès la veille, l'affluence était telle que, comme on profitait de ce rassemblement pour faire des transactions, il s'institua spontanément une importante foire. Le seigneur de Nacqueville, Herbert Carbonel, obtint de Philippe le Long, le droit d'y percevoir des redevances. L'acte de concession est daté de 1318. Les considérants déclarent que de cette création, pouvait découler une utilité non modique pour la patrie tout entière. Cette foire se tenait autour de la Chapelle. Celle-ci fut mise en vente à la Révolution pour 1 600 F, les statues furent vendues en 1793, un sou chaque. Transférées à Querqueville, en 1828, Mme Segonda, héritière de l'acquéreur Rouxel, les rendit à la Fabrique. Le 2 juillet 1791, sur expédition du sieur Barbou, ci-devant seigneur du lieu, un arrêté du district de Cherbourg décida que la foire se tiendrait désormais à Querqueville, plus commodément que sur les coteaux abrupts de Nacqueville.

Saint Clair est le deuxième patron de l'église de Nacqueville après Saint Laurent. Il existe une relique dans le reliquaire, à gauche du maître autel.

QUERQUEVILLE :

Dans le cimetière entourant l'église, Chapelle de Saint Germain Scott, antique monument de l'évangélisation de la Hague au Vème, à l'époque saxonne : deux statues anciennes, l'une décapitée par accident, l'autre en bois peint, d'un diacre tenant en mains son occiput (serait celle de Nacqueville). En 1935, on voyait à travers la porte close, un certain désordre, les bancs de sapin disloqués, les feuilletts de missel éparpillés en tas.

La foire de Querqueville était, au XIXème, le grand événement du pays, la grande assemblée où affluait toute la région, y compris les Normands des îles, spécialement les Aurigniens. Les Cherbourgeois y accouraient pour manger sur l'herbe du mouton rôti en plein air. On comptait encore 15.000 visiteurs en 1900 ; on y achetait des mirlitons en papier.

Ce n'étaient pas que les seuls modestes ouvriers
Qui rêvaient de Saint Clair pendant toute l'année,
Employés, bourgeois, gros ou petits rentiers,
Marchands et leurs commis, surtout l'après-dînée,
Avaient tout délaissé pour fêter ce beau jour.
On eut en vain cherché quelque boutique ouverte
Cherbourg était sorti, la ville était déserte.

Le terrain a été pris par un aérodrome, une tradition millénaire s'est effondrée.

CHERBOURG :

On montrait encore il y a 100 ans, au coin de la rue des Prés, une maison où il aurait logé à son arrivée. Cette maison du XVIIème n'aurait pu que remplacer l'authentique ; en tout cas, il y resta peu.

NEGREVILLE :

Deuxième ermitage, près de Valognes, jouxtant l'abbaye de MALDUIN, aujourd'hui ferme Saint-Clair, identifiée par quelques pierres, après les recherches du curé Paté dans la pièce de terre de M. Préménil. Le ru Saint-Clair ou Costes a servi au Saint pour se laver les mains après un miracle : il en est devenu miraculeux.

Louée de domestiques à la Saint-Clair. Eglise paroissiale dédiée à Saint Paul et Saint Clair, ce dernier fêté davantage.

Si Saint Clair avait dû quitter son ermitage de Nacqueville pour se réfugier à Malduin, c'est qu'il eut à souffrir de la malveillance du voisinage suspectant sa qualité d'étranger. Plus vraisemblablement, c'est qu'il fut dérangé par les invasions normandes. Quelques années auparavant une expédition de Vikings avait détruit Valognes, incendié les Abbayes du Ham, de Saint Marcouf, du Vieil, le bourg de Montebourg, le château de Cherbourg. Charles le Chauve, pour combattre les Normands, fit appel aux Bretons et leur abandonna le Cotentin dont ils achevèrent la destruction. Devant la contre-offensive, les Vikings se retranchèrent dans leur tête de pont de la Hague, à l'abri du Haguesick.

A partir de là, ils descendirent sur Cherbourg. La région de Nacqueville devint alors un front : un village voisin s'appelle encore la Marche.

La confusion a été faite de Malduin et de Mandane, fondé par Saint Soubillon, au bord de la mer, près d'Avranches, peut-être le premier Mont Saint Michel. Egalement avec Lieusaint près de Valognes. Le curé Paté (1687 - 1728) a résolu la question.

A Malduin eut lieu le plus long séjour du Saint. Sa sainteté ne pouvait s'empêcher de rayonner. On venait toucher ses vêtements pour être guéri, il est normal que ce soit le nord de la Manche qui lui soit resté le plus longtemps fidèle.

Peut-être a-t-il été l'apôtre de la chrétienté normande primitive, attestée par des noms et des lieux chrétiens de langue danoise de la région : Chrestedal (valeur du Christ), Chrestelot (enclos du Christ), Kerkeville (village de l'église) où les Vikings, non seulement ne détruisirent pas la Chapelle, fondée par Saint Germain Scott, mais en firent le nom normand de la localité. Carquebert, au pays de Valognes (maison de l'église), Calelvy, déformé en Cap Lévy, Fermanville (anse de la Chapelle).

Saint Clair fit un premier crochet vers l'Est par la Forêt de Barnavas, puis prit la fuite vers le sud.

MANCHE :

Arrondissement de CHERBOURG :

Le Theil : statue moderne, vieille fontaine à procession

Les Pieux : peinture rappelant une ancienne chapelle, fête locale avec louée le 16 juillet.

Arrondissement de VALOGNES :

Eroudeville, près de Montebourg : chapelle ruinée, sarcophages (autrefois pour lépreux)

Saint Germain de Vareville : Statue en diacre

Bricquebec : Foire - Assemblée.

Barneville : Chapelle, fête patronale le dimanche précédant le 18 juillet.

Rauville la Plage : Hameau avec fontaine.

Colomby : Saint en prêtre portant sa tête coupée au-dessous des yeux.

Arrondissement de COUTANCES :

Coutances : la Cathédrale, Chapelle du puits des martyrs, où N.D. récompensa par des miracles un culte immémorial à son immaculée conception, sacarium contenant des côtes de Saint-Clair (le nôtre fort probablement).

Bolleville : Chapelle avec Prieuré dépendant de Lessay, héritant au XIVème d'une léproserie locale.

Millières : deuxième patron ; au chœur, statue du XVIIIème avec palme.

Saint-Malo-de-la-Lande : au cimetière, fontaine de Saint Clair, sans culte.

Hauteville le Guichard : statue en bois du XVIIIème.

Montreuil (Marigny) : en diacre, statue du XVIIIème.

Le Lorey : statue récente, mais grande fête de l'année.

Trelly (Montmartin) : Statuette sous la tribune, venant de Saint-Louet-sur-Sienne. Louée des domestiques le 18 juillet.

Donville : Saint Clair s'y est arrêté, il y est toujours vénéré. Il y aurait fondé un monastère. L'église lui

est dédiée, il aurait en outre, évangélisé **les îles Chausey**.

Dragueville, hameau de Mesnil-Villemain : à droite de l'autel, statue de prêtre bénissant, avec un curieux chapeau romantique.

Arrondissement de SAINT-LÔ :

Carentan : Fête le 18 juillet, foire et louée.

Méantis : Chapelle

Saint-Clair-sur-Elle : Eglise sous son vocable, lors de la fondation de la forteresse et de la ville par Mauger. Donnée à l'Abbaye de Cerisy au XIème. Dès lors, foire le deuxième dimanche de juillet.

Marchezieux, Mesnil-Vigot, Romilly-sous-Lozon : A un kilomètre du marais de Saint Clair, dans ces trois villages : butte Saint-Clair avec ruines de Chapelle et pèlerinage. A Mesnil, statue peu ancienne.

Moyon : statue en bois polychrome.

Saint-Lô : Louée de domestiques à la Madeleine, à Percy, à la Saint Jean, à Coutances et la Hagues, le 18 juillet.

Arrondissement d'AVRANCHES :

Saint-Ursin : Le Saint n'est pas décalotté. Dans sa main, une palme et un occiput.

Sautechevreuil-du-Tronchet : Fontaine près de l'église, Villedieu y venait en procession.

Saint-Georges-de-Livroye : statue en prêtre.

Courtils : culte spécial le 18 juillet, invoqué pour les yeux ; fragment de crâne provenant de l'Abbaye Blanche.

Vergoncey : statue en bois.

Avranches : la cathédrale avait des reliques de Clair et Cyrin.

Arrondissement de MORTAIN :

Montjoie : Près des Nouettes, fontaine près d'un oratoire de la Vierge.

Romagny : Statue dans le transept Nord.

Mesnil-Thébault : Statue supprimée par un évêque rigoriste.

Mortain : L'Abbaye Blanche croyait avoir son chef, fractionné en 1825 pour distribution entre plusieurs fidèles. Le Supérieur Chanoine X, dans une visite à Saint-Clair, se rend compte qu'il s'y trouve, et en conclut que son Saint est un Clarus ramené de Rome. C'est le patron du lieu.

CALVADOS :

Arrondissement de BAYEUX :

Bayeux : Chapelle avec confrérie dans l'église Saint Exupère. Le Saint y fit des miracles.

Sainte-Croix-sur-Mer : fontaine.

Le Mollay : église dédiée le 18 juillet.

Ellon (Balleroy) : fontaine.

Caumont : Canton cité pour son culte le 17 juillet.

Arrondissement de VIRE :

Vire : Route de Mortain, Chapelle avec fontaine pour les yeux. La Campénade de 1795 est un poème burlesque de Lallemand, qui met cette invocation dans la bouche de son héros :

Partons, que Saint-Clair voie aujourd'hui nos
bannières,
Poursuivons l'ennemi jusque dans ses frontières

Sainte-Marie-d'Outre-l'Eau : Passage du Saint, peinture de retable (rappel d'un culte ancien).

Saint-Germain-de-Tallevende : un hameau de Saint-Clair.

Sainte-Marie-de-Laumont : Prêtre en surplis.

Arrondissement de CAEN :

Hérouville-Saint-Clair : Eglise du XIIème sous son patronage, fontaine en dessous ; on demande encore de l'eau. Il existe encore une niche, mais plus de statue. Jadis, foire-assemblée. La tradition veut que le Saint ait séjourné en ce lieu. Cochard, notre Curé, leur a donné une relique en 1856.

Il y a quelques années, en creusant un caveau sépulcral sur la pente abrupte qui sépare l'abside de la fontaine, les terrassiers ont rencontré les murs de l'ancienne chapelle construite à la mérovingienne.

Gros blocs de pierre, extraits sur place et reliés par une épaisse couche de mortier mélangé de

briques pilées. Le pavage était formé de pierres mal taillées, sans forme géométrique. Sarcophages trouvés dans le cimetière. Villa gallo-romaine dans le voisinage.

Moulineaux : Eglise dédiée au hameau de la Fontaine Henri, assez célèbre. Vieille statue ayant figuré à des expositions.

Sainte-Croix-Grand-Tonne : fontaine.

Gonneville-sur-Merville : fontaine.

Troarn : un fief Saint-Clair.

Hermanville : un fief Saint-Clair.

Banneville-sur-Ajou : Passage du Saint fêté le 18 juillet. Assemblée et louée. Chapelle du XIII^{ème} dans la campagne, malheureusement abandonnée.

Arrondissement de FALAISE :

Saint-Clair-de la-Pommeray : Ce nom vient d'un essai de plantation de pommiers à la limite de la paroisse de Saint-Omer. Sur un sommet qui domine la contrée, s'élève une chapelle dédiée à Saint-Clair et Saint-Louis. Datée de 1680, elle succède à une autre qui y était en grande vénération et attirait un nombreux concours de pèlerins à cause des guérisons miraculeuses obtenues par la protection du Saint Martyr qu'on invoquait pour la vue (Abbé Lefournier). L'illustre Abbaye sise sur la paroisse de Saint-Omer avait dans ses bénéfices la Chapelle Saint-Clair où Saint-Louis dut venir en pèlerinage. Elle lui octroya la moitié des coutumes de la foire aux chevaux qui se tenait annuellement auprès de la Chapelle sainte : donation confirmée par une bulle de Grégoire X en 1273.

« A l'heure actuelle, la Chapelle est sur une propriété privée. Le propriétaire accueille les pèlerins qui peuvent y venir prier. Je vais dire la messe le 18 juillet, et je retrouve dans la chapelle la vieille statue de Saint-Clair et, lui faisant pendant, celle de Saint-Louis. Environ cent assistants. Il n'y a plus de foire. A cent cinquante mètres, la fontaine où on se lave les yeux pour maladies de vue, inflammation des paupières et même dartres et affections de la peau. Non loin, ruines d'un château : Ganne ». (Abbé Hue, curé de Saint Rémy).

Pierrefit, ou le Bô, ou la Hoguette : hameau dédié à St Clair.

Bretteville-sur-Laize : fête le 18 juillet.

Mutrecy : fontaine, deuxième patron après Sainte Honorine.

Saint-Sylvain : fête le 18 juillet.

Arrondt de PONT-L'EVÊQUE et LISIEUX :

Saint-Clair-en-Auge ou de Basseneville : Passage du Saint. Paroisse supprimée en 1827, jointe à Goustainville. Charmante église dédiée à Saint-Clair, que l'incurie des habitants a laissé tomber en ruines. Fontaine.

Cambremer : Chapelle aujourd'hui détruite. Un autel à l'église. Fontaine aménagée en lavoir, mais avec partie réservée pour pèlerins éventuels. Passage du Saint qui a stationné quelques temps dans les environs.

Saint-Désir, près de Lisieux : Ancienne maladrerie, remplacée par une Chapelle aujourd'hui détruite. Cette léproserie date d'avant 1179, jamais importante. Décrétale de Grégoire IX sur le mariage des lépreux, assez débonnaire. En 1561, les bourgeois en prennent possession et en font une ferme pour l'hôpital qui le reprend en 1693 à l'ordre de N.D. du Mont Carmel, possesseur pendant vingt ans. A la Révolution, la Chapelle est mangée par le remblai de la route de Caen ; en 1795, on élève un étage pour en faire une habitation. Le propriétaire conserve la statue du X^{vème}, dans une niche, près de sa maison, à l'entrée de la rue de Caen, où l'on mettait les cierges, le clergé y processonnait le dimanche de la passion. En 1862, tous les ans, le 18 juillet, se tenait une assemblée louage dans les bistrotts alentour, à défaut de Chapelle sur place. La niche a été bombardée, mais la statue est intacte. En 1608, l'évêque rétablit la confrérie des Saints Blaise, Clair et Madeleine. Le 18 juillet, fête des menuisiers et ouvriers en bois de petit travail (tonneliers, tourneurs, rouetiers) - Passage du saint.

Saint-Arnoult : Notre Saint y a baptisé dans la fontaine, il y avait une chapelle individuelle détruite. A la chapelle Saint-Arnould, sur l'emplacement du Prieuré, il y a partage entre ce Saint, guérisseur des enfants noués, et le nôtre, guérisseur des aveugles.

Rivière-Saint-Sauveur : sur la route d'Honfleur, chapelle au moins du XIII^{ème}, restaurée en 1607, à la nomination du seigneur d'Ablon. En 1542, Jean Saulnier, pauvre lépreux, plaide au Parlement de Rouen, contre celui-ci, pour obtenir un secours à défaut de pouvoir être hospitalisé à la léproserie

Saint-Clair dont les ressources n'avaient pu la maintenir en état de recevoir les malades.

La chapelle fut abandonnée au XVII^{ème} au trésor de l'église Saint-Léonard de Honfleur, détruite par la construction du chemin de fer, vers 1860. La fontaine existe toujours. Le 18 juillet de chaque année, l'après-midi (et non le matin), l'assemblée a lieu dans le pré alentour.

Honfleur : chapelle dans l'église Saint-Léonard.

Bissières : fontaine.

Sainte-Barbe-en-Auge : au hameau d'Ecajeul, Saint-Clair est vénéré.

Montpinçon : fontaine, fête le 20 juillet.

Moutiers-Hubert : hameau Saint-Clair, fête le 18 juillet.

Saint-Paul-de-Courtonne : Chapelle Saint-Clair-des-Bois, détruite.

Saint-Clair-des-Vallées : saint non identifié.

Vaux-sur-Laizon : fontaine et église dédiées au Saint.

EURE :

La Haye-de-Routot : Fête patronale avec feu nocturne, comme à Saint-Clair-sur-Epte. Le hêtre est coupé, ébranché, le jour des morts, mis à sécher dans le cimetière. Le bûcher est mis en carré, comme un feu de camp et non en fagots verticaux comme chez nous ; le maréchal l'étagé savamment en dégradant. Les charitons dressent une perche de quinze mètres au milieu, dans un trou ad hoc, le tout serré avec des chaînes. Office à 21 H 30, maire et curé mettent simultanément le feu avec un cierge. Cette ville possède une relique dans une châsse. Confrérie relativement récente (fin du XV^{ème}).

Bosc-Renoult-en-Roumois : Statue en pierre du XVI^{ème}, un mètre soixante cinq, en diacre, drapé conventionnel, belle expression de paix.

Daubeuf : relique vénérée le 18 juillet.

Vitot, près du Neubourg, Le Thuit-Signol ont Saint-Clair pour patron.

La Chapelle-Bayvel : Passage du Saint. Grande et petite foire.

Boissy-Lamberville : hameau avec Chapelle datant de 1771.

Notre-Dame-de-Boissy : Saint-Clair, prêtre, est titulaire de la Chapelle Saint-Thomas et Saint-Clair de la Quéheunaye.

Bernay : nom d'un moulin.

Saint-Clair-d'Arcey : fêté le 18 juillet.

Nassandres : Chapelle Saint-Héloi. Bois peint de zéro mètre quatre vingt dix, à droite de la porte voûtée de l'entrée, chapiteau formant piscine avec un verre pour boire. Couronnes et bouquets de mariée à la main gauche, linges et rubans de cotons, vieilles lunettes accrochées à des chapelets.

Conches : Crypte Saint-Clair du XII^{ème}, sous l'Abbaye.

Boulay-Saint-Clair : au hameau de Saint-Héliér, ex-chapelle.

Les Andelys : ancienne chapelle à l'église.

Gisors : chapelle à l'église décrite par Denyaud. Ermitage et fontaine au pré Aubry.

Flavacourt : ex-ermitage dans un bois entre Flavacourt et Sancourt : 17 juillet.

Abbaye du bec : L'impératrice Mathilde avait donné aux moines de nombreuses reliques dont un bras de Saint-Clair martyr (disparu).

SOMME :

Hescamp-Saint-Clair : hameau.

Fricamps : une relique.

Amiens : statue à Saint-Leu, relique romaine de 1676 chez les Ursulines, mais c'est un Clair martyr.

OISE :

Fontaines à **Tourly, Angry** (cave du presbytère dont l'accès fut interdit par l'évêque), **Heilles, Berneuil** (à sec), **Pontpoint**.

A **Berthecourt**, église dédiée, fête le 16 juillet. Statue et bannière. Hameau de la fosse Saint-Clair (Dieudonné).

ORNE :

Saint-Jean-des-Bois : statue.

Saint-Clair-de-Halouse : fête.

Belfonds : Hameau avec Chapelle sur point culminant isolé, où la fête se célèbre le 18 juillet.

Mesnil-Gondouin : hameau avec fontaine, autrefois chapelle. Passage du Saint.

SEINE-ET-OISE :

Flacourt, près de Mantes : fête, passage du Saint.

Hérouville, près de Pontoise : fête, reliques à droite du chœur. Deux vitraux récents : délivrance du possédé, résurrection du mort. Personnages en tenue du temps (robes, barbes, turbans)

PARIS :

Quatre chapelles :

- 1 - Une, non située.
- 2 - Une à la **Chapelle du cloître Saint-Honoré, premier collège des Bons Enfants** en 1460, à la suite d'une épidémie.
- 3 - **Saint-Germain des Prés**, reliques dans la chapelle sainte Anne, héritée du Saint Sulpice du Moyen-Âge qui avait une chapelle Saint-Clair, la première à gauche de la Vierge.
- 4 - **Saint Nicolas du Chardonnet**. Dans la chapelle des reliques : statue en bois doré, en habits sacerdotaux, tête nue, cheveux noirs, sans tonsure, une palme dans la main droite, des souliers carrés, allure XVII^{ème} siècle. Dans le piédestal, un oculaire laisse voir la relique au bout d'un tiroir amovible. Partie de l'orbite de l'œil. Sceau de Mgr. de Quélen. La chapelle absidiale, partagée entre Saint-Clair et Saint-Jean-Baptiste, se caractérise par un tableau de 1824 (un prêtre dos à l'autel, en chasuble, chevelure et « côtelettes » à la Chateaubriand, prêche l'évangile à des hommes debout et une femme accroupie avec son enfant). L'abbé Philibert, fils naturel de Louis XV, curé à la Restauration, mort évêque de Grenoble à plus de 80 ans, qui avait du goût et assez de ressources, avait restauré son église en affectant une chapelle à chaque établissement religieux de sa paroisse fermé par la Révolution, pour en perpétuer le souvenir. Les Bernardins étaient

représentés par une chapelle Saint-Bernard, les Miromionnes par une autre. L'abbaye Saint-Victor avait la demi-chapelle représentée par le tableau ci-dessus décrit. Elle avait possédé d'autres reliques de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Victor, mais les seules reliques de Saint-Clair primaient tout.

Sa fête se célébrait le 18 juillet après 8 jours de concours de fidèles, dans une affluence extraordinaire. C'était une des quatre foires de la capitale avec Saint-Laurent, Sainte-Odile (place Vendôme) et Saint-Germain.

Deux reliques du Saint : Partie de la tête voisine du sourcil, enfermée dans une sorte d'œil, une autre dans une figure d'argent représentant la statue donnée par l'archevêque de Rouen, Charles de Bourbon en 1602, pour être jointe à la dévotion des moines pour Saint-Léodegard. Confrérie érigée par Urbain VIII.

SEINE MARITIME :

Bordeaux-Saint-Clair : Le Saint n'y serait pas passé ; la paroisse vouée à Saint-Martin est à Bordeaux, église moderne. Celle du hameau Saint-Clair a été supprimée à la Révolution et rattachée à Bordeaux après une longue lutte entreprise par Etretrat pour se l'annexer.

La Chapelle, ex-église, est restée en assez bon état, devenue propriété des de Coquereumont, puis du Docteur Pillet à Bordeaux. Moderne, avec portail et baptistère du XII^{ème}, Clocher du XVI^{ème}. Elle se trouvait sur une ancienne voie romaine. L'abbé Cochet dit (sans références) qu'un culte d'origine païenne y était célébré. Les gens atteints de cécité s'y rendaient et prenaient un bain de pieds dans le sang chaud d'un bœuf. A rapprocher des Malais plus logiques, qui, pour avoir une vue perçante, se lavent les yeux avec du sang frais de coq.

Exemple probable de la christianisation d'un vieux culte païen, le choix du Saint vient de son nom et de sa spécialité. A Canteleu, près de Rouen, Saint-Gorgon a succédé à Gargan, de la même manière. Il n'y a pas de pèlerinage ; une messe est dite le 17 juillet.

Catenay (canton de Buchy) : fête patronale.

Saint-Clair-des-Monts : fête le 20 juillet. En 1840, une confrérie languissante.

Yvetot : Reliques de Saint-Victor et de Saint-Clair envoyées par le pape en 1777, à l'occasion de la reconstruction de l'église, avec une parcelle de la vraie croix. Donc ce n'est pas le nôtre.

Yvecrique : corps de Saint-Placide, martyr, deux reliquaires de Sain-Clair et Saint-Claude, martyrs, deux bustes en bois doré avec têtes de guerriers romains les surmontant. Donc à rejeter aussi.

Bourdainville : en 1577, statues d'une charité : Saints Pierre, Fiacre et Clair.

Neufchâtel : hameau autrefois commune et paroisse dédiée à Saint-Clair avec pèlerinage et fontaine. Chapelle détruite en 1793, rebâtie en 1839.

Dieppe : Eglise Saint-Rémy, chapelle se partageant entre Saint-Clair et Saint-Roch, confrérie de tisserands et de tailleurs.

Caudebec : Faubourg Saint-Clair en Côte ; autrefois calvaire et chapelle, dessinée par Lesage, (monuments de Rouen, V.2) ayant remplacé une maladrerie vendue le 4/3/1791, mille neuf cent vingt cinq francs.

Rouen : autrefois, chapelle à Saint-Maclou. En 1615, statue en bois. Confrérie, là comme à Saint-Vivien et Saint-Denys.

Allouville : Une relique, un petit os enfermé dans un lipsanothèque de verre, et muni d'un sceau avec cette inscription : de Saint-Clair, martyr.

Forges-les-Eaux : Le Saint aurait vécu quelques temps vers les sources de l'Epte, dans les environs de Forges, où se trouve une église sous son nom. Le curé ayant déclaré : « rien de tel chez moi », je crois qu'il faut reporter ce renseignement sur :

Hardencourt (hameau de Gournay) : Fête patronale observée, et marché. Le dimanche suivant le 17 juillet et le lundi des Rogations, on chantait le chapitre, fête champêtre, pompiers en tête, feux le long des haies pour rôtir un canard, chants et danses. Cela durait huit jours (gazette de Normandie du 10/8/1833). Autrefois, pèlerinage à la fontaine qui sort d'un coteau voisin. Après la révolution, un âme pieuse avait voulu rebâtir la chapelle. On appelait : cousin de la Saint-Clair un écornifleux, le parasite qui argue une vague parenté pour se faire inviter à déjeuner. Du train allant sur Dieppe, on aperçoit les deux verrières restant de l'ancienne chapelle. Un particulier en a fait son poulailler. Dans un coin propre, une statue en bois représentant le Saint, la tête dans les mains. Plus

loin sur un pignon, qui appartient peut-être au presbytère, la même statue en réduction. A proximité, mais dans une propriété particulière, où l'on ne peut entrer, un petit oratoire avec une troisième statue. En contrebas, détachée des maisons, entourée et tenue en état, mais sans niche, ni emblème, la fontaine, dont l'eau très pure est encore aujourd'hui, recherchée pour les yeux. Le desservant, autrefois, pour établir sa souveraineté, avait refusé de présenter l'eau bénite au clergé de Saint-Hildevert.

Gruménil : Près de Forges, un aigle-lutrin de choeur venant de Saint-Clair.

Raffetot : pèlerinage contre les maux d'yeux.

Saint-Barthélémy d'Octeville : hameau dont la chapelle encore sur pied est dédiée à Saint-Clair.

Crasville-la-Lallet : Pèlerinage le 17 juillet.

Cleuville et Sainte-Hélène-de-Bondeville : Une foire avait été établie en 1757 ; pèlerinages à l'état de souvenir.

Saint-Paul-sous-Jumièges : En 1185, Emma signale, dans un autel de plâtre, des reliques avec actes d'authentification qu'elle vient de retrouver : une jointure de Saint-Cyriaque, du sang de Saint-Paul, un doigt de Saint-Clair. (Est-ce le nôtre ?). Aussitôt les guérisons affluent : « *Il vint, la figure contractée, couvert de baisers ce moyen d'intercession de Saint-Clair, ce remède qui ne fait pas défaut, ce notoire domicile inépuisable de piété, et, sur le champ, la lumière revint à sa paupière, la douleur disparut. Adelaïs de Honguemare est améliorée. Une autre Adelaïs de Bosc-Renault, aveugle, est guérie. Guillaume Pichelin qui travaillait aux champs, fut averti par quelqu'un qu'un orage se préparant, il lui fallait rentrer. Il lève le nez pour regarder le temps, reçoit sur la figure des gouttes d'eau qui le brûlent comme du feu et tombe aveugle, souffrant beaucoup. Lui aussi est guéri* ». (Analecta Bollandiana, T.12)

DERNIERES REFLEXIONS :

Le petit domestique des deux ermites de Nacqueville se serait blessé avec une hache en fendant du bois, ce qui est plus vraisemblable que d'avoir été attaqué par des brigands qui l'auraient laissé sur place, à demi-mort. En souvenir de sa guérison, miraculeuse pour ainsi dire, on fit de Saint-Clair le patron des petits commis de ferme ; les louées d'ouvriers agricoles dans la Manche,

surtout à Négreville, Saint-Louet-sur-Sionne, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Ajou dans le Calvados en témoignent.

Dans la scène de la délivrance du possédé, Denyraud fait sortir de son corps, un serpent de six mètres, détail prudemment supprimé par les Bollandistes. Le même Denyraud raconte que, requis par l'Archevêque, en 1630, pour visiter la châsse et prélever quelques reliques pour l'abbaye de Saint-Victor, le moine concierge de cette abbaye qui l'accompagnait eut la langue trop longue à la table d'hôte de l'Hôtel du Lion. Il se vit encerclé par des sentinelles alertées qui voulaient l'emmener prisonnier aux ruines du château, prison municipale, et qu'il leur échappa de justesse pour se réfugier au château de Buhy.

La châsse de Gisors contenait : tout l'occiput c'est-à-dire l'arrière de la tête, large d'un demi pied, et quasi autant en hauteur, marqué du sang du martyr, radius, cubitus, clavicule entière, partie de la mâchoire d'en bas à demi-rompue, une fausse côte toute entière, trois vertèbre du cou, deux du dos, une des lombes dont les apophyses sont rompues, une dent, quatre petits os du tibia.

Vers relevés dans la Chapelle de Gisors :
à Nacqueville, Clair eut « *beaucoup de souffrettes (souffrances), il se délicota, passant plus outre, arriva en une abbaye qui illec estoit, où Saint Odebert présidoit. Un garçon folet lunatique depuis qu'il devint endiablé, le démon qui l'avait troublé sortant, redevint pacifique* ».

Saint-Clair a droit à toute notre considération. Même en faisant la part de l'amour du merveilleux et de la superstition chez nos ancêtres, l'importance d'un pèlerinage ne peut qu'avoir été provoquée par des guérisons obtenues.

Pas d'effet sans cause.

Ils avaient autant que nous, un sens aigu de leurs intérêts. Le pèlerin qui laisse sur place la béquille ou les lunettes devenues inutiles est, sur son cas, meilleur juge que les forts en thème, c'est-à-dire les médecins qui l'examinent avec toute la rigueur critique.

Un pays étant riche de la puissance de ses traditions, souhaitons assez de recours à la puissance surnaturelle du Saint pour déterminer les guérisons indispensables au maintien du pèlerinage dans son caractère et son ampleur primitifs.

LE TRAITE DE 911

Il met un point final à une longue suite d'invasions calamiteuses pour nos contrées. Ces marins norvégiens, à la nuque raide, ne connaissaient que la rigueur de leurs bras, la force de leurs âmes, et la puissance du vent : « *La tempête nous porte là où nous voulons aller* ».

Appelés Vikings, c'est-à-dire « *enfants des anses* », trop nombreux pour un pays pauvre. Les Sagas sont les récits poétiques de leurs migrations en Islande, Groenland, Terre Neuve, Nouvelle Ecosse, Rhode-Island et plus tard France, Angleterre, et les deux Siciles. Leurs chefs étaient Erik le Rouge, Bjarn, Leif le fortuné, Thornwald. En 841, le roi de mer, Oscar saccage Fontenelle, Jumièges, Rouen. En 845, Ragner vient avec 125 bateaux jusqu'à Paris ; Charles le Chauve se replie sur Saint-Denys. En 856, Godfrid et Sidoc aménagent l'île de la Merville à Jeufosse, dont l'occupation est permanente ; Beauvais, Chartres, puis Paris sont ravagés. En 861, Wiesland installé à l'embouchure de la Somme reçoit trois mille francs de Charles le Chauve pour les investir et les déloger. Il y réussit et touche même sept mille francs des vaincus pour les laisser partir. Cette délivrance est à l'origine du pèlerinage de N.D. de la Mer, au-dessus de Jeufosse. En 885, c'est la grande invasion de sept cents bateaux et de quarante mille hommes, où Godfrid assiège Pontoise, défendu par le Comte d'Autran.

Paris est assiégé et dépassé. Le reflux a lieu deux ans après ; Jeufosse, Rouen et ses environs leur restent. En 896, l'invasion change de caractère ; elle n'est plus ravageante ; Hundjof s'engage dans l'Oise avec cinq barques, se marie et est baptisé en Vermandois.

En 911, c'est l'attaque surprise de Chartres qui apparaît plus comme un moyen de pression diplomatique que comme une conquête.

Rollon, enfin, le dernier et le plus puissant, descendait de Gor, roi des îles vers 200. Un descendant, Ragnwaid, iarl de Moere et Raumsdald se soumit au roi des terres, Harold.

Son fils, Gang-Roll, iarl de l'île de Vigeroe, ayant pillé la côte, fut banni par ce roi ; il réunit alors, aux Hébrides, les proscrits qui le proclamèrent roi de la mer, et dirigea l'invasion de Jumièges en 897.

Pour limiter ces exactions continuelles, où Saint-Clair avait été incendié en 885, Charles III le Simple doit offrir un territoire français.

Francon, évêque de Rouen, négocie la Paix (chronique de Guillaume de Jumièges). Rollon voulait les terres de la mer à l'Oise, Charles le limitait à l'Andelle. L'évêque les mit d'accord sur la frontière de l'Epte, à condition que Rollon se fasse baptiser avec les siens et épouse Gisèle. Plus simplement, Charles signa le Traité parce qu'il craignait que Robert, Comte de Paris, ayant partie liée avec Rollon ne lui accordât infailliblement ce que lui-même aurait refusé (J.J. Goulé. Histoire de Normandie).

La paix conclue, Charles invita le Chef Normand à une entrevue à Saint-Clair-sur-Epte, où il possédait une villa Carolingienne. Rollon accepta et s'y rendit avec son armée. Chacun campa sur sa rive respective. Au moment de franchir la rivière, Rollon hésita, craignant de ne plus pouvoir satisfaire à l'avenir la rapacité de ses guerriers qui n'auraient plus rien à piller. Il déclara, peu scrupuleux de la parole donnée, que le territoire concédé ne lui suffisait pas, qu'il lui en fallait un autre pour occuper ses soldats. Charles ne s'éleva pas contre cette nouvelle exigence et lui abandonna la Bretagne, d'autant plus volontiers que, n'en étant pas le suzerain, elle ne lui appartenait pas.

Augustin Thierry nous représente le vieux pirate mettant ses mains entre celles du jeune roi, pour lui jurer fidélité, en présence des deux armées.

La scène a donc dû se passer au gué, sur les bords de l'Epte, dans la prairie, entre juillet et décembre 911.

Seul Helgétius, Abbé de Saint Taurin, la place à l'Ermitage en ruines, en 912, parmi les pommiers rougissants d'octobre. La cérémonie de l'investiture aurait eu lieu dans l'église toute proche ? On n'en sait rien. Le jurement sur les reliques est vraisemblable. Par contre, il est certain qu'il n'y eut pas de texte écrit : la solidité des serments était, autrefois, en raison inverse de la paperasse utilisée.

Rollon se serait refusé à baiser le pied du roi, en signe de vassalité en ces termes : « *Niess by Goth* » (Non, de par Dieu). Ce terme frappa les Français et le surnom de Bigots en resta aux Normands. Comment son sens put-il dévier, par la suite, au point de désigner péjorativement les dévots ? C'est, je crois, qu'ils alliaient à une vive piété, de fort vilains défauts ; cette association déplaisante qualifia par la suite, non seulement les

Normands, mais toutes les personnes leur ressemblant.

La culbute en arrière de Charles, parmi les risées de l'assistance, lorsque le chef Normand, désigné en remplacement, et resté debout, leva le pied du roi jusqu'à sa bouche, est discuté aujourd'hui, la cérémonie du baisement de pied n'étant pas, paraît-il, en usage à cette époque.

Le mariage de Rollon à soixante deux ans avec Gisèle qui en avait cinq, a été longtemps controversé, bien que les historiens aient penché pour une erreur, ne serait-ce que dans l'acte de naissance de celle-ci. De même, la mort de chagrin et de honte de l'arrière-petite-fille de Charlemagne, l'année qui suivit son union à un bandit. Sont certains, en revanche, le baptême des Normands et la sécurité générale qui s'ensuivit.

Au millénaire de 1911, J. Depoin a rétabli les faits. Il avait fallu un an pour catéchiser le néophyte avant le baptême, et le baptiser avant de le marier. Donc, en 912, Rollon comptait cinquante quatre étés ; il était assez vert pour n'avoir point abdiqué. L'usage autorisait le mariage des filles nobles dès le plus jeune âge, et en attendant l'âge nubile, elles servaient d'otages diplomatiques. Ce ne fut pas ici le cas. Charles et Frédégonde s'étaient mariés en 893, Gisèle quatrième de leurs cinq filles, avait presque certainement quatorze ans, légèrement plus même, s'il faut en croire le premier rapport des Ambassadeurs normands venus aux renseignements, à la Cour de France. Ils la représentent à son futur comme : légitime, grande, belle, chaste, prudente, expérimentée, causante, affable, habile de ses mains, experte à débattre les affaires du ménage, ce qui est d'une personne faite.

Pour se renseigner sur l'état du ménage, Charles le Simple envoya deux messagers à Rouen. Gisèle eut l'imprudence de cacher leur présence à son mari, et de leur faire faire bonne chère. Furieux et jaloux, Rollon les fit pendre comme espions. Il craignait peut-être que son beau-père lui enlevât, par ruse, le gage d'alliance qu'il avait en mains pour s'en faire, à son tour un otage entre les siennes. Disons à sa décharge que vingt ans auparavant, un cousin de son père, prince danois, avait été assassiné par son beau-père qui, retournant brusquement sans le prévenir sa politique extérieure, lui avait subtilisé sa femme avant de l'attirer lui-même dans un guet-apens et de le tuer.

Gisèle en mourut de chagrin en 922. Charles rompit définitivement avec son gendre, qui épousa alors légitimement la noble Poppa, sœur de Bernard, Comte de Senlis, prise au sac de Bayeux, et dont il avait eu précédemment Guillaume Longue

Épée. Cinq ans après avoir proclamé ce dernier comme son successeur, il mourut entre 928 et 932.

« On a voulu nous supprimer Gisèle, concluait Louis Passy; je la maintiens et je la salue, elle appartient au paysage ».

En 942, un fils de Charles le Simple, Louis IV d'Outremer, reprend la Normandie à Richard I (qui n'a que 8 ou 10 ans), et le fait prisonnier.

Il propose à Hugues de France la Basse-Normandie ;

Les Normands réagissent et sèment la discorde entre Louis et Hugues.

Pour aider Richard (qui s'est évadé avec l'aide d'Osmond de Centvilles, vicomte de Vernon) Harald-à-la-Dent-Bleue débarque à l'embouchure de la Dives.

Les Francs sont battus et Louis IV est fait prisonnier (945).

La Reine Gerberge demande à Bernard-le-Danois (fidèle de Richard) d'organiser une rencontre avec Richard (à St Clair ?) pour traiter de la libération de Louis. Richard demande une forte rançon et, en attendant, emmène en otages les Enfants de Louis.

Richard se rapproche de Hugues (un mariage avec sa fille Emma est envisagé).

Louis IV, craignant cette alliance, attaque de nouveau la Normandie, épaulé par Otton de Germanie, le Comte de Flandre et le Duc de Bourgogne.

Les Normands les écrasent à la Rougemare (946).

L'Histoire du Duché de Normandie s'exprime plus largement.

En 946. Hugues, Comte de Paris s'entremet entre Louis d'Outremer, sa femme Gerberge, sœur de l'empereur Othon le Grand, désireuse de voir la paix rétablie, et Harald qu'il avait défait et fait prisonnier sur la Dives.

Louis vient à Saint-Clair avec Hugues, les évêques et seigneurs à l'entrevue avec Richard, roi de Danemark, les Comtes de Bretagne, de Senlis et d'Harcourt, qui avaient, du premier jour, rallié la fortune des ducs Normands comme Osmond de Gisors, comte des Centvilles, et Drogon, Comte du Vexin.

Comme complément au traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911, il y fut convenu que :

1. Le Roi Louis rend à Richard toute la Normandie et renonce aux prétentions qu'il disait y avoir.
2. Le duc de Normandie, remis en possession de son vrai et légitime héritage, jouira comme ses ancêtres du titre de Duc de Bretagne.

3. Louis prêtera main de secours contre tous ses ennemis, comme à son ami et fidèle sujet.
4. Pour récompense des dommages causés par son invasion en Normandie, le duché sera étendu de l'Andelle jusqu'à l'Epte.
5. Après jurement sur les reliques et signature des articles, les otages seront rendus.

Le duc Richard fera hommage lige de son duché, et le roi le recevra en hommage.

En 961, le roi Lothaire, fils de Louis IV, désireux de se rapprocher du duc Richard, lui fait proposer une entrevue à Saint-Clair, laquelle cérémonie est troublée par une querelle de soldats. Les deux princes se séparent irrités jusqu'à la réconciliation de Jeufosse en 968 (ou 965 ? à vérifier).

FEODALITE

Avec la conquête de l'Angleterre, Guillaume le Conquérant était devenu l'égal, le rival, donc l'ennemi du roi de France, et jusqu'à Philippe-Auguste, l'Epte fut une frontière hérissée de forteresses, toujours en ébullition. Chaumont, Trie, Courcelles, Boury, Saint-Clair furent opposés à Gisors (1097), Château-sur-Epte (même date, mais agrandi par Henri II en 1150 sous le nom de Châteauneuf), Neaufles (1089), Dangu (1098) et Baudemont.

Chose curieuse : faits pour se combattre, ces châteaux auront un sort identique, passant ensemble entre les mains du souverain momentanément le plus fort.

Cela débuta en 1087 au château de Conflans-Sainte-Honorine, où Louis Thibault, fils de Philippe Ier, lança son échiquier à la figure d'Henri, deuxième fils de Guillaume, ce qui fut la cause du siège et de l'incendie de Mantes, de la blessure de Guillaume, causée par une chute de cheval à Mantes, et de sa mort. Cette mort ne put être qu'une trêve.

Ordéric Vital, moine de St-Evroult et historien normand, écrit au livre 12 : « *Le roi Louis aidait Guillaume le Roux, exilé, à obtenir son héritage. Les Normands le soutenaient. Mais en 1118, pendant que Louis le Gros s'avançait sur Gisors avec une poignée d'hommes, Henri I, roi d'Angleterre de 1110 à 1135, enleva par surprise le Château de Saint-Clair (diripuit castrum sancti Clari), le fortifia et entourra le pays de murs et de fossés. Il le tint contre Osmond I de Chaumont et les brigands du voisinage, et causa de nombreux dégâts aux Français. Peu après, Louis aborda par ruse le gué de Nicaise (Gasny), et déguisé en moine, avec ses soldats enveloppés de capuchons noirs, y pénétra inopinément et y construisit une forteresse dans le monastère des moines de Saint-Ouen. De la maison du Seigneur, où ne doivent être offertes que des prières à Dieu, il fit une caverne de bandits. Mais le roi des Anglais, dès qu'il l'apprit, accourut rapidement avec son armée et y fortifia deux camps, que la moquerie de l'ennemi diffama en termes honteux.* » En effet, l'un est appelé Malassis, et l'autre Gîte à Lièvres. Il en reste les fossés dans le bois, en haut de la côte Adam, dont M. Poulain a fait le croquis.

La fureur de la guerre se déchaîna près de quatre ans et accabla toute la région d'incendies, de pillages et de meurtres horribles.

Donc, pas de confusion possible avec Château-sur-Epte : notre Château existait bien. De plus, Henri entourra le pays de murailles et de fossés.

A noter, que lors de l'invasion du Vexin par Guillaume le Roux, l'archevêque Guillaume de Rouen en 1105 obligea Raoul de Boury à se désister de sa terre de Gisors en faveur d'Henri I, et à lui présenter un bâton à Vesly, en signe d'humiliation, en présence d'Osmond des Centvilles.

Il y eut une entrevue inutile à Neaufles entre Louis VI et Henri.

En 1118, un bourgeois des Andelys livre sa ville à Louis VI au cri de « *Montjoie - Saint Denys* », alors tout nouveau.

En 1119, Louis assiège vainement Château-sur-Epte, où Enguerrand de Trie meurt d'une blessure de flèche au-dessus de l'œil.

Au désastre de Brémulle, Osmond est fait prisonnier avec cent quarante chevaliers et la bannière de Saint-Denys. Le pape, Calixte II les réconcilie en 1120. Mais les seigneurs normands réclamant, en 1123, à la Croix-Saint-Leufroy, la délivrance de leur duc Robert, Louis VI, nommé par son père Comte du Vexin depuis 1102, les appuie et lève de nouveau l'oriflamme de Saint-Denys (soie rouge découpée en trois pointes garnies de houppes vertes, au bout d'une lance dorée qui produisait en voltigeant des reflets de flamme - oriflamma).

Il donne sa fille Isabelle à Guillaume l'Aiguillon (le nôtre) pour le remercier de sa fidélité. Guillaume essaie vainement, avec Galéran II de Meulan, de prendre Gisors à Robert Candoz. Galéran part pour la croisade avec Bounault et Jean de Saint Clair. Henri Ier meurt d'une indigestion de lamproies, à la chasse, à Saint-Denis-le-Ferment, en 1135.

Louis VII part pour la croisade de 1147 à 1149, dont il revient désabusé pour répudier Aliénor d'Aquitaine.

De 1148 à 1152, la Normandie est conquise, place par place, par Geoffroy Plantagenêt, avec l'appui de Louis VII, sur le roi Etienne d'Angleterre. En 1152, Aliénor apporte la Normandie à son deuxième mari, Henri II Plantagenêt. Celui-ci, couronné deux ans après, veut reprendre le Vexin donné par Geoffroy à Louis, en paiement de son concours. Le roi de France s'était assuré de Vernon et de Châteauneuf qu'il avait donné à l'Abbaye de Saint-Denis. En 1154, il avait ajouté à sa donation le privilège de tenir un marché au village de Saint-Clair, tous les vendredis, prenant en sa possession et sauvegarde tous ceux qui iront (Charte de Jacques Doublet, 1625).

Le pape Adrien IV attribue l'archi-diaconé de Pontoise à l'archevêque de Rouen qui a la sagesse, en 1157, de reconnaître aux bénédictins du Prieuré, les droits sur Saint-Clair et l'église de Châteauneuf, aujourd'hui disparue.

En 1158, entrevue de Gisors, où il est convenu qu'Henri Courmantel, sept ans, épousera Marguerite de France, trois ans dotée de Neaufles et Gisors qui seront gardés jusqu'à l'âge nuptial, par les Templiers, Toste de Saint-Ouen et Robert Pirou.

Trêve sans lendemain.

En 1165, Henri II, pour se venger des railleries de Louis VII, brûle Chaumont, Gasny et, les Andelys.

Autres entrevues à Saint-Germain-en-Laye en 1169, à Gisors en 1172.

En fait, après pillages réciproques, à la mort de Louis VII, en 1180, la vallée de l'Epte restait complètement aux Anglais.

Philippe-Auguste veut rétablir la situation en récupérant la dot, car le roi d'Angleterre avait brusqué les choses en mariant prématurément les deux héritiers (Henri Courmantel et Marguerite de France). Après une vaine entrevue à l'Ormeteau Ferré à Gisors, Richard du Val Corbon, ayant construit une forteresse à Gasny, le Gouverneur de Gisors tue son fils. Philippe marche sur Gisors, mais est refoulé jusqu'à Mantes. Le duc de Guyenne était d'avis que l'on acceptât une vraie bataille, mais le roi d'Angleterre, craignant sur ses vieux jours un revers de fortune, préféra prendre Damville et revenir se délasser à Rouen. Son lieutenant, Guillaume de Mondeville, seigneur d'Albermale ou d'Aumale, un français transfuge, brûla la petite ville de Saint-Clair, et en ruina toutes les avenues, dont Louis VII s'était plu à embellir les dehors, notamment un bois délicieux que celui-ci y avait fait planter. Ce n'est plus aujourd'hui (1188) qu'un

chétif village dont le sol a été « *longtemps arrosé du sang des Français* » (Histoire de Gisors).

Philippe-Auguste riposte et abat l'Ormeteau Ferré de Gisors. Mais en 1189, les deux adversaires conviennent, à Gisors encore, de partir ensemble pour la croisade, Richard-Cœur-de-Lion ayant succédé à son père. Passant l'hiver en Sicile, dans l'attente de vents favorables, les Français ne peuvent s'empêcher de se moquer des Anglais. La brouille s'ensuit. Richard refuse d'épouser Alix et confirme sa possession de Gisors et du Vexin, à Messine, sur médiation du vénérable ermite Joachim.

« Au nom de la Sainte Trinité, Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, faisons savoir que la paix vient d'être conclue entre notre ami Richard, illustre roi des Anglais et nous. Nous lui permettons de bon cœur de prendre librement épouse qu'il voudra, nonobstant les conventions faites entre nous qui l'obligeaient à épouser Alix, notre sœur. Nous lui abandonnons, ainsi qu'aux héritiers mâles qu'il aura de sa femme : Gisors, le Châteauneuf (autrefois Fuscilmont) et le Vexin. Mais s'il meurt sans enfant mâle, tous ces domaines feront retour au Duché de Normandie ; et si le roi d'Angleterre laisse plusieurs enfants mâles, nous voulons que l'aîné tienne de nous tout ce qu'il possèdera et devienne notre vassal, tant pour le duché de Normandie que pour l'Anjou, le Maine, l'Aquitaine et le Poitou.

Et pour toutes ces concessions, le roi d'Angleterre nous a promis dix mille marcs d'argent du poids de Trèves, lesquels il nous paiera, à savoir : trois mille, le jour de la fête de tous les Saints, cette année ; le reste aux mêmes époques de celles suivantes, jusqu'à parfait paiement. Le roi Richard est aussi convenu de remettre en liberté, un mois après son retour en Angleterre des lieux-saints, sans aucun empêchement, notre bien-aimée soeur Alix (alors retenue à Rouen) que nous soyons mort ou vivant.

Afin que toutes ces conditions soient fermes et stables à toujours, nous les avons, chacun en ce qui nous concerne, revêtues et confirmées de notre sceau. -Fait à Messine, avant la fête de Pâques 1190 ».

Rentré le premier, Philippe-Auguste en profite pour prendre Gisors, que lui livre Gilbert de Wascoit, en 1193, ainsi que Neaufles et Dangu.

Richard, à l'entrevue de 1196, à Gaillon, accepte le fait accompli, mais construit Château-Gaillard (ce contre quoi proteste Gauthier le Magnifique, archevêque de Rouen et propriétaire des Andelys), et s'empare de Courcelles et Dangu.

Philippe-Auguste intervient à Gisors où il manque se noyer. Pouchard de Château-sur-Epte est tué à côté de lui.

En Mai 1200, à Port-Mort, il est convenu que Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, épousera Blanche de Castille, nièce de Richard, devant Elie archevêque de Bordeaux, le royaume étant alors « en interdit » à cause du divorce de Philippe et d'une princesse danoise.

Jean-sans-Terre, frère de Richard, s'étant rendu odieux par le meurtre de son neveu Arthur, Philippe prend Château-Gaillard et Rouen en 1204, terminant la soumission de la Normandie, qui efface les effets du Traité de 911.

Hugues de Chaumont se bat à Bouvines en 1214.

Eudes Rigaud, en 1264, déclare posséder Saint-Clair.

Saint Louis, qui avait fondé l'hôpital de Vernon et l'Abbaye du Trésor, pensionnat de filles nobles, vint à Saint-Clair, les uns disent en pèlerinage, d'autres en inspection des châteaux défensifs de la région. Il aurait logé au Fayel, où existe une porte donnant sur les champs, au-dessus de laquelle une rosace taillée, aurait été dessinée par lui.

Blanche d'Evreux, veuve de Philippe de Valois, à dix huit ans, en 1350, « *blanche comme neige, qui chantait à voix de sirène* », reçoit le Vexin dont son frère, Charles le Mauvais est dépossédé ; elle habitera Neaufles, où elle mourra en 1398. Elle est enterrée à Evreux et, son cœur, donné à l'Eglise de Vernon.

En 1419, les Anglais s'emparent du Vexin et de Dangu ; de Château-sur-Epte, en 1437, année où les habitants de Baudemont, ruinés par les passages de soldats, obtiennent du gouverneur

anglais de Gisors, qu'il démantèle leur forteresse.

Après le reflux, la deuxième moitié du XVème fut plus tranquille et vit la restauration de l'église et du prieuré. Le seigneur de Buhly concéda aux habitants le marais communal qui fut partagé sous la Révolution.

En 1491, le Pape Alexandre VI confirma les donations faites au Prieuré.

Pour en terminer avec l'histoire particulière du Vexin, ajoutons que le comté de Gisors-Andelys appartient aux Archevêques de Rouen jusqu'à la guerre de Cent ans. Charles VI le donna en 1403 à Isabeau de Bavière. En 1528, ce fut la dot de Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, femme d'Hercule d'Este, duc de Ferrare.

Sa fille Anne, épousa le duc de Nemours en 1575, dont le fils, Henry de Savoie, comte de Gisors, épousa Anne de Lorraine en 1623.

Le Vexin passe au deuxième fils, Charles Amédée de Savoie (de 1710 à 1714), au duc de Berry (en 1718), à Fouquet en échange du marquisat de Belle-Isle, à son fils Louis Fouquet (érigé en duché - pairie en 1748), époux de Julie Mancini, fille du duc de Nevers et enfin en 1762, à Louis Charles de Bourbon, comte d'Eu, qui le passa à son cousin, le duc de Penthièvre.

Le comté de Chaumont appartient au XVIème, aux d'Estouville.

Les armées de la Ligue et d'Henri IV traversèrent le Vexin, d'Arques à Yvry-la-Chaussée, de 1590 à 1593, aller et retour.

LE CHÂTEAU ET SON SEIGNEUR

La villa carolingienne fortifiée par la France, fut restaurée par Henri II et sous Philippe-Auguste. La porte, rajoutée extérieurement à l'enceinte, lui servait d'avant corps et commandait la route, seul passage dans la vallée, marécageuse à cette époque. La galerie est romane, voûtée en plein cintre, précédée d'une arcade ogivale où l'on distingue encore l'emplacement de la herse, et celui de l'assommoir, au-dessus de la petite porte de côté. Les deux fours de la tourelle, qui ne serait pas antérieure à Louis VI, sont modernes. Du milieu de l'enceinte partait une élévation de terre qui montait en plan incliné jusqu'au sommet de cette tourelle ; elle a été élevée récemment. Il y avait trois puits dans l'intérieur de l'enceinte et un sous-sol divisé en deux caves, l'une ayant contenu des débris d'armes, l'autre des provisions de céréales. Une solide chape d'argile entourant la base de la muraille, la protégeait des infiltrations d'eau de la vallée et du Cudron qui remplissait le fossé circulaire extérieur. L'enceinte avait, en réduction, la forme ovale côtelée de Château-Gaillard. Régnier met un siècle entre la date de la construction de la tourelle et celle de la porte. Un squelette de cheval aurait été trouvé dans le fossé, et des armes rouillées (au gué de l'île) qui furent données au maréchal-ferrant.

Une photo aérienne donne l'emplacement du donjon carré de treize mètres de côté, et de la porte primitive d'enceinte.

La demi-tourelle du mur d'enceinte indique que celle-ci était en retrait de cinq mètres du bord intérieur du fossé.

La plate-forme de l'enceinte faisait cinquante cinq mètres sur soixante sept mètres environ, soit 36 ares 85.

La bordure extérieure du fossé n'est visible que sur sa moitié nord.

Note de Plancouard au t. 41 de la Société historique du Vexin : *« Il est difficile de situer la motte face le manoir et la tour ronde de Château-sur-Epte. S'y voient les ruines de trois tours dont deux jumelées construites en pierres tirées du Fayel. L'exploration détaillée de ces restes donnerait des résultats intéressants. Y a-t-il vraiment les fameux souterrains communiquant avec le Château de Buhy par le Prieuré et le Château du Héloy ? »*

Il ne peut s'agir que du château, mais il n'y eut jamais là de motte féodale. L'entrée murée du souterrain existe encore à Buhy. La tradition voulait qu'il aboutît à la ferme du Prieuré ; non à l'une des deux caves, comme on peut superficiellement le supposer, mais près d'un four enfoui face à la troisième fenêtre derrière, emplacement qui m'a été indiqué par M. Hache.

Il y a un siècle, trois jeunes gens en goguette avaient voulu l'explorer ; ils n'allèrent pas loin, leur bougie s'étant soufflée faute d'air, et ils en revinrent effrayés au plus vite. Il était donc ouvert alors.

En réalité, ce souterrain existe, aboutissant chez M. Ribeauville, non à la ferme, mais bouché par le mur de soutènement de la falaise. A cent mètres, il détache une branche sur le Héloy, qui lui-même avait une communication directe avec Buhy et une troisième avec Montagny et son château fortifié.

Le premier seigneur connu, Robert l'éloquent, prévost-châtelain de Chaumont-en-Vexin, dont Saint-Clair dépendait, par son mariage avec Nicole de Guित्रy, est à l'origine des Chaumont-Guित्रy. Il meurt en 1089 d'une chute de cheval.

Son fils Osmont Ier, dit le Vieux ; son petit-fils Guillaume l'Aiguillon, époux d'Isabelle , fille de Louis VI en 1114 ; son arrière-petit-fils Osmont II, se battent bravement tous trois contre les Anglais.

Le puîné d'Osmont II, Robert le Roux, en hérite, passe à son fils aîné, Guillaume II, la seigneurie de Guित्रy en 1179 et au cadet Robert IV, celle de Saint-Clair (1160 - 1233). Les descendant de ce dernier porteront désormais le nom de « de Saint-Clair ».

Robert de Chaumont, en 1212, conteste aux moines, le droit de nommer à la cure de Saint-Clair : il est débouté. En 1221, arbitrage pour un nouveau conflit avec le prieur : il a fait construire un moulin neuf au-dessus du Moulin du Prieur, pour le concurrencer. Il a occupé les aires (emplacements) proches du château, le grand pré servant de commune pâture, les fossés proches du prieuré. Il est condamné à payer chaque année au prieur neuf mines de blé et un muid de vin. Prieur et seigneur tiendront justice commune sous l'orme devant le monastère.

Notons que le prieur n'avait aucune autonomie administrative, le contentieux étant centralisé à Saint-Denys, la maison mère.

En 1233, nouvelle querelle avec sa veuve Acles de Gardille (?) ou Isabelle (et non Alix) et son fils, le chevalier Jean (1233 - 1261), à propos du droit de pêche et de pose des nasses depuis le pont marchand jusqu'au vivier, et des derniers fossés nouvellement creusés pour fortifier la ville, sans doute pour réparer les dégâts causés par la guerre. Le seigneur et ses descendants devront continuer à entretenir deux lampes à huile devant l'autel de Saint-Clair, les religieux sont autorisés à percevoir les droits du marché le vendredi, et à poser des nasses à leur convenance. Les archives de Saint-Denys relatent deux autres conflits moins importants. En 1261, le prieur s'appelle frère Guillaume de Villiers de L'Ile-Adam.

En 1261, Robert, frère de Jean, lui succède dans la Seigneurie de Saint-Clair, car il est mentionné comme vassal de Mathieu de Chaumont. Il était déjà vieux (1190 - 1269). Il avait épousé Eléonore de Dreux, petite-fille de Louis le Gros, veuve de Hugues IV de Châteauneuf-en-Thymerais. Il était attaché à la personne d'Alphonse de Poitiers, frère de Saint-Louis. Le moulin de Buchet lui appartenait, mais pas le Héloy qui relevait de Boury.

Jean, fils de Robert, né vers 1220, est condamné en 1266 par le bailli de Mantes et en appel par le Parlement, pour avoir bouché les portes des rues et en avoir ouvert d'autres sur la campagne.

Un Robert, vassal de Renaud de Chaumont lui succède en 1294 - 1297.

Jean, sire de Saint-Clair, figure aux « plaids » du roi, en 1324, et en 1328, le Parlement lui refuse le droit de percevoir un droit de péage sur les porcs qu'un homme amenait de l'Abbaye de Maubuisson. Il était également sire de Mareil-les-Meaux, où les siens paraissent installés tout le XIV^{ème} et vassal de l'évêque.

Son fils, Robert, meurt sans postérité, en 1366. Son cadet, Guillaume, en hérite, qui reconnaît dans un aveu, qu'il tient la seigneurie de la maison de Chaumont, tandis qu'il tient le château directement du roi. Né en 1340, il avait épousé en 1365 la fille de Pierre d'Aumont, chambellan de Jean-le-Bon et de Charles V. Il fut lui-même chambellan de Charles VI. En voyage, sur le point de se mettre au lit à Damville, il voulut empêcher son voisin d'auberge de battre sa femme et de faire du tapage nocturne ; il reçut des pierres, dut appeler ses gens à l'aide ; il y eut bagarre et mort d'homme. Il dut solliciter des lettres de rémission et dédommager sa victime.

Son frère obtint du Pape un canonicat en 1351, sa sœur Yolande, veuve de Rigaux de Puiseux, en obtint aussi en 1355 une prébende en l'église de Sens pour son fils Gilles, une place de moniale à Soissons pour sa fille Yolande, et pour elle-même l'absolution *a culpa et poenis*.

Un autre frère, Pimpernel ou Pipernel (1349 - 1398), homme d'armes malgré son nom de fleur qui n'était pas un surnom, mais signifiait : élégant, gracieux, frétilant (des petits poissons étaient nommés Pimpernaux), écuyer tranchant de Charles de Navarre, fils du Mauvais, châtelain de Breteuil, devint chambellan du duc Philippe de Bourgogne, valet tranchant de Charles VI.

Pierre, fils de Guillaume, né en 1370 hérite de la seigneurie. Il épouse en 1393, Catherine de Douy, fille du seigneur de Briançon. Son hommage reconnaît que le château avec ses granges, cour, colombier et jardin est enclavé dans le domaine seigneurial. Dix neuf fiefs en dépendaient, dont Breuil, Ansicourt, partie de Parnes, sans oublier Mareil-les-Meaux. Le seigneur de Tourny et Pressigny l'Orgueilleux, lui devait, à cause de soixante acres de terre de sa seigneurie, un éperon doré estimé, communes années, l'un portant l'autre seize sols parisis. Chevalier, chambellan du roi, co-fondateur de la cour d'Amour qui, le 14 février 1401, jour de la Saint Valentin, fut fondée à l'hôtel de Bourgogne pour honorer le sexe féminin et cultiver la poésie. Elle comptait trois grands dignitaires, onze ordinaires, vingt quatre ministres, cent- vingt et un adhérents, neuf auditeurs, soixante trois conseillers, vingt-quatre trésoriers, deux grands veneurs, deux cent un écuyers.

Il présida en juillet 1411 au transfert par Philippe, vénérable abbé de Saint-Denys, du corps de Saint-Clair

d'une châsse de bois, dans une magnifique châsse d'or, offerte par Jean de Fauquembourg, religieux du prieuré.

Guillaume Martel, nommé en 1414 gardien de l'oriflamme de France demande qu'il lui soit associé. Il périt donc avec lui dans les marais d'Azincourt, le 25 octobre 1415, comme son frère Guillaume, Seigneur de Thiergeville, capitaine de Neaufles et son cousin Bruneau.

Charles, fils de Pierre, hérite de la seigneurie de Saint-Clair en 1411.

En 1417, il doit fuir devant Henry V d'Angleterre (qui revendique la Normandie en tant que descendant de Guillaume le Conquérant et des Plantagenêts).

En 1419, il abandonne son château (estimé à 500 livres parisis) qui est donné à l'Anglais Walter Aslak.

Les Normands se défendent, mais sont vaincus ; Charles est défait à Gamaches, en 1422.

A la mort de Henri V, le Duc de Bedford devient Régent.

De nombreuses insurrections éclatent pour soutenir Charles VII.

En représailles de nombreux châteaux sont détruits : Saint-Clair, Trie-Château et autres en Velquequin-le-François.

Marie, sœur de Charlot (1394 - 1427) ayant épousé Henri, sire de Fours, la descendance de celui-ci hérita de la seigneurie. L'Eglise de Fours possède la pierre tombale de Guillaume IV, sire de Fours et Saint-Clair en 1524.

Les archives de Seine-et-Oise possèdent un aveu de 1523 rendu par Marguerite de Cantiers à Guillaume de Fours, à cause de sa seigneurie de Saint-Clair.

Il faut attendre la suite de l'histoire de celle-ci par Carolus Barré. Elle dut passer insensiblement entre les mains des de Mornay de Buhy, plus voisins et plus importants. En tous cas, Pierre III de Mornay est le premier des siens à porter le titre.

L'écu des Saint-Clair était burelé, chargé d'un aigle éployé (armes des Chaumont) transformé en écu à la bande.

Un cadet de cette famille était sire de Sarron-sur-Aube, au XIV^{ème}. Un autre, Robert, sire du Plessis-le-Veneur, épouse Eléonore de Trie. Son fils Jean, dit Bruneau II ou Morelet ou petit Maure (nous dirions aujourd'hui le Moricaud), capitaine de Mantes en 1386, chambellan du roi en 1393, rencontra le 8 décembre 1402 le prévost de Paris, escorté de ses sergents, verges dressées. Il en arracha une des mains de l'un d'eux, la brisa, la piétina. Le maître d'hôtel du roi dut le tirer du Chatelet. Prévost lui-même en 1410, il mourut avec les siens à Azincourt.

D'autres Saint-Clair, mais ceux-là de souche anglaise, habitèrent Saint-Clair-en-Auge, Vaux près de Falaise, après avoir appartenu à la garde écossaise de Charles VII et Louis II.

GENEALOGIE

Robert de Chaumont, l'éloquent, **■** 1089

☒

☒

Osmont I le Vieux, **■** 1118

Guillaume l'Aiguillon, ép. Isabelle de France en 1114

Osmont II

Robert le Roux, 1175

TEMPS MODERNES

En 1514, établissement de la Confrérie de Saint-Clair.

En 1585, dédicace de quatre autels à l'église.

En 1586, les Calvinistes tentent un raid contre l'église. Ils sont repoussés avec d'autant plus d'énergie et à mains armées que le culte des reliques du Saint tout entières gardées à Saint-Clair-sur-Epte, constituait un revenu lucratif pour la commune.

Dans un tout autre esprit, les moines de l'abbaye de Saint-Victor qui avaient une grande dévotion pour le Saint, essayèrent de profiter de ce que leur abbé fut promu à l'archevêché de Rouen, dont Saint-Clair dépendait, pour obtenir par son intermédiaire quelques ossements. Denyaud raconte la scène. Aux armes près, ils furent presque aussi mal reçus et déboutés. « *La fureur des calvinistes contre les reliques une fois apaisée, les ossements du martyr cachés sous l'autel de Saint-Marguerite furent retrouvés le 15 février et suspendus dans une châsse d'argent à la voûte de l'église, pour être exposés à la vénération du peuple* ».

En 1591, quelques pillards, nés des luttes entre ligueurs et partisans d'Henri IV, trouvèrent un repaire au château de Saint-Clair « *partant, nul n'osait passer par illec qui ne fût volé* ». On les délogea au canon. En août 1592, le Broc de Villers, avec des gens du pays et de Pontoise s'emparent de la ferme du Fort d'où ils pillent jusqu'à Gisors (Histoire d'Authenvernes par Magnan).

Richelieu rattacha les monastères à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Notre prieuré demeura néanmoins à la collation de l'abbé de Saint-Denys, puis fin XVIIème, fut donné à l'Abbaye de Bourgueil.

Il était bien réduit en 1720.

Supprimé en 1790, il fut acheté par Jean-Louis Guesnier, de Vesly.

En 1633, le prieur était Charles de Saveuse, frère de Catherine, Seigneur de Brésigny, Conseiller du Parlement du roi, supérieur et restaurateur des Ursulines de Magny, dont la vie a été écrite, en 1678, par le père Jean Marie de Vernon, l'historien de la Ville.

En 1655, l'abbé de Sainte-Geneviève tire une côte du corps de Sainte-Clotilde sur la requête de l'archevêque de Rouen, en faveur des Andelys. Elle passe à Saint-Clair. Les paroissiens vont la chercher processionnellement à Guiseniers.

En 1690, Jean de Quémonville, Seigneur de Saint-Clair, meurt dans le pays.

En 1691, meurt également, le prieur de Saint-Clair, Aubourg de Boury, fils du marquis.

Il y avait à Chauvincourt une partie du fief de ? ? ? ? relevant du marquisat de Saint-Clair, dont le seigneur fit aveu en 1673, le 14 août.

En 1696, dans le procès-verbal d'une visite à ses paroisses rurales, le doyen de Magny s'exprime ainsi :

« *Saint-Clair, six cents communicants en plusieurs hameaux fort écartés de la paroisse. Le Prieur s'attribue les reliques pour l'offrande des pèlerins, ce qui fait un différend avec le curé et la fabrique. Il a fait mettre son autel dans un beau côté qui a été bâti (l'aile du XVIème). Il y a quatre prêtres, y compris le chapelain de M. le Prieur, gros décimateur dudit lieu, dont il reçoit, par fermage tant de grosses dîmes que de terres : mille quatre cents livres. Les vertes dîmes (levées sur les légumes des jardins clos), appartiennent au curé pour son gros, avec un muid de blé d'une part et quatre setiers d'autre, et six setiers d'avoine avec cent livres d'argent (clocher de Gisors, 1932, n°9)* ».

En 1728, Saint-Clair a quatre cent deux habitants, en cent trente feux ; en 1794 : cinq cent quarante habitants ; en 1831 : six cent deux habitants ; en 1846 : six cent trente sept habitants ; en 1856 : cinq cent trente neuf habitants ; en 1906 : cinq cent soixante neuf habitants.

En 1701, M. de Marguerie est chirurgien.

En 1786, le chirurgien s'appelle La Porterie.

En 1722, requête présentée au grand vicaire de Pontoise par le Comte de Broglie, lieutenant général des armées du roi, seigneur de Saint-Clair et autres lieux, exposant que sur ses terres dans la paroisse, il y avait une chapelle appelée communément l'Ermitage, laquelle était depuis longtemps presque en ruines et où cependant les pèlerins n'ont cessé d'aller faire leurs prières avec beaucoup de dévotion et concours, qu'il l'avait restaurée, et qu'il demandait qu'elle fut visitée et consacrée. Le vicaire vint bénir la Chapelle. « *Porte grillée de quinze pieds carrés, autel garni d'une pierre peinte, un retable d'autel avec six gradins, dans ledit retable est un relief de pierre bien sculptée, représentant la résurrection de Notre-Seigneur, et à côté dudit autel sont deux reliquaires, l'un de Saint Clair, l'autre de Saint Cyrin* ».

Au-dessus de la porte de l'oratoire du Saint était peinte, en capitales, la sentence suivante, disparue lors d'une restauration postérieure : « *Il faut attendre la mort sans la craindre, ni la désirer* ».

A rapprocher de la sentence figurant dans la chapelle Saint-Clair à Gisors : « *Elle veut que l'on fasse enquête - Saint-Clair et quand trouvé sera - sinon qu'elle l'épousera - ou qu'elle en aura la tête* ».

En 1882, la « mise au tombeau » qui occupait la cellule fut transportée à l'église et remplacée par le contenu précédemment décrit dans la chapelle.

Cette chapelle a cinq mètres carrés à l'intérieur, plafond bas, au fond un petit vitrail représentant Saint Pierre. De chaque côté de l'autel une statue, l'une de l'Ecce homo, l'autre de la Vierge présentant l'enfant, paraissant ancienne et non sans mérite.

« Le dimanche dans l'octave de l'Ascension, 6^e jour de May 1731. Le tonnerre tomba à une heure et demie sur la grange de Mr le Curé de Montjavoult ; tout ce qu'il y avait de bâtiments couvert de chaume fut brûlé, ainsi que la ferme et tout le village à la réserve de quatre ou cinq petites maisons.

Le mardi des festes de la Pentecôte suivant qui estoit le 15 May, une femme mit par malheur le feu à sa maison à St Clair, et toute la grande rue, des deux côtés, ainsi que le Prieuré fut brûlé ; on compte environ 40 maisons brûlées » (Extrait des Registres de l'Etat Civil de Parnes).

En 1750, Marie-Françoise de Broglie fonde un établissement de Charité soutenu par les deux cent francs de loyer de l'hôtel du Cygne. Deux soeurs de Charité s'en occuperont, ainsi que d'instruire les filles, tandis que le bedeau, en 1756, se chargera des garçons.

Le 1^{er} février 1793, les citoyens élisent un maître d'école après l'avoir examiné sur son orthographe et ses bonnes moeurs. Il lui est défendu de fréquenter les bals. Il sera, en outre, chantre, sacristain, sonnera l'Angelus et remontera l'horloge.

En 1773, Charles Passy, propriétaire du moulin et de la ferme du Fayel, était fermier du Prieuré. Dumonchel, évêque constitutionnel du Gard, est né à Saint-Clair.

La croix d'origine, près de la Salle de l'Amicale, doit s'appeler la croix Darry, du nom du curé qui l'a érigé en 1523.

En 1773, épidémie à Saint-Clair. Le médecin subdélégué de Magny rapporte à l'intendant de la généralité de Rouen que la fièvre putride consumait les malades en quarante jours de souffrances, décrit la maladie et les remèdes ordonnés. L'origine en est dans la disette et la mauvaise alimentation. Le tiers de Montreuil a été atteint, huit morts ; quarante malades à Saint-Clair et sept morts, sans compter les vieillards de soixante-dix à quatre-vingt ans. A son départ, il ne reste que deux malades à Montreuil, et Alleaume à Saint-Clair.

REVOLUTION

Le 1^{er} juillet 1790 : création de la milice bourgeoise et de la garde nationale, qui est vêtue de la blouse gauloise et se distingue lors de son organisation par la lance dont elle est armée, remplacée depuis par le fusil.

14 juillet - Fête de la Fédération : on a prêté serment à midi précis.

11 août - Les trois marchands de vin inaugurent les temps nouveaux en refusant de payer au receveur de la Seigneurie le champart et les autres droits fonciers.

Le 8 septembre, violente altercation du curé avec le chef de la garde nationale, parce qu'il lui refuse une messe en cérémonie.

Le 8 mars 1789, l'assemblée des habitants avait été convoquée pour rédiger le cahier des remontrances, plaintes et doléances qui doit accompagner les délégués à Chaumont. Là sera élue la députation du district pour présenter aux Etats Généraux les vœux de la population. Les réclamations sont très raisonnables : le vote par tête, les trois ordres étant réunis - une constitution qui respecte les droits du peuple et ceux de la couronne - retour périodique à date fixe des Etats Généraux et provinciaux.

Les impôts ne seront votés qu'après le vote de la constitution.

Impôts uniques sur toutes les propriétés sans distinction d'origine.

La Municipalité jugera sans frais les dégâts de gibier et les contestations rurales. Suppression des offices de jurés de vendeurs de meubles.

Les arpentages des jurés, les droits afférents aux déclarations des champs seront diminués de moitié. Suivent vingt trois signatures dont Masson, Parmentier, Renard, Durdan, Lemasle, Rouillard.

En septembre 1792, le sieur Alleaume est choisi pour défendre la patrie (habit de trente livres, giberne de six, guêtres de trois). Guerny fournit le fusil et la baïonnette.

Le 14 octobre, tout le monde étant à la messe de paroisse, nous avons reçu le serment du citoyen Jacques Guinetet, prêtre curé, fonctionnaire public de la paroisse, conformément à la loi du 15 août en ces termes : « *Je jure d'être fidèle à la Nation et à la Loi, de maintenir en mon pouvoir la Liberté, l'Egalité et la République, et de mourir à mon poste* ».

Le 29 octobre, deux commissaires inventorient les effets, meubles et argent appartenant à la fabrique (encensoir, navette, burettes, lampe avec chaîne).

Le 4 novembre, le curé est élu, à la pluralité des voix, officier public, pour tenir les registres de l'Etat-Civil.

Le 1^{er} janvier 1793, changement de Municipalité. Il y a sept officiers municipaux et sept commissaires adjoints. Saint-Clair débaptisé prend momentanément le nom de Francheville.

Louis Haranger est choisi comme Cavalier de la République ; dix neuf jeunes gens s'enrôlent volontairement.

L'église est fermée le 18 nivose An II. On descend les trois cloches pour les transporter au district de Mantes (Préville, adjudicataire pour quarante livres). On vend les bancs de l'église au profit de la fabrique ; l'encensoir, la lampe, les croix, l'argenterie sont portés au district.

Le 2 frimaire An II, le représentant du peuple, Couturier, fait enlever les papiers et cueilloirs de la Seigneurie de Saint-Clair et du Héloy. Un arbre de liberté pris dans ses bois est planté sur la place publique, un muid de vin est mis en perce sur les deux faces, et les papiers brûlent près de cet arbre dans un feu de joie allumé par le maire devant tous.

Les biens du Prieuré sont vendus en 1793, au citoyen Guesnier de Vesly et le 9 thermidor An II, le marais communal est partagé (partage voté au Temple de la Raison, c'est-à-dire à l'église), par quatre vingt seize voix sur cent deux votants. Chacun doit tirer son lot, sauf réserve de sept pour la communauté. Relevons les noms familiaux de : Truffaut, Pinchon, Maradas, Vaillant, Durdan, Filliâtre, Fournier, Parmentier, Rayet, Sarazin, Lafosse, Lemasle, Rouillard, Alleaume, Haranger, Cauchis, Pourfillet, Poste, Brébion, Chéron, Coville, Anquetin.

Quelques pauvres gens récriminèrent, obligés de vendre leurs animaux, faute de pâture. Rouillard, le terrible procureur de la commune, passe outre.

En 1806, le conseil municipal, constatant qu'il y a cent vaches de moins dans la commune, demande en vain l'annulation du partage qui est maintenu par décret impérial du 12 avril 1808.

Le dessèchement par creusement de fossés n'a commencé qu'en 1814 ; des milliers de peupliers de Suisse et Virginie furent plantés pour embellir la vallée, mais le vent en déracina beaucoup.

La terreur se manifeste à Saint-Clair sous forme de perquisitions et réquisitions. Des visites quotidiennes sont faites chez les boulangers, au moulin, dans les diligences, pour s'assurer que le blé et le pain ne sortent pas de la commune. La Nation étant en danger, on visite les caves pour obliger les habitants à en extraire le salpêtre. Un atelier en est établi dans l'église.

En 1795, la grêle ravage le territoire.

Dans la nuit du 5 au 6 avril 1793, les chauffeurs attaquent, à vingt, la ferme du Fayel pour s'assurer, disaient-ils, que des prêtres réfractaires n'y étaient pas cachés. Ils avaient escaladé les murs et pénétré dans la cuisine. Charles Passy s'était barricadé dans une chambre, après avoir épuisé ses cartouches. L'arrivée des gens de Montreuil le sauve.

En 1881, le bail passé par Blanche Passy aux époux Hazard impose la condition de bien se garder de toucher à la cheminée de la chambre dans laquelle existent les trous des balles tirées par les chauffeurs. Il s'agissait là d'une bande locale.

Le 13 septembre 1800, entre Frenelles et Mussegros, vingt deux brigands attaquent la diligence, prennent l'argent (mille six cents francs), le déclarant de bonne prise comme appartenant aux Jacobins. Au relais de Saint-Clair, la déposition du postillon est pleine d'émotion. La nuit suivante, nouveau pillage à Authevernes, à la trouée de Bois-de-Nemetz. Quinze cavaliers reçoivent alors la mission de l'escorter entre Ecouis et Saint-Clair, et le 1^{er} octobre, les maires ont ordre d'établir des piquets extraordinaires de garde nationale pour la protéger. Le 24 décembre, attaque à Boisemont ; le 5 janvier, à Authevernes. Un arrêté des consuls du 17 nivose An IX, ordonne une escorte d'un caporal et quatre soldats avec vingt cartouches, plus deux gendarmes à cheval. Si l'encaisse transportée dépasse cinquante mille

francs, il y aura quatre gendarmes au lieu de deux, et les postillons porteront couteau et pistolet. Ces mesures, très vite, tombent en désuétude devant la mauvaise volonté des gardes nationaux d'Authevernes, s'enrhumant la nuit à attendre la diligence, et incapables de suivre son train à pied et en sabots.

Dans son « Tournebut », Lenôtre explique qu'il s'agissait là d'une organisation clandestine royaliste, dirigée par la comtesse de Tournebut, près de Gaillon. Elle contrôlait la route d'Evreux au lieu-dit « Riquiqui » ; les deux routes de Rouen sur Paris, (une pièce au-delà du four à chaux Létiche s'appelle « Coupe-gorge »), pillait la caisse contenant les impôts envoyés par les préfectures à la Capitale, donc toujours dans un seul sens, double manière d'ébranler le crédit de la jeune république. Elle n'inquiétait pas les voyageurs particuliers et finançait ainsi les relais d'agents secrets entre Londres et Paris, que Fouché finit par réduire à néant.

De nouveau en pleine paix impériale, le 22 décembre 1805, attaque au bas de la côte d'Authevernes, le 13 février 1806, vol de quatre mille livres par cinq bandits vêtus de sarraus, sous lesquels on avait aperçu des uniformes, et le 31 octobre, près du moulin de Moufflaines. Ce devaient être des déserteurs. L'armée impériale, ce merveilleux instrument entre les mains de Napoléon, n'avait été forgée qu'au prix d'une dure contrainte, le déchet, les réfractaires étaient nombreux. Songeons que le Saint curé d'Ars qui n'avait rien d'une forte tête avait été deux ans déserteur, caché par les montagnards des Cévennes.

PERIODE CONTEMPORAINE

En 1814, les Russes, dépassant Paris campent plusieurs mois au lieu-dit les « Cosaques. » Ils réquisitionnent une vache et des subsistances. Très timides, on n'a pas gardé d'eux le mauvais souvenir que l'envahisseur laisse ordinairement derrière lui.

François-Augustin Guesnier devient Maire et disparaît en 1833.

Belhoste est curé à partir de 1807.

Le cadastre est terminé le 1^{er} septembre 1819.

Jusqu'en 1843, il y a un gros roulage. Quatorze diligences à seize places, sept dans chaque sens, à sept chevaux et un postillon, souvent pleines.

L'Hôtel du Cygne et l'Hôtel du ????? hébergent cent chevaux. En 1840, il ne fallait plus que onze heures pour aller de Paris à Rouen, au lieu de trois jours.

L'occupation des Allemands dure du 1^{er} octobre au 10 décembre 1870. Ils détruisent trois ponts sur l'Epte pour se protéger et donnent sept mille deux cent quatre vingt dix-sept francs à la commune pour payer les réquisitions. Le Conseil ajoute treize mille deux cent quatre-vingt cinq francs pour solder les déprédations. Ils furent assez convenables.

Le 28 mai 1911, un train spécial s'arrête en gare des Bordeaux, amenant les délégations des Sociétés Normandes et un groupe de Danois, Norvégiens, Suédois, venus célébrer, à Saint-Clair pavoisé, **le Millénaire de la Normandie**. Discours de bienvenue à la gare, banquet de cinq cent quarante convives dans la bouverie de M. Leroux. Inauguration de la plaque du pont de l'Epte. Pèlerinage au donjon de Château-sur-Epte, où l'on hisse l'étendard de Guillaume le Conquérant, au haut du donjon ; un exposé historique est lu par M. Régnier, la fanfare d'Ecos se fait entendre. Apposition d'une plaque à droite de l'autel de Saint-Clair. Réjouissances. Feux d'artifice. Il y a là quatre cents Normands de Paris, représentant dix huit Associations, vingt cinq membres de la Société Historique du Vexin, le député Passy, le maire, Dubus et son conseil, Malatiré, adjoint de Rouen, l'avocat Salles, Maurice Guesnier de Magny, Finnbogazon, professeur de Philosophie à Reykjavick qui lit une ode à Rollon, et un colonel norvégien, Angell (qui s'engagea simple soldat en France en 1914), le marquis de la Rochethullon.

A Rouen, dans le même temps, au Congrès des Sociétés Savantes, la Société Historique du Vexin se manifesta par quatre communications sur : - les premiers historiens de Normandie - l'histoire ancienne de Saint Wandrille - Arlette, mère du Conquérant - le pays d'Arthie. Mais la plus importante manifestation eut lieu à Paris. A la Sorbonne, un écrivain normand, Préval, fit le panégyrique de la Normandie ; Brandès, de l'université de Copenhague, releva l'esprit normand dans la littérature française ; le Mouel lut un poème. A l'Hôtel de Ville : réception des dix neuf sociétés normandes et des délégations étrangères. Dépôts de fleurs à la statue de

Leverrier à l'Observatoire, à celles de Bigourdan et Levatoix, et, au Panthéon, à celle de Corneille. Eloge de Corneille par Racine, lu par le Président des « Cornéliens », poème lu par le comédien Alexandre. Au banquet de 500 couverts, toast du président des Normands de Nantes, de l'Union danoise de Paris, du maire de Winchester, de Finnbogazon, du colonel Danois, d'un Sicilien (car la Sicile appartient un moment aux Normands sous Tancrede de Hauteville). A la soirée de gala du Trocadéro furent entendues des scènes du Cid et de la Dame Blanche, des chansons normandes, la fanfare royale du Danemark. Il y eut des danses et musiques scandinaves.

Il y avait à l'entrée du bourg un atelier de charronnage renommé pour ses fortes roues.

Le pont a été rélargi en charpente en 1843, puis refait en pierres de taille en 1872, après que les Allemands l'eurent fait sauter.

Noms relevés d'anciens propriétaires dans les purges d'hypothèques légales :

Outre François et Louis de Caylus, Louise Angélique d'Aubigny, épouse de Léon Honoré Davranche - Marcel Victor d'Aubigny - Elisa de Béthizy, épouse de J.B. Rouget.

L'autel de la Vierge est de style grec, chef d'œuvre de sculpture Renaissance. Le maître-autel, de marbre fin de différentes couleurs, érigé en 1882, provient de la chapelle de l'ancienne école normale de Versailles. Derrière : pierre commémorative, plaque de marbre noir scellée, de zéro mètre soixante neuf de large, sur zéro mètre trente neuf de haut. On y lit, gravé en lettres dorées : (en latin) « *D O M Cet autel récemment construit à Versailles par le roi Louis XVIII, Legros, curé de ce lieu, par affection très pieuse pour le Bienheureux Clair l'a transporté et érigé ici, le 7 juillet. Priez pour lui* ». ».

L'autel de Saint-Clair est en pierre du XV^{ème}.

Grosse cloche : « l'an 1830, j'ai été bénite par M. Théophile Belhoste, curé de Saint-Clair et nommée Lucie par M. Jean Louis Comte de Rochemur et par Dame Lucie Moina Lelièvre de la Grange, comtesse de Rochemur, M. Guesnier, maire, M. Besnard, trésorier ».

En 1870, on acheta d'occasion une deuxième cloche plus petite portant seulement le nom du fondeur Chambon à Montargis (comparer avec Plancouard, épigraphie du Canton).

L'ancien presbytère a été acheté, par la commune, huit mille francs, à François Célestin Paris, métreur à Mantes et Mme Enguéhard son épouse. - Guyon, notaire à Mantes, 6 février 1904 -. Précédents propriétaires : J.B. Cochard (le curé) et Mme Desmarquets, Vve Bricard.

Le moulin à vent était sur la côte, à la limite du terroir, près du bois de la Folie de Parnes.

LES HAMEAUX

BREUIL

Nom donné à un bois enclos de murs et tel que convenablement les grosses bêtes s'y puissent retirer.

Le châtelain de Coucy disait : « *Que ne chanter par brueille, oisiaux n'au matin, n'au soir* ». Et Thibault, roi de Navarre, qui composa à Mantes une grande partie de ses chansons recommande à tout galant seigneur : « *Et chantés souvent, comme oiselet en breuil* ».

Il reste encore trace de l'ancienne demeure seigneuriale.

Sur les friches, au nord du hameau, on a trouvé plusieurs fois des squelettes, des armes, des cercueils.

En 1835 : cent cinquante habitants ; en 1876 : cent vingt deux habitants.

Il y a peu d'années, il y eut une école mixte, avec Achille Ernest Pichard, comme premier instituteur.

Seigneurie :

1495 : le seigneur de la Villettertre a un fief à Breuil.

1511 : mention d'un fief nommé « Michel le Roy » appartenant à P. le Gendre.

1512 (14 septembre) :
Fondation de la chapelle du pré à Flavacourt, par Jean de Fouilleuse qui abandonne au chapelain desservant, toutes les dîmes du village et environs de Breuil « *pour en jour, le dit chapelain, comme de sa propre chose de toujours, sur lesquelles dîmes le prieur de Saint-Clair aura, pour chacun an, dix mines de blé à la mesure de Meullant* » (Barré - Notice sur Flavacourt).

Etat des registres et pièces remis à la commune de Parnes concernant la Seigneurie de Breuil par le citoyen Bourette pour le citoyen Vallière conformément à la loi du 7 juin 1793, à savoir :

- trois registres,
- huit liasses,
- cinq cent cinquante quatre pièces ;

le tout remis le vingtième jour du deuxième mois de la République, Une et Indivisible.

LE HELOY

Fief dépendant de Boury.

Propriétaires :

Jean de l'Eglantier, légataire de Louis X, 1316 -

Renaud en 1347

Guérard en 1360 ;

Jean dit Tartarin, écuyer en 1380 ;

Aucellat de l'Eglantier en 1383 ;

Des Marquets, 1410 ;

Louis de Villiers, 1488 ;

Jean des Marquets, écuyer, 1524 ; ép. de Anne de Montmirail ;

Anne des Marquets, religieuse, poétesse de la Pléiade ;

Guillaume du Prey, 1581 ;

Madeleine des Marquets au XVIIème ;

Son fils, Abvallain d'Abancourt ;

Charles d'Abancourt ;

Joseph d'Abancourt, le vendeur.

1759, plainte par les héritiers de Louis Lesueur, receveur fermier de la terre et seigneurie

contre les soustractions de meubles et effets dépendant de la succession.

Dans la cour du Château : colombier cylindrique dont le toit en poivrière est surmonté d'un petit clocheton.

L'ancienne chapelle est surmontée d'un petit campanile avec horloge et petite cloche datée de 1732 (?) ; les fenêtres sont ornées de moulures et spirales. Au-dessus d'une ancienne porte : petit tympan sculpté représentant un amour dans un cintre surbaissé. La Chapelle fut construite par Achille et bénie le 22 juillet 1720.

Une urne contient le cœur de Mademoiselle de Caylus.

En 1892, le Château appartenait à Mme Chenoux, dont le fils, Georges, ancien X et élève de l'école d'application de Fontainebleau, y est, en 1895, professeur pour l'arme du génie. Elle était la veuve d'un chef de bureau de Ministre, M. d'Ez ? ?, dont elle avait eu un fils Louis, et précédemment avait été l'amie de Benoist Fould, qui à la suite d'un coup de bourse heureux, lui acheta la château.

BEAUJARDIN

Pierre le Gendre avait acquis la seigneurie en 1524, de la veuve de Pérenat Louvet.

Le mur du jardin La Fosse, à droite, en face

la pompe, a été construit avec des pierres provenant de la démolition du château de Buhy, d'où venait la tête humaine qui y était encastrée. Trente et un habitants en 1876.

LE FAYEL

En 1876, huit habitants.

On voit encore, attenant aux bâtiments, les restes d'une vieille muraille devant enclore un parc à peu près carré, d'environ deux hectares, avec deux portes charretières. A l'angle de la route, une croix moderne entourée de quatre bornes et d'un treillage. L'habitation très simple a une cheminée en pierre sculptée « Louis XVI », et devait être le manoir. A droite en entrant, jadis un petit moulin à farine marchant par éclusées au moyen d'un petit étang alimenté par quelques sources et qui sert aujourd'hui d'abreuvoir.

Le moulin actuel a été construit en 1845 avec les démolitions du château de Buhy. M. Passy les avait achetées quinze mille francs, assez cher, car il s'aperçut que des parties en belles pierres de taille ne cachaient que des moellons. Il remplaçait un ancien moulin, petit et carré, monté sur une base de tour ronde, en bordure de la route (estampe de Villeneuve)

Le 13 juillet 1919, l'acheteur, le baron Foy, le répara pour y installer François Albert, et un moulin de corozo.

Précédents locataires : Delaroche et Hazard.

En 1405, l'acheteur de biens, Robert Alorge, cabaretier à l'enseigne Notre-Dame, à Rouen, et son beau-père Letourneur, avaient acheté les fiefs du Fayel et de Montreuil, avec 1/8 du fief de Berthenonville, à Pierre le Mesrier, écuyer, qui leur avait vendu l'année précédente 1/8 du fief d'Aveny.

Charles Passy, oncle d'Hippolyte, appela diverses personnes en conciliation devant le Juge de Paix de Magny, pour des terres appartenant aux religieux de Villarceaux, acquises par lui au district de Mantes. Le même fut assiégé par les chauffeurs dans son habitation ; il s'était barricadé avec, à sa portée, plusieurs fusils que sa femme rechargeait pendant qu'il tirait des fenêtres du premier étage. La fusillade nourrie laissa des traces de balles sur

les murs et au plafond. En même temps, les assaillants cherchèrent à enfoncer la porte avec une pièce de bois comme bélier. Heureusement, le charretier, sorti en cachette pour aller à la veillée de Montreuil, rentra en pleine nuit par une brèche du mur de clôture. Quand il tomba sur le combat, il courut à Montreuil faire sonner le tocsin. Les bandits n'attendirent pas l'arrivée des paysans armés pour se sauver, emportant un blessé qui vint mourir chez lui, à la chapelle (Sarazin). Le chef de la bande était un nommé Hébert, dit « La Tour de Saint Gervais », parce qu'il réunissait les siens dans la cave basse d'une maison ainsi désignée, en haut de Saint-Gervais, à droite, en montant, après l'église et de la maison de Hébert, menuisier. Ils furent pris lors d'une expédition contre le château de Serans. Un affilié de cette commune devait servir de guide, mais aimant M. de Serans qui avait été bon pour lui, il le prévint, l'avertissant qu'il serait déguisé en moine et lui demandant de ne pas tirer sur lui. Il avait prévenu ses compères que, pour avoir plus facilement accès à la propriété et se faire ouvrir les portes, il se costumerait en moine, pour demander l'hospitalité pour la nuit. Cela déplaisait à La Tour qui eut un pressentiment, mais finalement accepta l'idée. M. de Serans avait averti les gendarmes ; Ils encerclèrent et prirent les bandits qui, expédiés aux galères, y moururent.

Les chauffeurs de Montbines formaient une autre bande, commandée par le fameux Cadet. Le lendemain de leurs coups de main, ils disaient à leurs voisins : « Tiens, il paraît qu'un tel a été déniaisé ». Ils se barbouillaient la figure de suie et se coiffaient de chapeaux genre auvergnat, dont l'un a échoué au musée de Gisors. (Pourtant, j'ai vu dans mon enfance des vieillards coiffés d'un haut bonnet de laine grise, genre de cosaques ou persans, que l'on appelait bonnets de chauffeurs).

Ils chauffaient les pieds de leurs victimes, disant que la société était mal faite.

Bonaparte, en deux ans de nettoyage, réforma ladite Société, mais pas dans le sens de leur désir (Notes de Le Ronne).

SEIGNEURIE DE BUHY ET DE SAINT-CLAIR

Origine : Bu - Wy : Blanc, Maison blanche (mot saxon).

Le premier seigneur connu est le Chevalier de Buis qui fut compagnon de Guillaume. Robert et son fils sont témoins dans une donation.

Puis la famille de Trie : en 1391, Renault de Trie est condamné à partager le bois Prieur, avec le prieur de Saint-Clair.

En 1432, Jacques de Trie .

Sa fille, Jeanne, épouse Jacques de Mornay, en 1449.

Les de MORNAY (1449 - 1668)

Famille originaire du Berry.

Portrait fascé d'argent et de gueules de dix pièces au lion de sable armé lampassé, couronné d'or sur le tout.

Cette famille croyait descendre de l'empereur Constantin et de sa femme, fille du roi de Hongrie. Elle était fière de sa parenté avec les d'Estetouville et les Montchevreuil, sires de Gerberoy. Elle tenait La Chapelle, Ambleville, la Villertertre, Montchevreuil et Villarceaux (cette dernière branche très en cour au XVIIème).

- Philippe Ier, 1152 –
- Philippe II - Guillaume I
- Guillaume II, 1228
- Guillaume III, 1262, a deux fils :
- Pierre, évêque d'Orléans, chancelier en 1306 ;
- Jean épouse Isabelle de l'Isle, dame de la Ferté-Nabert –
- Pierre I, sénéchal de Saintonge –
- Pierre II, chevalier banneret 1383, gouverneur d'Orléans, épouse Marie de Vendôme
- Bouchard, deuxième fils, sire de Saint-Germain-sur-Indre, épouse en 1413, Jeanne des Essarts, dame d'Ambleville et Villers-le-Chatel.

Son fils, **Charles I**, baron de Vaux, Achères, la Chapelle la Reine, sire d'Ambleville, Villers et la Ferté Bernard, épouse Jeanne de Trie, dame de Buhy, Frenelles et Pommereuil, meurt en 1487. Six enfants :

- **Jean**, baron de la Chapelle,-
- Guillaume d'Ambleville
- Jacques, tige de Villarceaux
- Jean, tige des sieurs de Lû
- Antoine, sire de Thonon
- André, baron de Vaux.

Le premier (le nôtre) Jean, baron de la Chapelle-le-Reyne, Buhy, Boisemont, Pommereuil,

épouse Catherine de Fouilleuse en 1473, dame des Bôves (Parnes) de la famille des Flavacourt. Il meurt en 1487.

Deux enfants : Guillaume de la Chapelle-en-Vexin, et **Philippe IV** de la Chapelle-la-Reine, sieur de Buhy (qui échange son apanage avec son aîné). Il épouse 1499 sa cousine, Berthe d'Ysques, installe un frère à Montchevreuil et meurt en 1550.

Le fils de celui-ci : **Jacques**, épouse Françoise du Bec-Crespin, dame du Plessy-Marly, fille du vice-amiral du Bec, châtelain de Boury. Celle-ci, après la mort de son mari, en 1559, se déclare ouvertement protestante. Joachim Dumoulin, persécuté pour ses opinions religieuses, s'est réfugié auprès d'elle et lui sert de chapelain. Il attire à son prêche les Réformés de la contrée (Chemin des Huguenots, terroir du Héloy). Son fils, Pierre, plus célèbre encore, naît à Buhy. On y a démolé, en 1828, une vieille maison appelée : « la preschie », assez spacieuse, servant de temple, à gauche de la cour d'honneur . Un maçon trouva dans les décombres un cœur en plomb de treize livres, contenant une huile épaisse et odorante.

Françoise élève virilement ses dix enfants dans la nouvelle religion. Elle inspire le raid sur Saint-Clair et par crainte de représailles sur son château trop ouvert, se réfugie chez sa tante à Montagny, mieux fortifié. Morte en 1591 à soixante trois ans.

Son plus célèbre enfant, Duplessis-Mornay, le second ami et conseiller d'Henri IV, le pape des Huguenots, refuse de se convertir en même temps que le roi. Il reconstruit le château de Buhy sur un grand pied, dans le style lourd de la place Royale à Paris. Il y avait soixante neuf pièces : le rez-de-chaussée de la façade entièrement occupé par la salle des gardes, dallé en liais noir et blanc, tout le pourtour garni d'un banc de pierre.

Là se tint, en 1590, une conférence pour la paix entre Duplessis-Mornay et Villeroy, pour Henri IV ; Turenne et Biron pour Mayenne.

Pourtant, le dessin qui représente le château de Buhly, ne le fait pas paraître aussi grand. Construit sur une pente, il descendait par un double perron de quelques marches, dans une cour d'honneur. Derrière, au contraire, il était dominé par une terrasse. Style Henri II, de chaque côté des fenêtres, une colonne dorique noyée. Une double arcade, au premier, remplaça la porte d'entrée. Au second, trois fenêtres seulement perçaient le toit en façon de lucarnes ouvragées. De face, au rez-de-chaussée et au premier, de chaque côté de la porte, deux grandes fenêtres, puis en retour devant et derrière, une aile ayant deux fenêtres de face et une de chaque côté se faisant vis-à-vis. Deux cheminées, une à chaque bout, faisaient saillie sur le tout. Le château, jusqu'en 1789, resta orné dans ses frises, des armoiries, de chiffres et de devises en l'honneur d'Henri IV. En 1832, il n'est plus habité, ni meublé, ni démoli, et le parc est abandonné à la charrie. Le jugeant dispendieux à réparer, le duc de Caylus avait fait reconstruire Le Héloy, plus modeste, pour y loger ses collections.

Le frère aîné, **Pierre III**, le premier qui soit qualifié de Seigneur de Saint-Clair, page de Henri II, seigneur de la Chapelle, de Parnes, gouverneur de Mantes, puis de Saint-Liéard en Limousin, maréchal de camp, lieutenant général, conseiller des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de son ordonnance, lieutenant de Sa majesté au Gouvernement de l'Ile de France, sert avec distinction le duc d'Alençon, Henri III, Henri IV, dont il avait favorisé le rapprochement. Il avait assisté à la bataille d'Yvry et réduit Vernon à l'obéissance d'Henri IV. Il épouse Anne de Dandely, fille de Georges, seigneur du Bus et de Cantiers. En 1568, il revient au catholicisme, avec le roi. Il meurt d'apoplexie, à 51 ans (1598), au retour de la chasse.

Son fils, **Pierre IV**, né en 1586, enseigne en 1622, se distingue, la même année à la tête de sa compagnie, pour donner l'assaut à l'ouvrage à corne de la ville de Saint-Antonin, en présence du roi, l'emporte de vive force, continue de montrer de grandes marques de valeur tant que dure la guerre contre les Huguenots, est nommé lieutenant de sa Compagnie en 1631, puis maréchal de camp. Il est félicité par Louis XIII au siège de La Rochelle pour sa bravoure. Il était violent et jureur.

En 1600, il assiège, au canon, le château du Héloy. Dans cette petite guerre, il a une cuisse cassée et un de ses pages tué à côté de lui par un nommé Berval que, depuis, on appellera « le

Brave », parce qu'ayant été lâchement abandonné par les siens, il tient tête à un gros escadron de gentilshommes et qu'ayant su discerner celui qui était le chef de ses ennemis, le mit hors de combat en lui cassant une cuisse d'un coup de pistolet. La valeur de Berval est obligée de céder au grand nombre qui vient l'accabler ; il tombe en la puissance de ses ennemis qui se contentent de le désarmer, lui laissant la liberté et la vie. Peut-être est-ce l'origine des dénominations de : Pont-Rouge et Côte des Morts.

Environ dans le même temps, le Comte de la Rocheguyon, soutenu par le duc de Longueville, son parent, se met en devoir d'assiéger Nicolas de Mornay, seigneur de Villarceaux, et c'est ce qui partage la Province et une partie de la Cour. Il se trouve à Villarceaux près de trois cents gentilshommes pour défendre le château, mais le roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, envoie Monseigneur le Comte de Soissons, Prince de sang, qui accommode la querelle.

Pierre IV meurt en 1637, après avoir épousé Catherine de Saveuse, d'une nombreuse famille de Picardie (famille noble), sœur de Charles, conseiller au Parlement. Elle eut trois filles. L'aînée, veuve de bonne heure, se retire au Val de Grâce ; sa mère veut la reprendre, mais sans succès. Une autre meurt religieuse à l'Abbaye du Trésor, vers 1661.

La troisième, **Marie**, dite Mlle de Buhly, née en 1616, apprend le latin, l'espagnol, la philosophie, la morale et l'histoire. Sa mère, autoritaire et insupportable, lui empoisonne l'existence. Elle l'empêche de choisir la garniture de ses robes, la réprimande en public, lui fait répéter tout haut ce qu'elle disait tout bas, lui interdit de fermer la porte de sa chambre à coucher pour la surveiller (ce qui fut cause que l'argenterie fut volée).

Elle la fait venir à Paris pour la marier, mais manifeste des exigences qui écartent les prétendants. Elle fonde les Ursulines de Magny, malgré cette observation de sa fille qu'elle eût agi plus justement en commençant par payer ses dettes.

Très pieuse, Marie, sur le conseil de Monsieur Vincent, chargé par son ami François de Sales, d'installer le premier couvent des Visitandines, s'enfuit au couvent de Sainte Marie de la rue Saint-Antoine, mais sur l'injonction de sa mère, l'archevêque de Paris lui donne l'ordre de revenir, et elle doit obéir. Dès lors, elle vit dans l'ascétisme, visitant hôpitaux et prisons, fréquentant le pauvre couvent des Ursulines de Magny, fondé par son oncle.

Cependant, sur le désir de la Reine-Mère, elle doit introduire à la Cour, la Princesse Palestrine, nièce d'Urbain VIII. Elle intervient, par ailleurs, pour maintenir à travers Magny, le passage de la route royale, en cours de réfection. Le pavé du roi se terminait à Saint-Gervais. Au-delà, il fallait armer les carrosses et diligences d'une lourde chaîne, dite de miséricorde, pour les tirer de nombreuses ornières, à grand renfort de chevaux. Un religieux parisien, en rupture de couvent, veut se défroquer, se faire huguenot, passer en Angleterre. Surpris à Saint-Clair en train de voler, il est emmené en prison à Buhy. Marie le visite,

l'exhorte, le fait rentrer dans l'obéissance. Elle meurt en 1664, à quarante huit ans, quatre ans avant sa mère. Elle est enterrée à l'Abbaye du Trésor, ses entrailles restant à Buhy, et son cœur aux Ursulines de Magny, qui la tenaient pour une sainte. Elle lègue Buhy et Saint-Clair à son cousin Philippe de Jaucourt, né de Jean de Jaucourt et de Marthe du Plessis-Marly, qui y avait des droits indivis. Celui-ci les revend aussitôt en 1668, au comte Victor Maurice de Broglie, le premier maréchal, qui y joint le Héloy, en mai 1717.

Les BROGLIE (1668 - 1732)

François Marie (1610 - 1656), officier de fortune, Italien au service de la France, naturalisé en 1650, étant rapidement monté en grade et promu au maréchalat, fut tué d'un coup de pistolet, à quarante cinq ans, au siège de Valence. Chevalier des ordres du roi en 1642, brigadier de douze compagnies de cavalerie.

Son fils, **Victor-Maurice** (1647 - 1727), marquis de Senonches, gouverneur d'Avesnes, premier maréchal, épouse le 29 août 1666, Marie de Lamoignon, fille de Guillaume, et meurt à Buhy à quatre vingts ans, et sa femme à Paris à quatre vingt huit ans. Il a trois enfants :

n° 1 - **Charles Guillaume**, le marquis de Broglie, lieutenant général . Il a, lui aussi, trois enfants :

a) **Charles Guillaume Louis**, chevalier, né en 1716, Seigneur et Comte de Buhy, Saint-Clair et Montjavault, chef de la maison, à la mort de son père. Ayant épousé la Baronne de Bezeval, il meurt prématurément, sans enfant, en 1751.

b) **Marie Françoise**, née le 5 octobre 1714, épouse le 18 août 1732, Charles Robert de Lignerac ; s'occupe beaucoup de Saint-Clair et succède en fait à Buhy, à ses grands-parents ; Veuve en 1771, elle meurt à Paris, le 5 nivose An IV.

n°2 - **Achille**, appelé Chevalier de Broglie, garde marine en 1687, enseigne, capitaine de vaisseau en 1692, gouverneur d'Avesnes en 1723. Reçoit le Héloy de son père de 1717 à 1731, et il le passe à Marie-Françoise. Mort sans enfant à Paris, en 1751, à quatre vingt trois ans.

n°3 - **François-Marie**, dit comte de Buhy, né à Buhy le 11 janvier 1671 ; deuxième maréchal, premier duc. Sa vie et sa descendance illustre sont dans toutes les biographies, mais n'intéressent pas Saint-Clair. Notons que l'on vit vieux dans cette famille - nombreuse aujourd'hui - qui sert maintenant la science, autrefois l'armée et la diplomatie. A toutes les générations, elle a compté des cadets dans les ordres.

Les LIGNERAC (1732 - 1905)

Devise : « *dum spiro, spero* ».

Originaires du Quercy, portaient d'argent à trois pals de gueule.

Robert de Mure obtient pour sa bravoure que son fils Tinard prenne son prénom de Robert pour nom de famille.

Un des siens, abbé de Citeaux, deviendra Saint Robert

- Jean en 1289 est conseiller au Parlement de Philippe le Bel
- Pierre meurt en 1507
- François, gouverneur d'Aurillac (mort en 1613), épouse Marie d'Epinchal
- Son fils, le Marquis Joseph, lieutenant général et grand bailli d'Auvergne, épouse Charlotte de Tubières ; brigadier en 1702, il meurt en 1733.

- Son fils, **Charles**, épouse le 18 août 1732, Marie-Françoise de Broglie. Né en 1710, il meurt le 15 décembre 1771.

Son fils, **Achille**, lui aussi lieutenant général et grand bailli d'Auvergne, hérite de son oncle, en 1761 du titre de duc et grand d'Espagne ; il meurt en 1798. Il avait épousé en 1760, Marie Odette de Lévis de Chateaumorand, morte en 1766, puis Marie Charlotte de Crussol d'Uzès de Montausier. Il en a eu deux enfants :

n°1 - Marie Joseph Vincente, épouse d'Olivier de Rougé, père d'Auguste Camille qui eut des difficultés avec la police de Louis-Philippe, pour avoir participé à l'équipée de la duchesse de Berry, et dont les descendants ont hérité le titre de duc de Caylus, en 1905. L'un d'eux, Jacques, est tombé au débarquement de 1944, sur les plages de Normandie.

n°2 - **Louis**, né à Paris en 1763, mort à Paris en 1823, officier en 1788, colonel du régiment Royal-Marine, député de la Haute-Auvergne, pour le bailliage de Saint-Flour aux Etats Généraux en 1789, refuse d'accepter le vote par tête, et déclare qu'il ne siègera pas (30 juin). En 1791, il émigre et suit l'armée des princes, dans les deux campagnes d'émigration de 92 et 94 ; puis il « fait » l'Allemagne, la Corse, le Portugal et Malte.

Ses biens personnels sont confisqués et vendus, en 1793. De plus, la Nation provoque contre sa mère qui possédait l'immense domaine de Buhy, un partage de pré-succession, et le lot échu à l'émigré est vendu.

Le procureur de la Commune de Saint-Clair a la garde du château, fait des rondes pour vérifier que rien n'est enlevé. Le duc rentre en France à la proclamation de l'Empire et est relevé de la surveillance à laquelle il était assujéti, par ordonnance impériale du 13 mai 1806. Maire de Saint-Clair, il vient à la messe dans un costume que les maires devaient porter à cette époque, l'épée au côté, et il y fait sensation. Il démissionne en 1813 et est remplacé par Charles Chéron, avec Masson comme adjoint. Louis XVIII le nomme maréchal de camp et pair de France, inspecteur des gardes nationales de Seine-et-Oise en 1815, commandant (et non commandeur) de la Légion d'Honneur en 1817. En 1815, il obtient, grâce à ses anciennes relations, que les Alliés n'occupent pas Saint-Clair et Magny.

Il rassemble au Héloy ses souvenirs de famille échappés à la Révolution. Il est fier de montrer dans sa salle à manger, un tableau généalogique prouvant qu'il descendait de Lévi ou

Mathieu l'Évangéliste, cousin de la Vierge. Celle-ci était représentée en visible état de grossesse, accueillant sur le seuil de son château, un seigneur incliné, chapeau bas devant elle, tandis qu'une banderolle sortait de sa bouche avec ces mots : « *Mais couvrez-vous donc, mon cousin* ». A noter que les Lévis-Mirepoix, descendant eux aussi du même ancêtre, possédaient le même tableau. Hélas ! il faut déchanter, tableau et collection ne figurent ni à Paris, ni au Héloy, à l'inventaire de 1823, établi après décès pour préserver les droits de son fils posthume. (Etude de Baron, notaire à Magny).

On relève sous vitrine, copie du testament de Louis XVI et de Marie-Antoinette, à lui donné par Louis XVIII, et se faisant pendant, les bustes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, sur colonnes. Dans le vestibule, le Narcisséen marbre de Beauvalet, don également de Louis XVIII, quelques peintures, sujets de piété, au-dessus des lits, et une literie abondante témoignant qu'il devait héberger du monde. Pour Paris, aux minutes de Péan de Saint-Gilles, c'est encore plus modeste.

Il avait épousé à dix neuf ans Adélaïde de Mailly, décédée à la Morville (Arpajon) à l'âge de quarante cinq ans (1765 - 1814). Il en eut une fille, Hortense Marie Gabrielle, dite Mlle de Caylus, née en 1791 et morte à quatorze ans accidentellement, le 3 janvier 1804, empoisonnée par l'erreur d'une femme de chambre qui se trompa de flacon, et qui, au lieu d'une potion, lui fit avaler un médicament pour l'usage externe. Un raidillon qui descend dans la vallée a pris son nom.

Il épouse en secondes noces, le 24 mars 1819, Joséphine Lucie Moïna Lelièvre de Lagrange (1800 - 1844), la belle duchesse qui fit l'ornement des bals de la duchesse de Berry. Elle est marraine d'une des trois cloches de l'église, et épousera en secondes noces le comte de Rochemur.

Il donnait volontiers ses rendez-vous au petit pavillon du Bastion.

Il vivait plutôt modestement, 36 rue Cassette, ayant vendu le 8 mars 1810, à Corvisart, l'hôtel de Lignerac, rue Saint Dominique près l'hôtel de Bourgogne, cent soixante dix mille francs. Outre ses terres de Saint-Clair, il avait une ferme à Etteville, et le moulin de la Brière près la Ferté-Alais. Le bail emphytéotique qui le liait au fermier (24 frimaire An IV) ne devait pas rapporter beaucoup. En tout sept cent deux hectares, pas de valeurs mobilières, mais des prêts à droite et à gauche.

Le Duc avait de l'ordre et gérait bien ; Il n'avait plus à Buhy qu'une maison de Garde. Pas de chevaux de selle, ni accessoires de chasse, une bibliothèque ne révélant pas de goût spécial, un médaillier avec les trois décorations de Chevalier, Officier et Commandant de la Légion d'Honneur.

En 1809, l'évêque de Versailles l'avait autorisé à célébrer la messe au Héloy.

Il est enterré, embaumé au cimetière avec sa première femme et sa fille.

Il porte les titres de Maréchal de Camp, Pair de France, Grand d'Espagne de première classe, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Officier de la Légion d'Honneur, Seigneur de Saint-Clair, Buhy, le Héloy et les Bonnes Joies (ferme perdue).

Le maire THIERRY, refusa d'acheter sa chapelle qui aurait agrandi le cimetière ; elle est devenue la propriété des Bucard.

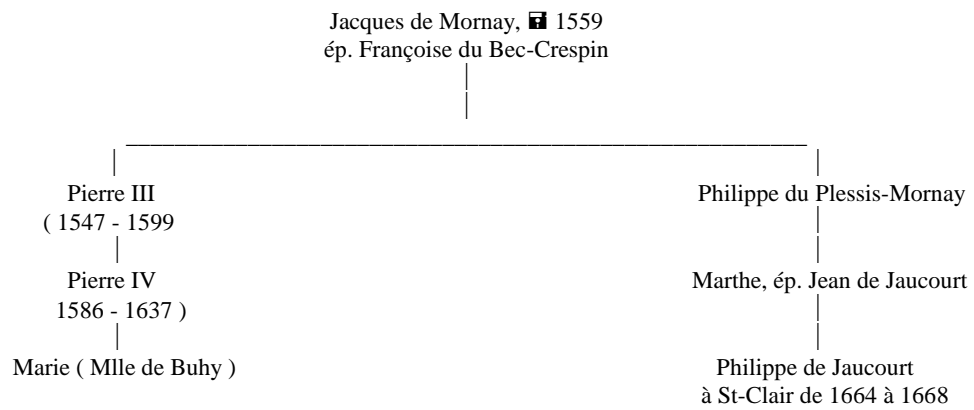
Son fils François, (1820 - 1905), marié en janvier 1851 sous le régime de séparation des biens, avec Joséphine FAFOURNOUX, de Saint-Clair, se désintéresse du pays, vit à Neuilly et meurt à Cannes. Il vend d'abord le Héloy à Benoit FOULD, neveu du ministre ; puis en 1858, fait une première adjudication de sa ferme de Saint-Clair, dite de l'Audience, quatre vingt douze hectares. Seules les terres labourables trouvèrent preneur. La maison, les prés, les friches sur Buhy, sont achetés par LAINE-VILLETTE, qui les revend en 1873 à LEROUX père. Trop gâté, il gaspille rapidement sa fortune, mais jusqu'à sa mort, touche une rente assez importante, comme Grand d'Espagne de première Classe.

Il voyagea dans sa jeunesse et revint avec une Egyptienne. M. de ROCHEMUR, deuxième mari de sa mère, refusant de la recevoir, il loua, pour elle, le Château de Lu ; ayant beaucoup d'autorité sur lui, elle lui fit faire des folies et le traita du reste très cavalièrement. Plus jeune et joli garçon, il passait pour avoir eu de bonnes fortunes. Il se maria alors qu'il était déjà ruiné (incapable de travailler) aux crochets de ses parents. On prétend que M. de ROCHEMUR, son beau-père et tuteur, ne fit rien pour retenir son pupille, espérant le voir mourir et hériter de ce qui restait.

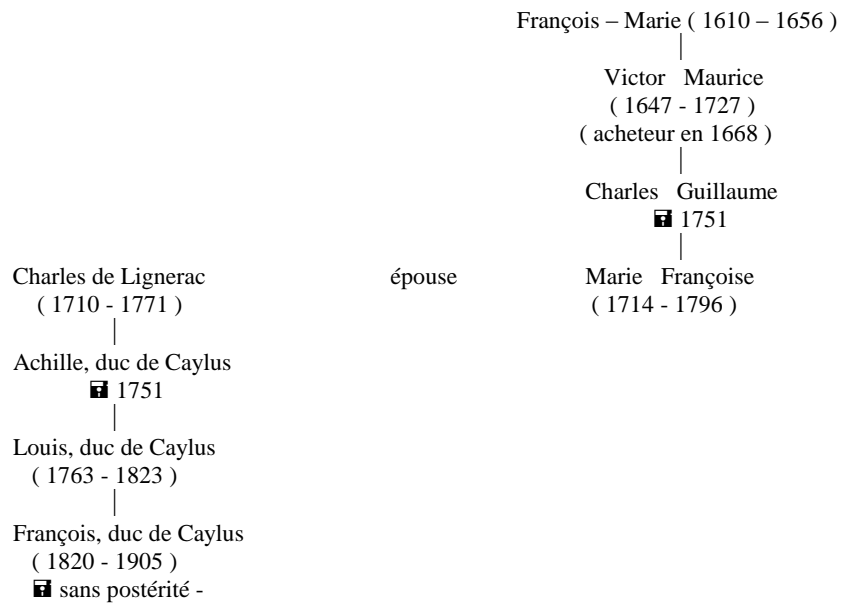
On rapporte qu'il dépensa soixante mille francs pour paraître à une soirée de la Cour. En 1848, au moment de la Révolution, sans laquelle il eût été Pair de France, il venait à Magny aux informations. Des témoins se rappellent l'avoir vu pleurer à la mairie en apprenant la chute de Louis-Philippe.

Monsieur BELLET, notaire de la famille, cherchait à l'empêcher d'entasser hypothèque sur hypothèque, lui déclarant qu'il ne pouvait plus emprunter ; ses conseils de sagesse lui déplurent, il trouva plus de complaisance chez M. PLATEL qui lui vendit peu à peu tous ses biens. Sur le croquis de M. LE RONNE, il a la silhouette, la barbe et la redingote d'Alfred de MUSSET. Sans illusions sur sa valeur personnelle, il n'eut que des rapports parfaits avec la commune.

GENEALOGIE



LES BROGLIE



LES SEIGNEURS DE SAINT-CLAIR-SUR-ELLE

Ce sont les **SAINT-CLAIR anglais**, sans rapport avec les nôtres, mais plus illustres.

Richard II de Normandie, petit-fils de Rollon, eut plusieurs enfants dont :

Richard III et Robert Ier, le Libéral ou le Magnifique, qui furent 4^{ème} et 5^{ème} ducs. Au XV^{ème} siècle, Robert Ier est, à tort, assimilé au héros légendaire **Robert-le Diable**.

Le cadet, MAUGER-le-JEUNE, gouverneur de ST-LÔ construisit à la limite «Est» de son domaine, sur l'Elle, un château-fort, aujourd'hui détruit, appelé Motte St Clair, et une église sous le vocable de notre Saint. Il eut trois fils qui prirent part à la bataille d'Hastings. Richard et Mauger-le-Jeune sont sur la liste de Léopold Delisle et firent souches en Angleterre, inscrits au rôle de l'Abbaye de Battle et dans l'église de Dives.

N°1 - **Hamon aux dents**, qui eut :

- a) Hamon Dapifer, domaines en Galles, Kent et Surrey
- b) Richard, tige des Comtes de Granville
- c) Robert, fitz Hamon, baron de Creuilly et Thorigny.

N°2- **Hubert**, baron de Ryes, ami personnel du Conquérant, l'avait recueilli avant la bataille des dunes, au sortir de Valognes où il avait failli être pris, ayant passé, au pas du duc, à marée basse, le gué, au confluent de la Vire et de la Cuve, pour gagner Falaise qui lui appartenait. Devenu son conseiller intime, il va en ambassadeur près d'Edouard le Confesseur lui demander de désigner le Conquérant comme successeur à la place d'Harold, chef du parti saxon. Il en rapporta des reliques et des gages d'acquiescement qui seront stériles.

Il eut quatre enfants :

- a)- Raoul, gouverneur de Nottingham,
 - b)- Hubert, châtelain de Norwick,
 - c)- Adain, seigneur de Campes,
 - d)- Eudes, lord de Celchester, sénéchal d'Angleterre.
- Ensemble, ils fondent St-Claers (Galles), Hye (Sussex), Tewkesbury et Ste-Marie de Westchappelle (Londres).

N°3 - **?alderne** (1006 - 1047), le plus remarquable.

Il eut trois fils :

- a) - Richard, chambellan d'Henri Ier, tige des St-Clair d'Aldham ? (Kent),
- b) - Britel, Devonshire, tous deux réconciliés avec l'Angleterre, c'est-à-dire que, mis en demeure par Philippe-Auguste d'opter pour l'un ou l'autre pays, leurs biens normands moins importants allèrent aux filles, et ils restèrent en Angleterre.
- c) - **Guillaume**, non réconcilié, servit l'Ecosse et devint chef de cette branche, échanson de la reine Marguerite, gouverneur des marches du sud ; il mourut en combattant le roi d'Angleterre.

Ses descendants :

N°2 - Henri, chevalier du roi Malcolm, partisan de Courteuse, l'accompagne en croisade.

N°3 - Henri II - Conseiller des rois David et Guillaume-le-Lion. Son fils Henri est tige des Hermandstone, encore existants.

N°5 - Henri III - Confirmé baron à l'avènement d'Alexandre II, en 1214.

N°7 - Guillaume IV - Vicomte d'Edimbourg, décide l'alliance avec la France contre Edouard I, qui envahit la Gascogne. Meurt en 1305 à la bataille de Rooslyn Moor, contre lui. Tige des Longformacus (Berwickshire).

N° 8 - Henri IV - En 1320, lettre au pape pour réclamer l'indépendance de l'Ecosse. Maître des chasses, ami de Robert Bruce, en reçut une épée où était gravé : « *le roi me donne, St-Clair me porte* ». Il ira porter le cœur du roi au Saint-Sépulcre, mais fut tué au retour par les Sarrasins, en Espagne, en 1330. Il eut un fils, maître ès arts à l'Université de Paris.

N° 9 - Guillaume V - Epousa la petite-fille de Magnus, prince des Orcades. Son fils, Jean, reçut la bannière d'Ecosse, de Douglas mourant. Un autre Guillaume vécut en France, enterré à St-Jean-d'Angers.

N° 11 - Henri VI - bataille de Hamilton Hill, 1402. Fait prisonnier avec le futur Jacques Ier, qu'il allait mettre à l'abri en France. Appelé par le Dauphin contre Bourgogne et les Anglais, il aborda avec Douglas en Flandre.

N° 12 - Guillaume VI - Otage jusqu'à la libération par paiement de la rançon de son roi, 1424. Accompagna en France Marguerite qui épousa Louis II. Chevalier de l'ordre de St-Michel. Surnommé le Prodiges. Tige des barons de Rosslyn et des Lords Sinclair.

Barons Rosslyn

Le N° 17 - Guillaume X, eut des petits-enfants qui servirent la France.

Le N° 18 - Jacques eut un fils religieux, Augustin ; un autre, cornette des gardes françaises.

Le N° 19 - Alexandre, dernier baron, céda ses biens au neuvième Lord St-Clair qui eut un neveu, James, colonel de dragons (1762 - 1827).

Lords Saint-Clair

Le N° 8 - Henri (1660 - 1723), eut un fils, John, qui a participé au soulèvement des Stuart de 1715 (Réfugié en Suède).

Le fils de ce dernier, Gédéon, fut colonel du régiment Royal de Suède en France.

Son fils, Charles Ferdinand, baron de St-Clair, colonel de Cavalerie de l'armée de Condé, reprocha à Decazes l'assassinat du duc de Berry.

Quelques Cadets de la Famille

Philippe habite à Brézolles près Dreux (1583 - 1655) ;

François, sieur de Lucivel (Damville) - 1675 ;

Etienne, Orléans - 1673 ; son fils, Paris - 1693 ;

François Simon, organiste à Houdan, mort en 1818 ;

Marie Nicolas, viticulteur à Maules, mort en 1895 ;

Henri Louis, consul général de France, marié en 1870 à Marie de Loménie. Son frère cadet, Louis Anatole, attaché aux Affaires étrangères, mort récemment à Menton.

Il y eut des St-Clair à Falaise, au XVIème siècle, possédant à la Hoguette et à Vaux.

ORIGINE des LIGNERAC

La **Baronnie de la Marche Limousine**, a son point de départ en Philippe de LEVIS près Chevreuse. Son fils se bat contre les Albigeois, avec Simon de Montfort. La première des douze branches se termine avec Pierre Louis en 1767 ; une autre, celle des Caylus, avec le mignon de Henri III, tué en duel (1578). La plus connue est **LEVIS-MIREPOIX**, maréchaux héréditaires de la Foi, comme les Montmorency étaient premiers barons chrétiens du Royaume.

Les **TUBIERES** viennent de Jean Ier (1280 - Jean VI, Comte de CAYLUS qui épouse en 1633, Anne de Bourbon. Une fille, Charlotte, épouse Joseph de LIGNERAC, beau-père de notre Marie-Françoise de BROGLIE. Un fils, le marquis Henri Ier, était Balsamite, d'une secte d'illuminés, qui entraînait en transes, après avoir respiré des parfums. Voulant initier la marquise de Gièvres (mémoires de celle-ci), il la met dans le noir et fait défiler des

fantômes avec bruits infernaux et torches enflammées. Prise de panique, elle se met à hurler, le guet accourt, et Tubières est soupçonné de séquestration ; il mourut mystérieusement assassiné en 1661, probablement par un confrère.

Son frère cadet, officier, est, lui aussi poignardé sans motif valable, par un de ses soldats.

Le premier fils d'Henri, Jean Anne est le mari dévoyé et ivrogne de la spirituelle Madame de Caylus, nièce de Madame de Maintenon. Dans l'intérêt des siens, Louis XIV le tint toujours dans de lointaines garnisons. Ils eurent un fils, le comte de Caylus, archéologue, savant orientaliste et mécène.

Le deuxième fils est Abraham, lieutenant général au service de Philippe V. Sa bravoure lui valut les titres héréditaires de duc et grand d'Espagne de première classe que, mort sans enfant, il passa à son neveu, Charles Lignerac.

CHÂTEAU-SUR-EPTE

Le nom primitif a été **FUSCELMONT** (**mont des silex : fuscaïl**, comme dans Beauficel).

Un Hugues de Fuscelmont paraît dans une charte de l'Abbaye de Ste-Catherine, relative à Authevernes. Avant 1119, d'autres précisent : En 1097, Guillaume-le-Roux, fils du Conquérant, bâtit Châteauneuf.

Assiégé sans succès par Louis-le-Gros qui venait d'incendier Dangu, en 1119, défendu par Gautier Riblard, lieutenant d'Henri I, « *Mais le roi de France exulta et assiégea CHÂTEAUNEUF, mais tout n'alla pas à son gré, Gautier Riblard résista avec énergie et infligea des pertes très graves aux assiégeants par des coups bien placés. Au bout de quinze jours, Almaric envoya un messenger au roi pour l'avertir de l'incendie d'Evreux et de ses infortunes, lui réclamant vivement prompt secours. A cette nouvelle, le roi s'éloigna aussitôt, ce qui sauva la forteresse* ».

De 1148 à 1152, la Normandie est conquise, place par place, sur le roi Etienne, par Geoffroy PLANTAGENËT, comte du Maine et d'Anjou, avec l'appui de Louis VII.

En 1153, Châteauneuf est cédé par Henri II, à Louis VII qui en prend possession, mais comme il avait été bâti sur le territoire de l'Abbaye de Saint-Denys, le roi de France le lui donne, à la condition de le faire garder comme une des places les plus importantes de son royaume.

En 1154, Louis-le-Jeune, dans une nouvelle charte où l'on trouve que Châteauneuf avait été élevé par Henri Ier sur la place de l'ancien Château de Fuscelmont, confirme sa précédente donation aux moines et y ajoute le privilège de tenir le marché au village de St-Clair, tous les vendredis, prenant sous sa protection et sauvegarde tous ceux qui fréquenteraient ledit marché.

La même année, Hugues III, archevêque de Rouen, confirme à l'Abbaye de St-Denys les droits et profits du marché de Châteauneuf. En 1157, l'église de Châteauneuf figure parmi les possessions de cette Abbaye, placée par erreur dans le Vexin français.

En 1160, Châteauneuf est confié aux Templiers, en attendant le mariage de Marguerite de France avec le fils d'Henri II. En fait, celui-ci en prend possession et le fortifie puissamment.

En 1188, Philippe-Auguste s'empare de Baudemont, Châteauneuf et des forts de la région. A la convention de Messine, en 1190, il les rend à Richard, puis trouve un prétexte pour les reprendre, grâce à Gilbert de Wascoit, qui en avait la garde et les lui livre en 1193.

Quand le roi de France a repris toute cette Marche de Normandie, il rend à l'église de St-Denys le « Neuf Châtel » que le roi Henri et son fils, Richard, avaient retenu de force et à tort. L'entrevue de Port-Mort, en 1196, où Richard cède le Vexin à Philippe consacre un état de fait. Les moines échangent, alors, Châteauneuf contre la gruerie et la forêt d'Arthies, des droits et propriétés sur le bord de la Seine et à Nantes, avec Thibaut de Garlande et son frère Guillaume, de la suite de Philippe.

La transaction aurait eu lieu à Saint-Clair (1).

La fille de Thibaut épouse Jean de Beaumont, qui combat à Tours avec Louis VIII contre Henri III. Guillaume Crespin, dont les terres bordaient Saint-Clair, est en 1309, propriétaire. Jean, fils de Guy de Beaumont, vend en 1363, le Château trois mille florins, à la Dame de Mauny. Dans le pouillé de l'archevêque Eudes Rigaud, l'église de Châteauneuf est dédiée à Saint-Martin, Jean de Beaumont en est le patron. Ainsi, dès le treizième siècle, Saint-Denys en perd le patronage.

Dans les grands rôles de l'échiquier de Normandie, Château-sur-Epte montre son importance « dans les libéralités de Joscelin Bossel, trente livres pour la garde de Châteauneuf ».

A Martin-de-Hosc, pour les travaux des châteaux de Neaufles et Châteauneuf, quarante livres par ordre du roi, pour réparer la demeure, la tour et les portes, dix livres par le même ordre ».

En 1356, c'est un des lieux forts, occupés par les compagnies anglo-navaraises guerroyant contre Duguesclin, battues à Cocherel, en 1364.

En 1419, il est pris par les Anglais, en même temps que Gisors. Le châtelain, Jean-de-la-Porte, est déclaré rebelle par Henri V, qui donne Châteauneuf à Guillaume Bigood, puis en non-valeur à Richard Wideville.

(1) - *Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Philippe, par la Grâce de Dieu, Roi de France, salut. Tous présents et futurs sauront que Thibaut de Garlande, en notre présence, avec le consentement de ses frères, Guillaume et Robert, a donné pour toujours à l'église du bienheureux Denys... Mais l'abbé Hugo et le prieur Jean lui ont donné en échange le Châteauneuf qui est au Vexin Normand, au-dessus de la ville appelée Saint-Clair, avec tout ce qui en dépend. Thibaut le tiendra de nous en hommage-lige. Afin que ce soit ferme et stable, nous avons confirmé la présente paye par l'autorité de notre sceau et la signature du nom du Roi. Année de l'Incarnation 1196, le 10 octobre.*

Aveu de 1412, tiré des dénombrements de la châtellerie de Gisors : « Noble homme Jean-de-le-Porte, escuyer, héritier en cette partie de feu Mgr Jehan, jadis seigneur des Bordes et de Caylus, chevalier et chambellan du roi, avoue tenir noblement et en fief par hommage-lige roi, à cause de son châstel de Gisors, un fief de haubert entier, dont le chief est assis en la paroisse de Saint-Martin de Châtelneuf-sur-Epte en Veulquessin-le-Normand, auquel fief il a châstel et basse-cour, en laquelle basse-cour, il a colombier à pié et granches, et cy y est le presbytère de ladite église Saint-Martin de laquelle le patronage et droit de présenter, quand le cas s'offre, appartient audit escuyer duquel fief ice lui escuyer doit au roi tels services, reliefs et aides qui lui sont dûs de fief de haubert entier selon la coutume de Normandie et usage du pays. Scellé de la prévoté de Paris, le samedi trentième et pénultième jour du mois de décembre 1412 ».

LE CHÂTEAU

Le donjon, de 18 mètres, certainement roman, qui ressemble à celui de Conches, à trois étages et deux planchers, a dû être remanié dans ses étages. Antérieur aux remparts, on peut l'attribuer à la construction primitive. Diamètre extérieur, 11,20 m, intérieur, 6,50 m. Le château est construit en travertin, matériau provenant peut-être de Beaumont-sur-Oise. L'archivolte de la porte nord-est, en ogive est garnie d'une herse et d'un machicoulis, tandis que la Tour dans laquelle elle est percée est beaucoup plus ancienne, de style roman, avec des contreforts plats sur les angles et des fenêtres plein-

Le Donjon

Le sol en place, de terre battue, est peu profond, la base du donjon peu enfouie (0,30 m). Sa masse énorme dispensait de l'enterrer.

Le couloir de sortie de l'intérieur du donjon sur la chemise, était obstrué depuis un certain temps. (Il n'y avait pas d'inscriptions de visiteurs). On n'y passait qu'à

En 1437, Talbot s'empare du château, puis il est repris et revient à Philibert-de-la-Porte.

En 1525, Jean-de-la-Porte, archer.

Puis, Louis-de-la-Porte, dont la pierre tombale, qui se trouvait dans la chapelle devant l'autel, dans le pavé, a été relevée pour être placée contre la muraille, le 4 août 1803.

Le 29 août 1564, Dame Philippe-de-la-Porte, fille de Jean, seigneur de Suzay, Fruceaux, Neuville et Arquency, et de Marguerite de la Vieuville, épouse Charles Humbert du Bosc, seigneur de Rebetz, tué à la bataille de Saint-Denys.

En 1602, François-de-le-Porte, seigneur de l'Isle, demeure au château. En 1587, il est racheté par Villeroy, ministre d'Etat, propriétaire d'Alincourt et de Magny-en-Vexin, et tenu par son fils Charles et son petit-fils Nicolas en 1682. Il a dû appartenir, au début du dix-huitième siècle au maréchal de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, gros propriétaire dans la région. En 1743, il est acheté par Claude Daniel, seigneur du Bois d'Ennemetz, lieutenant général des armées du roi, mort en 1790. En 1775, aveu lui est rendu par les héritiers de Jean Paul Thomas Guesnier, des Bordeaux, avocat à Paris, bailli d'Etrépagny, fils de Jacques, pour la ferme des Bordeaux, qu'il tenait de lui (ce Guesnier s'appelait des Bordeaux par alliance avec une famille de Vernon et non parce qu'il tenait cette ferme). Cette ferme a appartenu à Barbé-Marbois puis à son gendre Kellerman, duc de Valmy, qui l'a vendu en 1850 à Trouard de Berthenonville qui, lui-même, la cédera à Monsieur Clément Hervé.

La vieille porte sud aurait été condamnée par le doublement de l'enceinte de ce côté. Les portes auraient été refaites vers la fin du douzième siècle, probablement aux dernières années de Henri II. La porte de la deuxième enceinte (jardin) a été remaniée au quatorzième siècle.

Monsieur Régnier a fait une tentative pour retrouver les fossés du village d'après le plan-Atlas de 1775, mais il n'est pas sûr que le pays lui-même ait été fortifié.

FOUILLES DESTOUCHES – 1931

quatre pattes ; pourtant, Mr Le Ronne l'avait trouvé dégagé. A hauteur d'homme, au milieu, à main droite, l'inscription suivante a été mise à jour : « ALUN MU », et en-dessous : « 826 ».

Elle provoque la réflexion suivante : cette marque de maçon est intentionnelle, volontairement placée en cet endroit. Ce n'est pas un graffiti de charretier. 826 n'est pas mis pour 1826, et n'est pas discutabile. Impossible d'y voir le nom du constructeur et la date de construction, l'inscription est trop fraîche et d'ailleurs, pas de donjon

de pierre avant la fin du onzième siècle ; de plus, la numérotation arabe introduite en Europe occidentale par le Pape Gerbert (1050) n'a détrôné la romaine que très lentement (Verlet, gendre de Mr Réaubourg). La question est posée.

Les Chemises :

Trois fouilles :

- une, face à la plaine. Le sol battu est à 1,40 m. Balles en pierre, probablement de fronde, d'un poids de 2 kg, et trois pointes de flèche en fer, triangulaires, s'emmanchant sur tiges de bois. La chemise actuelle est montée sur une autre chemise primitive qui la déborde sensiblement. Chose curieuse : on ne s'était pas donné la peine d'enlever les débris de tuiles larges et épaisses (façon gallo-romaine), restés entre les deux, pour asseoir la chemise supérieure.
- une deuxième fouille dans le compartiment, face à la porte d'entrée ; le sol est à la même profondeur, pas de dallage, trois pièces de monnaie PLANTAGENÉT et Blanc de Bretagne, une fourche à échelle (genre fourche à betteraves), aujourd'hui au musée de Vernon. Dans un coin, le sol est cuit, rouge brique ; ce devait être un foyer.
- une troisième, là où la chemise est détruite : sa racine a été retrouvée, y compris la place manquante où commençait l'escalier descendant à la deuxième enceinte. Plus de trace de marche de pierre, même brisée.

Deuxième enceinte (le jardin). Dans le fond, où la terre plus élevée marquait l'habitation du seigneur, comme à l'entrée où devait se trouver la caserne des soldats, terre battue partout, pas une pierre de rempart enfouie. Toutes ont dû être soigneusement utilisées dans les habitations du village. Une faucille rouillée sans intérêt, peut-être une arme.

Ne pas attribuer d'intérêt à la cave qui prend dans ce jardin et va sous le donjon (aujourd'hui enterré). Toutes les fermes en ont de pareilles ; ni au trou fait dans le puits comblé par Mr Besnier pour retirer une vache qui était tombée de l'étage supérieur (la salle carrée qui flanquait l'escalier). Une fouille dans ce jardin est à faire à main gauche en entrant ; on a trouvé là de menus débris de vitraux ; il y a eu autrefois un affaissement, le pendule y indique le départ d'un souterrain qui sort en plaine, à main gauche, à côté du chemin, en face l'entrée. A 300 mètres, un pied de marmite le divise en trois, vers les Chartreux de Berthenonville, à droite vers le puits de la maison forte d'Authavernes (on y voyait la sortie, avant que n'y fut fixé un corps de pompe) et, au milieu, en droite ligne, en pente douce, vers Réquiécourt, celui dont les bergers disaient qu'il se poursuivait jusqu'à Château-Gaillard (22 km).

Le fossé extérieur de la deuxième enceinte a été comblé par Mr Besnier, ce vide dans la cour de la ferme étant dangereux pour le bétail. Mais il faut regretter qu'une partie du fossé extérieur ait été comblée devant la maison du maître, pour lui donner une entrée extérieure et un jardin de façade.

Mr Destouches a fait un sondage dans le petit pré devant l'entrée, lieudit : la Bombarde. Il a trouvé, sur une espèce de plate-forme, des balles en pierre et une pointe de flèche, et lui a attribué une destination militaire.

SOURCES

CHÂTEAU-SUR-EPTE

- Histoire du canton d'Ecos, 1859, par Lavallée, instituteur à Giverny -
- * - La Normandie, mai 1903
- * - Notes de Le Prévost
- * - Notes de Regnier (archives de l'Eure)
- * - Notes de De Dion
- * - Beurepaire :
Les Etats de Normandie sous la domination anglaise, p. 62 ;
- * - Histoire de Duguesclin par Lua, 472 ;
- * - Luchaire, Louis VI, p. 233 pour 1118 ;
- * - Livre 8 de Guillaume de Jumièges, ch. 31 et 32 ;
- Les rôles de Bréquigny n'ont rien donné, pas plus sur Saint-Clair que sur Château-sur-Epte ;
- * - Charpillon et Caresme ;
- * - Etude sur les châteaux féodaux des frontières de la Normandie, par De Dion ;
- * - Assises de Caumont, Rouen, mai 1876.

SAINT-CLAIR - Le Village

- * - Monographie de la Commune faite à l'occasion de l'exposition de 1900, aux Archives de Seine & Oise (le manuscrit de Mr Emery en est le résumé).
- * - Histoire du canton de Magny par Feuilloley ;
- * - Epigraphie du canton, par Plancouard ;
- * - Histoire de Boury, par Pommeret ;
- * - Histoire des clochers de Gisors, 1932
- * - Histoire de Parnes par Lefrançois ;
- * - Histoire de Vesly ;
- * - Histoire du Vexin par Achenbach Wall (Magny 1874).
- Histoire généalogique de la famille de Saint-Clair et des alliances (France-Ecosse) par Anatole de Saint-Clair ;
- Les seigneurs de Saint-Clair par Carolus Barré (Société archéologique de Pontoise).
- Mémoires de Madame Duplessis-Mornay sur son mari.
- Vie de Madame de Buhy par René de Mornay de la Villetterte, prieur de Saint-Germain-en-Laye ;
- * Inventaire de la succession des biens du duc de Caylus, 11 juillet 1823, à Paris, au Minutier Central, à Magny chez Maître Baron ;
- * Article du Biographe officiel, 1843, t. 2 ;
- * Lettre négative du duc actuel sur son cousin.
- * La préhistoire dans le canton d'Ecos par Pulligny ;
- * Le Vexin avant les Véliocasses par Dumontier ;
- * Notes de Graves (annuaire de l'Oise, 1856) ;
- * Notes de Paul Destouches ;
- * La question de Petromentalum, par Plancouard,
- * Statistiques du canton de Magny, par Andry,
- * - Statistiques de l'arrondissement de Mantes, par Arnaud Cassan (Mantes Forcade, 1833) ;
- * - Mantes et ses environs, par Bourselier et Clérisse ;
- * - Saint-Clair, par Hersan (Le Vexin, 1^{er} Octobre 1854).
- La bibliographie de Potiquet (table des matières à la B.N.) signale qu'il avait collectionné les documents suivants, aujourd'hui disparus :*
- * Arrêt du Conseil d'Etat du roi, 18 avril 1741, confirmant la perception des droits de travers de Saint-Clair ;
- * Etat et dénombrement des dîmes et fiefs constituant le revenu temporel du prieuré de Saint-Clair (Troussin, 1765) ;
- * Les deux dessins de Villeneuve sur les ruines de Saint-Clair, 1819, in-quarto colombier et in-quarto jésus ;
- * Une lithographie de Pic de Léopold, 1822 in-quarto jésus ;
- * Le croquis N° 9 lithographié par Monthélier et Tirpenne intitulé : « A Saint-Clair vue de l'ancien château, 1842 in-8° ;
- * Hypocauste de Villain d'après Léon Pic de Replonge, 1836 in-16° ;
- * Tombeau de Saint-Clair par Le Ronne (l'ermitage) ;
- * Pavillon de la terrasse du château de Buhy tombé en ruines vers 1854 (N° 7) ;
- * Plan du château de Buhy en 1764 in-8°, copié par Plancouard ;
- * Entrée du château de Buhy par Narcisse Rayer, 1826 (C'est la carte postale) ;
- * 10 vues pittoresques de la Roche-Guyon par A. Maugendre, 1852.

* Dissertation sur l'étendue du territoire concédé à Rollon en 911 par Achille Deville.

LE SAINT

- Vie des saints du diocèse de Beauvais par l'abbé Sabatier (Beauvais) ;
- Guido ou Guy, abbé de Saint-Denys ;
- Neustra Pia de Dumonstier, 1663 ;
- Ribadineira ;
- Martyrologue gallican, t. 2, de Du Saussay ;
- Trigan : histoire ecclésiastique de la Normandie, t. 2, Caen, 1752 ;
- Godescard : Vie des Saints ;
- Capgrave : Légende des Saints ;
- Challoner : Anglia Sancta, Londres, 1745 ;
- Revue catholique de Coutances, 1868 ;
- Société Académique du Cotentin, du chanoine Figeon ;
- Bréviaires manuscrits du diocèse de Coutances à la bibliothèque de Valognes ;
- Histoire de Saint-Clair, Moulins, 1727 ;
- Abbé Hue : Histoire paroissiale de Nacqueville, Cherbourg 1902 ;
- Manuscrit du curé Paté, 1687 - 1728 ;
- Abbé Alix : 50 Saints Normands, Caen, 1933 ;
- Jean Seguin : Les Saints guérisseurs (Avranches) ;
- Abbé Langlois de Cherbourg ;
- Chanoine Simon à Bayeux ;
- Abbé Maurice à Fresquiennes (Seine-Maritime) ;
- Jean de Beaumont : Vie des Saints à l'usage du diocèse de Rouen, Rouen Solio 1660 et Instruction sur l'église Saint-Exupère et quelques dévotions qui s'y pratiquent (confrérie)
- Bayeux, Veuve Nicolle sans date ;
- Le Prévost : Vie des Saints Patrons du diocèse de Lisieux ;
- Abbé Desmonts : Vie de Saint-Clair prêtre et martyr ;
- Cherbourg, Boulanger, 1828 ;
- Vasseur : Bulletin monumental, 1862 avec gravure : léproserie de Saint-Désir ;
- Vasseur : Semaine religieuse de Rouen, 8 mars 1884 ;
- Annales des Cauchois par Roquel- Juste ;
- Légendes et Superstitions de Normandie par Amélie Bosquet ;
- Abbé Corblet, Hagiographie du diocèse d'Amiens.

REGISTRES PAROISSIAUX

Curés :

Serot Lemasle en 1664 – Legs des biens de Jean Leclerc à l'Eglise, par testament en 1771 - Chevalier avant 1800 - Olivier 1805 - Marcatel 1808 - Belhoste - Beugnet 1838 - Cart 1841 - Cochard meurt en 1890.

Quand un curé meurt dans sa paroisse, ses objets religieux reviennent à celle-ci. Mais quand il prend un nouveau poste, des difficultés surgissent. La fabrique s'étonne et s'indigne de voir disparaître des ornements qu'elle croyait à elle, alors que le partant les tient pour personnels. Ce fut le cas d'un curé parti à Berville, et surtout de l'abbé Legros nommé Vicaire Général à Saint-Dié, l'auteur de la notice, qui fut menacé d'un procès en Conseil d'Etat. Son trésorier de fabrique, Léon Duros, pris de panique après son départ, démissionna. Il avait été incité par le curé à tenir une comptabilité occulte de sa Caisse, à côté de l'Officielle et il avait été impuissant à résoudre seul le désordre qui en était résulté dans la gestion des finances de la fabrique.

Pierre Ozanne, maître en chirurgie, adhère à la fabrique en 1808. Le registre le plus ancien est de 1793, année normale, subitement arrêté le 1^{er} février 1794.

Donc pas de renseignements sur la période révolutionnaire. Ne réapparaît qu'en 1823 ; n'est régulier qu'après 1840 ; les registres ne remplacent les petits cahiers qu'après 1880.

1843 comporte 28 baptêmes ; d'autres années, 8 ou 10. Les mariages sont bien plus rares que les enterrements.

La pièce la plus ancienne est de 1614 où l'évêque de Versailles et Pierre de Mornay, chevalier seigneur de Buhy, Saint-Clair et La Chapelle, donnent au curé de Buhy possession de la chapelle Notre-Dame-de-la-Concy (sans doute un oratoire en plaine, disparu)

1^{er} août 1814 : Louis, évêque de Versailles, supprime les fêtes religieuses de la Saint-Napoléon et de l'anniversaire d'Austerlitz. La procession du 15 août est maintenue.

Le 16 mars 1830, on descend la grosse cloche de 2000 livres qui est fendue. Elle avait été bénie en 1774 par le curé Cuquet et nommée Marie (prénom de sa femme) par Victor Maurice, comte de Broglie, premier

maréchal. Morlet de Vesly la refond. Bénie de nouveau, le 15 juillet, par Théophile Belhoste, elle est nommée Lucie. Parrain : Louis Jean de Rochemur ; marraine : Lucie Moïna Lelièvre de la Grange, son épouse.

Napoléon III érige Saint-Saturnin de Buhy en cure indépendante : avant elle n'était qu'une desserte.

En 1882, Goux, évêque de Versailles, transfère un ossement du Saint, de la châsse, dans le baiser portatif.

23 et 24 juillet 1883. Fête et tombola pour la restauration de l'église et l'acquisition d'une châsse pour y déposer les reliques des deux Saints, conservées dans l'église. Au programme : la Cagnotte, la fanfare de Nonancourt, etc...

CONFRERIE

Instituée ou plutôt rétablie le 21 juin 1807 pour servir en temps de peste et de contagion, contribuer à la solennité du service divin, rendre aux morts les derniers devoirs de la religion. Les confrères sont ensevelis aux frais de la Communauté. C'était une mutuelle funéraire, douze frères renouvelables annuellement.

Le premier est Prévost, le second Echevin. Vêtus du chapeau ou toque noire, robe noire, chaperon rouge, ornements qu'ils transmettent tous ensemble, à la Toussaint, aux douze frères nouvellement élus. Ils occupent trois bancs à l'église, ceux du fond. Le Prévost porte le bassin (quête), le dimanche, rend le pain béni à la fête. Ils doivent se confesser et communier à Pâques et la Saint-Clair, cotiser de deux sols six deniers, assister à la procession et aux vêpres et quand ils se réunissent à

l'église, ils ne doivent pas faire attendre les autres plus d'une demi-heure, sous peine d'amende. Ils recevront modestement la bénédiction du curé avant d'aller aux lieux contagieux chercher les morts (5 sols d'amende), porteront torche d'une livre de cire, entretiendront l'autel du Saint. Un service solennel par an pour les membres décédés : le premier mardi de chaque mois, messe basse à l'autel de Saint-Clair.

Au début comme toujours, adhésions enthousiastes, même des femmes, puis cette charge annuelle essuie des refus.

Le Registre s'arrête en 1881.

FONDATIIONS PIEUSES

Colette Massue (1580), donne une pièce de terre de 8 à 10 francs de revenu ;

Hurel, en 1643, donne 20 francs de rente (toujours sous forme de pièce de terre) pour avoir une messe haute à diacre et sous-diacre à la Saint-Eloy, un Libera sur sa tombe, et en plus une prière le dimanche précédent ; 6 francs iront au curé, 1 franc au chantre, 1 franc au bedeau, 50 centimes aux enfants de chœur, le reste à la fabrique.

En 1659, Madeleine Fournier donne 55 francs pour être enterrée dans l'église, avoir quatre messes hautes le jour de son décès avec Vigiles, aux anniversaires de la mort de son père et de sa mère, et, le 10 juin, avec prières au prône le dimanche précédent, Libera et De profundis sur les fosses.

A mesure que les fondations s'allongent et que la valeur de l'argent diminue, les marguilliers, avec le consentement de l'évêché font dans des révisions périodiques les compressions nécessaires.

Louis Désiré Léger demande un service anniversaire par an et une messe par mois, expliquant que s'il lègue ses biens aux hospices et à l'église, ce n'est pas par mépris pour ses neveux, mais parce que, abandonné par ses parents, il fut élevé par l'assistance publique.

Un inventaire de 1808 mentionne une chapelle de Saint-Sébastien, le bâton de la Vierge, cent cinquante chaises et trente bancs. En 1805, Caylus demande la propriété de quinze pieds de long sur vingt de large, devant la chapelle de droite, pour y avoir banc fermé. Au bout de vingt, il reviendra à l'église, moyennant quatorze

francs par an. Pour ne pas gêner la circulation, il fallut diminuer l'espace accordé.

Il se montra généreux en échange, donna dix mille tuiles pour la toiture, arriérée de réparations.

En vertu de cette tradition, la famille Chenou se tenait au premier rang de la chapelle de la Vierge.

Le maire Guesnier, à son exemple, eut un banc pour sept francs l'an, les notables suivirent. Les chaises étaient afferméees un liard le dimanche, deux aux fêtes.

Ce registre de délibération note les réparations et tractations pour l'achat du presbytère, la construction de la sacristie. Lui aussi voit à la longue les procès-verbaux s'espacer : le curé dut prendre les initiatives et le conseil de fabrique n'entériner les décisions prises que de loin en loin. Il avait débuté en 1803.

Les cueilloirs de rentes, en thermidor An II, se montaient à 618 livres, perçues par Arachequesne, huissier de Magny. Les pièces de terre appartenant à l'église avaient été rendues en 1793.

Le 15 avril 1804, Simon Potiquet, maître d'école à Buhy, est choisi pour remplir les fonctions de clerc laïque de la fabrique. Il chantera les offices ordonnés suivant notre Sainte mère l'Eglise et la coutume du lieu.. Il aura des balais et autres ustensiles pour balayer et assigner l'église les veilles de dimanches, la tenir d'une propreté convenable à la décence du lieu. Il assistera Monsieur le Curé dans les fonctions ecclésiastiques, de manière néanmoins à être interrompu le moins possible durant l'heure de sa petite école, sonnera les trois Angelus, les offices, enterrements et autres dévotions,

fera faire les fosses, moyennant cent francs l'an, les pièces et une soutane de sacristie. Plus tard son inconduite notoire et scandaleuse le fera destituer après de longues hésitations. Il y eut suisse et bedeau, plus un deuxième chantre jouant du serpent, mais par intermittences.

Le Registre de catholicité de Buhy signale :

En 1708, baptême du « naigre », laquais de 26 ans de Messire Achille de Broglie, chevalier et capitaine de vaisseau, ramené par lui de Tripoli, en Barbarie, prénommé Achille, Marie, Billard. Le Chevalier est parrain et sa mère, Marie de Lamoignon, marraine. Une note de l'archevêque de Rouen au curé « Vous faites difficulté de donner le baptême à un naigre, sans mon

aveu, vous pouvez le lui donner hardiment, pourvu qu'il soit instruit et que vous l'en trouviez digne ».

En 1784, l'épidémie a enlevé 55 personnes, dont le curé.

Un dicton du pays disait : « Quand Georges, Dieu crucifiera, que mai le ressuscitera, et que Saint-Jean le portera, la fin du monde arrivera » ; Ce qui voulait dire : si Pâques tombe le 25 avril, le vendredi Saint tombera à la Saint-Georges, et la Fête-Dieu le jour de la Saint-Jean-Baptiste, fait très rare.

L'église de Buhy, dédiée à Saint-Saturnin, du début du troisième siècle, fut reconstruite au quinzième et démolie en 1877. L'actuelle est de 1879.

ARCHIVES DE SEINE ET OISE

* - Registre des contrats ensaisynés des héritages vendus à Breuil et au Héloy, de 1608 à 1646 (173 cahiers).

* - Papiers concernant De CAYLUS :

Arrêté du département de la Seine, 18 prairial An VI, partageant les biens de Marie-Françoise de Lignerac entre la République représentant le duc (émigré) et sa sœur de Rouge - et la petite Hortense Marie Gabrielle.

Plus tard rayés de la liste, ayant repris possession de leurs biens, partage entre le duc, et sa sœur qui prend Montjavoult (Péan de Saint-Gilles, 31 mai 1806).

* - Titres de propriété de Marie-Françoise :

Cahier de 549 feuillets contenant l'analyse de ces titres.

Livre contenant : état détaillé de ce qui compose le Héloy et Breuil - Historique du domaine - nom des anciens propriétaires.

Livre basané contenant expéditions des aveux et déclarations à la Seigneurie de 1756 à 1769.

Etat du domaine non fieffé - Déclarations passées au terrier de Saint-Clair devant Me Buquet. Arpentage et plan des propriétés.

1648 - Rétrocession par Me Henri Lardenois, curé, à Pierre Le Masson, prêtre, demeurant au dit lieu, du bail à ferme, qui lui avait été fait en 1647 par le receveur général du prieuré, Mr Nicolas Hattier, du revenu temporel du chancel de l'Eglise.

1661 - 1670 - Procédures entre Lardenois, curé, et Denis Rousseau, prieur, au sujet de la perception des dîmes et offrandes, et au sujet de la qualité de curé primitif, prétendue par le prieur.

1671 - 1719 - Règlements divers sur le fait des messes votives et des messes des pèlerins. 1686 : Requête présentée au grand vicaire de Pontoise par Simon Aubourg, prieur commandataire disant que ses prédécesseurs et lui ont toujours joui du droit de nommer un prêtre pour recevoir les messes que les pèlerins veulent faire dire à Saint-Clair, et demandant en conséquence qu'une ordonnance fut rendue contre le curé qui s'était ingéré de recevoir les messes votives depuis Pâques dernier.

1675 - A la suite de sa visite en 1675, l'archevêque rend une ordonnance aux termes de laquelle le grand choeur demeurera ci-après l'appartenance de l'église paroissiale, et que le Saint-Sacrement y sera transféré du lieu où il est à présent. Décide de plus, comme il y a dans le choeur une tribune très malpropre qui ôte tant la lumière du jour, qu'elle doit être abattue.

1727 - Injonction à la nommée J.B... de sortir incessamment de la paroisse, de s'en éloigner de dix lieues, avec interdiction d'en approcher de plus près jusqu'à nouvel ordre.

Deuxième moitié du XVIIIème : Requête des Syndics, marguilliers et habitants exposant qu'ils sont depuis quelque temps privés d'un vicaire, que la paroisse est fort étendue et consiste en un bourg et quatre hameaux dont deux sont considérables et forment des villages (qui sont à une grande lieue de distance du bourg et les autres à plus d'une demi-lieue) que le sort d'un vicaire est assuré par 400 livres et un logement. Ils demandent, en conséquence, qu'un nouveau vicaire soit envoyé dans la paroisse, grâce sans laquelle beaucoup ne peuvent accomplir leur devoir de Chrétien.

ARCHIVES de SEINE – MARITIME

Visite de l'église : « *Il y aura aussi une maîtresse d'école pour les filles, vu qu'il est aussi important qu'elles soient aussi bien instruites que les garçons, pour laquelle on prendra, d'un revenu de la fabrique, la somme de soixante livres, laquelle sera payée par quartier - Je, Marie de Lamoignon, comtesse de Broglie, promets de donner par chaque année pour la maîtresse d'école, la somme de soixante livres* » - 30 juillet 1675

Jean François Coquel, curé. Patrons : les religieux de Saint-Denys : « Les Seigneurs qui sont puissants envahissent tout, et quand ils ont une fois enclos les terres, dans leurs parcs, ils ne veulent plus entendre parler de payer la dîme. Le Seigneur de cette paroisse a détruit un hameau tout entier composé de trente feux (1728) ».

Foi et Hommage aux archevêques de Rouen pour

la seigneurie de Montjavoult par Pierre de Mornay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes de S.M. Louis XIII - Mémoires du marquis de Broglie à cause de la terre de Montjavoult.

1585, Erection de quatre autels en l'église par Jean de Leslie, évêque de Rosse - 1459, Procès verbal d'ouverture des châsses - (Il affirmerait qu'à cette époque, le corps était là entier, aucune relique n'en étant donnée nulle part).

1550, Nicole Hennequin, président au Parlement est nommé prieur - 1729, Raymond de Modève id. - 1783, Laurent du Bec Crespin, vicaire de Langres, id. - Pierre Clotin, président de Cour de Parlement, id. - Vital de Comte, curé en 1711.

ARCHIVES NATIONALES

Titres justifiant que le prieuré dépend de la nomination de l'abbé de Saint-Denys :

1. - Transaction entre Robert de Chaumont, chevalier, et l'abbé et les religieux, sur le droit de présentation à la cure ou église, duquel il se serait désisté au profit dudit abbé, en 1612.
2. - Confirmation de ladite transaction ;
3. Charte du roi Louis le Jeune, 1153, par laquelle il fait don à Saint-Denys du Châteauneuf.
4. Charte de confirmation d'un marché ou foire établi audit Châteauneuf et donné à l'abbaye en 1154 ;
5. Sentence arbitrale rendue par J.H. abbé de Saint-Denys et Guillaume des Essarts, arbitres convenus, sur les contestations qui étaient entre le Prieur et le Seigneur de Saint-Clair, pour raison des droits et cens en 1225 ;
6. Acte ou procuration passée par l'abbé de Saint-Denys par lequel il serait rapporté à Odon de Comprant et le Seigneur de Saint-Clair à Jean de Gamaches, touchant quelques contestations concernant l'église en 1246.
7. Acte ou procuration passée par les religieux et l'Abbé de Saint-Denys à Frère Guillaume de Villiers Adam, prieur pour composer et faire tout ce qui appartiendrait en justice au-dehors avec ou contre le Seigneur de Saint-Clair, concernant les droits de l'église en 1621.
8. Procès verbal de compulsoire fait à la requête de Frère Robert Cassard, religieux de l'ordre de Saint-Benoit,

en vertu de commission de la sénéchaussée de Poitiers,

1511, contre Frère Jean Prévost, auquel procès verbal est annexé une déclaration de quelques particuliers religieux de ladite abbaye, que les chapelles de l'église d'icelle étaient à la collation de l'abbé de Saint-Denys. Et, outre les chapelles, il y a les autres offices, bénéfices et prieurés dépendant dudit abbé au nombre desquels se trouve le prieuré de Saint-Clair.

8. Registre contenant tous les bénéfices, offices, chapelles tant régulières que séculières à la collation, présentation ou autre disposition de l'abbé de Saint-Denys, auquel sous le nom de prieuré est compris celui de Saint-Clair.
9. Autre acte de continuation dudit compulsoire.
10. Acte capitulaire de ladite abbaye portant règlement de ce que les prieurs, officiers ou autres bénéficiaires dépendant d'icelle, contribuaient à l'entretien et nourriture des

religieux de ladite abbaye, étudiants au collège de Saint-Denys de Paris, entre lesquels se trouve le prieur de Saint-Clair dépendant de ladite abbaye qui cotise à payer pour sa part quatre livres tournois, 1467.

11. Quittances données par les particuliers religieux desservant les chapelles y mentionnées aux maîtres de la Charité de ladite abbaye, des sommes à eux dues.
12. Bulle du Pape Alexandre IV contenant la confiscation des privilèges, biens, possessions, patronages et bénéfices dépendant de ladite abbaye de Saint-Denys, entre lesquels celui de Saint-Clair est compris sous le nom de Prieuré en 1259.

LES PREMIERS DUCS DE NORMANDIE

Si les démêlés de Guillaume le Conquérant, 7^{ème} Duc de Normandie, Roi d'Angleterre, ainsi que ceux de ses descendants avec les Rois de France sont suffisamment connus, par contre quelques précisions sur les premiers Ducs de Normandie semblent utiles et nous nous permettons de les rappeler ici, avec les durées des règnes.

1^{er} Duc = ROLLON (912 – 927)

L'Evêque de Rouen le baptisa sous le nom de Robert ou de Raoul et le maria avec Gisèle, fille de Charles III dit le Simple. Devenu veuf, il épousa Poppa, en 922, abdiqua en 927 en faveur de son fils Guillaume et vécut dans la retraite jusque vers 934, ayant assuré à ses sujets « paix et stricte justice ».

Rollon refusa son soutien à Raoul de Bourgogne, afin de rester fidèle à Charles-le-Simple ; mais lorsque ce dernier fut battu en 932 par Raoul, Rollon négocia son soutien à Raoul contre l'agrandissement de son territoire.

2^{ème} Duc = GUILLAUME LONGUE EPEE (927 - 17 décembre 943)

Fils de Rollon et de Poppa, elle-même fille de Bérenger, Comte de Bayeux, il succéda à son père, défendit Charles-le-Simple contre Raoul, Duc de Bourgogne, remplaça Louis d'Outremer sur le trône, puis se ligua et se battit longuement contre lui, en s'alliant avec Hugues-le-Grand.

En 933, il prêta serment à Raoul

Très soutenu par les Princes Danois, ses cousins, il devint ensuite un fidèle allié des Rois de France.

Il fut assassiné par Arnoul, Comte de Flandre, qui l'avait attiré dans une conférence à Piquigny-sur-Somme.

L'Archevêque de Rouen, Maurille, qui lui fit au X^{ème} siècle la dédicace de sa cathédrale, transféra son tombeau derrière la porte du Nord et celui de Rollon près de la

porte du Midi. Leurs tombeaux ne furent alignés qu'au Moyen-Âge, le long de la grille des Choeurs.

3^{ème} Duc = RICHARD I^{er} SANS PEUR (ou le Pieux) (943 - 996)

Fils du précédent. Naquit et mourut à Fécamp. Il n'avait que 10 ans à la mort de son père.

Confié à la garde de Louis d'Outremer, il dut, pour échapper à la prison, et peut-être à l'assassinat, se sauver, caché dans une botte de foin.

Il épousa Emma, sœur de Hugues Capet qui le soutint toujours.

4^{ème} Duc = RICHARD II LE BON (996 - 1026)

Fils du précédent. Allié de Robert-le-Pieux, se battit contre les Bourguignons, les Anglais et les Scandinaves.

Il épousa Judith de Bretagne en 1008.

Il se consacre à la réorganisation du Duché.

5^{ème} Duc = RICHARD III (1026 - 1027)

Fils du précédent. Se battit contre son frère, Robert, dit le Magnifique, l'assiégea à Falaise et mourut empoisonné par lui.

6^{ème} Duc = ROBERT-LE-DIABLE, dit le LIBERAL ou le MAGNIFIQUE (1027 - 1037)

Fils de Richard II, frère de Richard III. Succéda à son frère, Richard III, rétablit son beau-frère, Baudouin IV de Flandre, contre le fils de celui-ci.

Soutint Henri Ier de France contre sa femme Constance, moyennant le Vexin Français, et les fils d'Ethelred, Roi d'Angleterre, contre le Roi de Danemark, usurpateur.

Pour conjurer le peste et la famine qui sévissaient en 1032, il fit le pèlerinage de Jérusalem, après un long arrêt à Rome.

Mourut, empoisonné par sa suite, à son retour de Nicée, en 1035.

Avant son départ, il avait fait reconnaître par les Seigneurs, comme son successeur, le fils naturel qu'il avait eu d'Arlette, fille du Tanneur, Fulbert de Falaise.

Cet héritier, Guillaume le Bâtard, devait devenir Guillaume-le-Conquérant. Les successions irrégulières étaient fréquentes dans les dynasties danoises.

Robert, dit le Magnifique, est à l'origine de récits légendaires, d'où le surnom de Robert-le-Diable .

**Léon COLLEVILLE,
Saint-Clair-sur-Epte, Avril 1959**